I - PALLI

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

22544

LA MORT

DE

NAPOLÉON III

PAR RAPPORT À L'ITALIE

PAR

LOUIS DE LA VARENNE

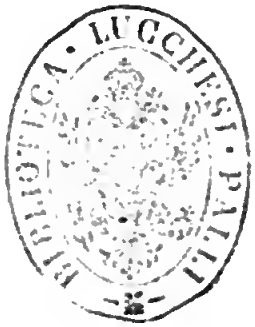

NAPLES
ALBERT DETKEN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Largo di Palazzo
1861.

Digitized by Google

Imprimerie de Fr. Giannini, Rue Magnocavallo, 15.

Digitized by Google

LA MORT

DE

NAPOLÉON III

PAR RAPPORT À L'ITALIE

Nous venons d'une main ferme et hardie découvrir un des coins du voile qui recouvre l'avenir, nous croyons qu'il est bon dans le moment suprême, dans la crise dernière qui doit décider de l'avenir du monde, et surtout des destins de l'Italie, que l'attention publique se porte sur une question que personne n'a encore osé approfondir ni même effleurer.

En effet la presse française n'a pu et ne peut discuter une pareille hypothèse; les lois si sévères sur la Presse interdisant même la plus simple allusion concernant l'existence du gouvernement Impérial.

Les décrets du 24 Novembre n'ont pas donné à la presse de plus amples droits touchant cette question que ceux existant auparavant,— c'est-à-dire, le droit au silence. La législation si sévère en pareille matière ne permetterait même pas la plus légère atteinte au prestige impérial.

Digitized by Google

D'un autre côté la presse étrangère connait très peu la situation actuelle de la France.

Les journaux allemands ne sont que la compilation des correspondances françaises insérées dans les journaux anglais.

À l'exception de la *Gazette d'Augsbourg et du Journal de Francfort*, qui payent assez cher les rédacteurs chargés de leur envoyer des correspondances qui ont la prétention de présenter sous son véritable jour l'état réel de l'opinion publique en France, et qui ne sont que l'écho des vieilles haines des anciens partis — sauf cette exception — aucun journal allemand n'a jamais traité d'une manière sérieuse la question française. La presse anglaise, elle, a de nombreux correspondants en France, elle les rétribue fort grassement, pour avoir une chronique journalière des faits et gestes de Paris, des cancans politiques et du monde, des nouvelles des arts et des théâtres, enfin de tout ce qui peut piquer la curiosité publique au sujet de la moderne Babylone.....

Chaque journal a grand soin de faire à son point de vue politique, particulier, un tableau toujours exagéré d'un pays qu'il ne connait pas, que systématiquement il ne veut pas connaître.

Aujourd'hui, les correspondances ne contiennent que des sottises et des injures contre la France, à l'adresse surtout du gouvernement de l'Empereur Napoléon III, demain elles ne renfermeront que les éloges et les compliments les plus ampoulés et les plus exagérés de la politique impériale.

Témoin la question Italienne, celle du libre-echange et du traité de commerce, les affaires de Chine et de Syrie..... Comment, d'après tout cela, voulez-vous que l'homme qui n'est jamais venu en France, qui n'a jamais mis le pied dans la capi-

Digitized by Google

tale des arts et des lettres, qui ne peut se former une opinion personnelle que d'après celle de la presse en laquelle il aura foi, — il croira aveuglément, — en lisant des correspondances datées de Paris, — puisse se rendre compte de la situation actuelle de la France?

Quant à la presse italienne, sa naissance à la vie libre, à la libre et impartiale discussion des actes et des événements politiques remonte à bien peu de jours.

Elle est encore au berceau, dans l'âge le plus tendre de l'enfance.....

Le Piémont seul, depuis 1848, avait une presse libre. L'âge d'or de la publicité italienne, 1848, avait vu naître un si grand nombre de feuilles de toutes couleurs, de toutes nuances, que les gouvernements absolus lors de leur restauration en 1849, trouvèrent que les Italiens en avaient eu pour un assez long temps à venir, des journaux.

La presse piémontaise se réduisit pendant dix années, à trois ou quatre journaux sérieux. D'abord le journal officiel, puis le *Diritto*, organe du parti national, *L'Armonia*, représentant plus violent encore du parti absolutiste que *L'Univers* français, *La Gazette de Turin*, *l'Espero*, rédigé par les soins de La Farina, qui en 1856, fonda encore le *Petit Courrier d'Italie*, enfin la *Gazette du Peuple*.....

Quelques petits journaux soit de théâtre, soit d'art, ne méritent même pas que l'on mentionne leurs titres.

À Gênes, *La Gazette de Gênes*, et le *Corriere Mercantile*, journaux vivant plutôt du commerce que de la politique, puis à Alexandrie, à Novare, à Chambéry, les journaux administratifs, contenant les annonces judiciaires, celles de l'intendance etc.

Digitized by Google

La Gazette de Milan, imprimée dans la capitale du royaume Lombard-Vénitien, ne contenait que des correspondances françaises fabriquées par la police autrichienne à Milan, et ne se distinguant que par les insultes quotidiennes prodiguées à la France et à son chef.

Ainsi de même pour le Journal officiel de Venise, ceux de Vérone et de Mantoue, enfin tous ceux qui paraissaient sous les auspices officiels ou officieux du gouvernement autrichien.

Parme et Modène n'avaient même pas ce que l'on peut appeler un journal.

À Modène surtout c'était le Duc lui-même qui remplissait les fonctions de rédacteur en chef de son journal. C'est dans cette feuille que paraissaient les élucubrations politiques qui étonnèrent à si juste titre l'Europe pendant plus de huit années. Ce sont de splendides monuments de la bêtise monstrueuse à laquelle d'aveugles passions peuvent porter un homme, que ces articles-là...

La Toscane avait le Moniteur toscan, rédigé à coups de ciseaux, et ne paraissant pas les jours de grandes fêtes, de demi-fêtes, de tiers de fête, de quarts de fête, et comme en Toscane ce n'était qu'une fête continuelle depuis le 1er janvier jusqu'à la saint Sylvestre, le jour où le Moniteur Toscan paraissait, c'était un grand événement, c'était plus qu'un grand jour pour les Florentins.

Nous ne mentionnons même pas le Royaume des Deux-Siciles, comme renfermant un seul journal.....

Le Journal de Rome, contenant à peine quatre pages de texte, et d'un format microscopique encore, mérite à peine une mention; c'est là que les brefs d'investiture des évêques et les an-

Digitized by Google

nonces pieuses étaient insérées. Quant à la politique elle en était soigneusement écartée, et pour cause.....

A ce tableau exact de la presse Italienne, on peut juger combien peu la situation de la France depuis douze années devait être connue en Italie.

Presque tous les journaux français à l'exception du *Journal des Débats* et de *L'Union* étaient soigneusement prohibés en Italie, et cela sous les peines les plus sévères.

D'un autre côté, les personnes en état de voyager, que leur fortune ou même le soin de leur santé auraient pu appeler en France, ne pouvaient pas exécuter même la plus simple excursion dans ce pays.

En effet les gouvernements Napolitain, Autrichien, Romain, Toscan et Modenais refusaient impitoyablement tous passeports à destination de la France. La peur de la Peste, du *Choléra libéral*, dominait tout autre motif chez ces gouvernements.

Ceux qui osaient enfreindre ces ordres, lever violemment l'interdiction mise sur leur libre arbitre, se voyaient condamnés à l'exil; leur retour était empêché, était considéré comme une tentative révolutionnaire pour agiter les esprits; ils étaient mis au ban de toutes les polices de ces gouvernements anti-Italiens, et leurs biens étaient sequestrés.

Les exilés, qui auraient pu faire connaître dans leurs correspondances particulières ou de famille le véritable état des choses, ne le pouvaient pas, ne le tentaient même pas, sûrs comme ils l'étaient de compromettre les parents, les amis auxquels ils auraient écrit; le *Cabinet Noir* fonctionnant sans relâche.

Est-il étonnant maintenant qu'au début de la guerre de 1859,

Digitized by Google

la situation exacte de la France fut si peu connue en Italie, et la question italienne presque inconnue en France, à l'exception de quelques diplomates et d'un petit nombre d'écrivains qui s'étaient occupés spécialement des affaires de l'Italie, ou qui avaient des relations avec les émigrés Italiens.

Depuis la guerre de l'Indépendance Italienne, la lumière s'est faite réciproquement sur le véritable état des choses dans les deux pays voisins et amis, et que le sang fraternellement répandu à Magenta et à Solferino a indissolublement unis pour l'avenir.....

Le séjour prolongé de l'armée française, après l'armistice de Villafranca, en Lombardie et en Piémont, a fait pénétrer jusque chez le paysan une connaissance plus approfondie de la France.

Le passage de l'Empereur à travers les plaines lombardes, qu'il a parcouru comme un brillant météore, trop vite évanoui, au gré de ces braves populations, qui espèrent, qui sont assurées de revoir Napoléon III au jour suprême du danger, de la délivrance complète de leur patrie, —ce passage, disons-nous, — a appris à une partie de l'Italie combien le dévouement à la personne de l'Empereur était grand de la part de l'armée, et combien il était aimé de ses héroïques soldats.....

Dans les provinces napolitaines, il n'en a pas malheureusement été ainsi, et c'est pour elles spécialement que nous écrivons ces quelques pages afin qu'elles puissent se faire une juste idée de la grande Nation.

Le Royaume des Deux-Siciles ne connaissait la France que par les espérances qu'il mettait en elle, et qui heureusement se sont vues réaliser en totalité, la chûte de Gaëte est là pour nous le prouver.....

Digitized by Google

La grande majorité des émigrés Napolitains et Siciliens ayant trouvé des moyens d'existence en Piémont ne connut la France que comme les Piémontais la connaissaient, c'est-à-dire fort incomplètement; sans citer les noms, nous pouvons dire et avec autorité, car ceci se passait chez nous, dans notre cabinet, lorsque nous écrivions le *Congrès des Deux-Siciles*, où se trouvent les biographies de tous les émigrés Napolitains et Siciliens, lors, disons-nous, de ce travail, nous avons été en rapport avec les plus illustres exilés. Eh bien, nous avons constaté et cela avec douleur, que pas un ne connaissait notre pays.

Ceux même qui furent nommés apres l'amnistie, ambassadeurs, chargés d'affaires de François II auprès de la Cour des Tuileries ne connaissaient en rien la situation de la France Impériale.

Les événements miraculeux dont l'Italie est le théâtre depuis près de deux ans sont dus, il faut bien l'avouer, envers, malgré et contre tous, en grande partie à l'influence de la France. Si elle n'a pas favorisé ouvertement, au grand jour, les mouvements des populations entières qui se sont affranchies du joug de leurs souverains, en Toscane, à Parme, à Modéne, dans les Marches, et l'Ombrie, en Sicile et à Naples, si elle n'a pas appuyé, disons-nous, ouvertement les efforts de ces peuples, efforts couronnés de succès, elle n'a rien empêché, le système de non intervention a été l'arche sainte, le Palladium sacré à l'abri duquel l'Italie a pu conquérir la liberté, assurer son indépendance et son unité.

Nous allons entreprendre de démontrer cette vérité, et nous nous appuyerons pour bien établir l'autorité de nos assertions sur les documents les plus authentiques et sur les pièces officielles les plus récentes.

Notre but est tout en faisant connaître la situation actuelle de la France de bien faire comprendre aux Italiens combien ils doivent se hâter dans l'accomplissement, dans la réalisation du rêve de tant de générations, de tant de siècles.

Quand un homme comme l'Empereur Napoléon III est sur le trône de France, il faut y voir pour l'Italie le doigt de Dieu, les signes manifestes des décrets de la Providence. Pour bien faire compreudre notre pensée; nous allons nous livrer à une étude rétrospective de ce que les gouvernements si nombreux qui se sont succédé en France depuis 1793, ont fait pour l'Italie. Cette leçon d'histoire sera courte, mais instructive....

En 1793, la république est établie en France. Nous ne voulons pas rappeller le triste état intérieur dans lequel depuis 1789 la France se trouvait.

L'honneur national n'avait trouvé un refuge assuré, sacré, que dans les armées révolutionnaires qui d'un côté défendaient la France contre l'invasion des étrangers, et de l'autre conquéraient ou délivraient les peuples qui les avaient appelés à leur aide. Nous ne voulons nous occuper que de l'Italie, notre cadre restreint ne nous permet pas de nous livrer à de longues excursions sur le domaine de l'histoire générale de ce temps-là. Voyons donc quel bien la république fit à l'Italie, pendant une période de plus de dix années pendant les quelles l'Italie fut le théâtre d'une lutte acharnée, sans repos ni trêve. Successivement le Piémont vit et revit ses souverains quitter et rentrer dans la capitale de leurs Etats, pour les abandonner une dernière fois et ne remonter sur leur trône qu'en 1815.

Annéxées à la République française, les diverses provinces dont

Digitized by Google

se composait le Piémont devinrent des départements français et Turin fut le simple chef-lieu du département du Pô....

La république génoise changea une première fois son ancienne forme de gouvernement pour établir chez elle le nouveau système représentatif français.

Après une courte épreuve d'un gouvernement personnel, elle se vit également annéxée à la France et Gènes devint à l'égal de Turin le siége d'une simple préfecture.

Le Milanais proprement dit et ce que l'on nomme maintenant le Lombardo-Vénitien, furent surtout le théâtre des luttes les plus sanglantes entre la France et l'Autriche qui se disputaient depuis des siècles l' influence prépondérante en Italie.

Milan eut d'abord le même sort que Gènes et Turin, pour devenir ensuite, comme nous allons le voir, la capitale d'un Vice-Roi Français.....

La république de Venise fut jetée en pâture à l'Autriche pour assurer la paix.

La Toscane, Parme et Modène eurent à subir le même sort que les États que nous venons de citer.

Les États de l'Église ne furent pas plus à l'abri de la conquête républicaine que les autres parties de l'Italie ne l'avaient été.

Enfin Naples devenue en 1799 Capitale de la république Parthénopéenne voyait la restauration de son roi se faire au milieu d'un déluge du sang le plus généreux, le plus noble, pour ensuite, en 1806, être presque annéxée également à la France.

Voilà donc un fait bien clairement établi.notre premier point est posé sans qu'aucune réplique puisse lui être faite.

Qu'a fait en faveur de l'Italie la première République française?

Elle l'a conquis et morcellé !!!.....

Passons à l'Empire, voyons ce que le chef de la dynastie impériale, Napoléon 1er , le grand empereur, a fait pour l'Italie, politiquement parlant.....

Nous laissons, devons-nous l'avouer hautement, la question matérielle de côté, car pendant la domination du grand homme l'Italie en était arrivée à un degré inouï de prospérité, de splendeur et de richesses , dont les bienfaits se sont prolongés pendant 40 années, et se font même sentir encore.

Mais enfin, malgré tout le respect que nous avons pour la gloire de Napoléon 1er , nous devons en historien impartial et juste dire la vérité, toute la vérité à ce sujet.

Qu'a fait en faveur de l'Italie l'Empire ?

A-t'il amélioré, changé la position politique de l'Italie ?

A-t'il, lui qui d'un simple trait de plume la divisait si aisément, a-t'il cherché à l'unir, à essayer de la constituer en un royaume seul, grand, uni, fort enfin ?

Non !!

Bien au contraire !!!

Ce que l'on avait tant reproché aux souverains précédents, à l'Autriche, le système condamné par l'Europe entière, continua à être suivi à l'égard de l'Italie. Le morcellement, rêve éternel de la maison d'Autriche et des Cours du Nord, fut toujours la ligne de conduite qui guida l'Empereur.

En effet que voyons-nous dès que l'Empire se fut constitué?

La continuation du système de la République, du Directoire, du Consulat.

Le seul changement consiste en ce qu'au lieu de continuer à compter au nombre des départements français, les diverses pro-

vinces en lesquelles l'Italie se divisait, furent données en apanage, à titre de royal cadeau, aux divers membres de sa famille, par Napoléon 1er.

L'Italie eut successivement un vice-roi qui établit sa capitale à Milan, une reine d'Étrurie, une princesse de Piombino, une grande duchesse de Toscane; en 1806, un roi de Naples dans la personne de Joseph, qui céda son trône, en 1808, à Joachim Murat.....

Seule, la Sicile,—malheureusement pour elle, devons-nous le dire,— car elle donna asile au plus mauvais des rois italiens,— continua à être gouvernée par celui qui avait été couronné son roi.

En résumé, que fit donc l'Empire pour l'Italie?

Rien, comme nous venons de l'établir.....

Autant de provinces françaises qu'elle comptait d'Etats anciens.

Si ce n'est qu'au lieu de mettre à leur tête, des préfets ou des gouverneurs, l'Empereur y plaçait des rois. Le nom seul était changé, les ordres, les instructions partaient toujours des Tuileries. Les rois continuaient toujours à n'être que les instruments d'une volonté toute puissante, qui n'admettait aucunes observations quand elle avait parlé.

L'Italie fut heureuse, matériellement parlant. Elle montra dans toutes les guerres héroïques, fabuleuses du premier empire, ce dont ses enfants étaient capables, nul ne les surpassa en valeur, en bravoure, en honnêteté, en discipline. De combien plus héroïques efforts ils eussent été susceptibles, les braves soldats, s'ils eussent combattu pour assurer leur propre indépendance, à eux.....

Politiquement l'Italie n'eut pas à regretter l'Empire, qui pouvant tout pour elle ne fit rien.

Digitized by Google

Niera-t-on que si en 1815 l'Italie n'eut formé qu'un seul royaume, eut eu une armée en rapport avec sa population, les souverains réunis en congrès, n'eussent pas été forcés de la respecter, n'eussent pas pu la morceller, la diviser, la partager, enfin en faire la proie des vainqueurs, la récompense de la trahison.

C'est la plus grande faute de l'Empereur, que de ne pas avoir compris qu'en assurant la liberté, l'unité de l'Italie, il établissait d'une façon inébranlable les bases de son trône impérial.

C'est une vérité incontestable que celle-là. Du reste ouvrez le *Mémorial de Sainte-Hélène* et vous y trouverez la confirmation de ce que nous avançons.....

L'Empire tombe, l'Italie à laquelle l'Autriche avait fait tant de promesses, qui avait vu l'archiduc Jean, venir lui apporter les magiques paroles, de liberté, de constitution, d'unité, l'Italie vit ses destins réglés irrévocablement par les traités de 1815.

Qui la représentait dans les conférences? Les princes qu'elle avait chassé à plusieurs reprises, qui étrangers de race, de langage, de mœurs, la haïssaient cordialement, qui ne voyaient en elle qu'une *Vache à Lait*, suivant la propre expression de Ferdinand de Bourbon; qui lui en voulaient d'autant plus qu'ils avaient souffert plus d'affronts à cause d'elle. Aussi lisez les traités de Vienne, publics et secrets. Qu'y voyez-vous? Tout ce que le ressentiment, la haine ont pu inventer de plus cruel, de plus raffiné, est employé par les puissances coalisées pour punir l'Italie du dévouement, de l'attachement qu'elle a montré envers le Grand Homme.....

C'est à l'Autriche, la constante ennemie de l'Italie, de son unité surtout, qu'est livrée pieds et poings liés, sans défense aucune, la Péninsule toute entière.

Digitized by Google

Venise et Milan lui sont attribuées en pleine et entière propriété, *à perpétuité*,—heureusement 1859 a prouvé que les traités de 1815 ne sont aucunement perpétuels,—ne sont nullement la loi des nations,—et que quand le droit et la justice n'accompagnent pas le juste partage d'un héritage, les héritiers, ne tardent pas à en être dépossédés; à plus forte raison, quand vous vous êtes partagé les dépouilles opimes de peuples qui ne sont pas morts, chez qui la vie circule à flots, dont les veines sont remplies d'un sang généreux, et qu'une catalepsie momentanée a seulement engourdis pour un temps trop long—il est vrai—mais qui au grand jour du réveil rentreront dans la pleine possession de toutes leurs facultés.....

La Toscane rentra sous le joug de la maison de Lorraine, joug assez doux du reste.

Parme fut donnée à une archiduchesse d'Autriche, que son passage sur le trône de France n'avait rendu que plus autrichienne encore.

Modène rentra en la possession de la maison d'Este.

Au Pape l'on rendit ses États.

Naples vit la seconde restauration de ses rois abhorrés.

Le Piémont fut agrandi de la république de Gènes.

Les articles additionels, secrets de ce traité, nous ont fait connaître que tous ces rois et ces princes n'étaient que les vassaux, les feudataires de la maison d'Autriche, et qu'ils n'étaient que les exécuteurs des ordres communs partis de Vienne.

L'occupation de l'Italie par les forces autrichiennes, occupation qui dura de si longues années, et que ces États respectifs payèrent si cher est là pour prouver tout ce que nous avançons.

Digitized by Google

En relisant ces traités on se demande comment il a pu se faire que de sang-froid des diplomates illustres par leur intelligence, aient pu commettre cet homicide violent, avec préméditation, sur toute une nation; ce crime que le Code pénal de tous les pays punit de mort quand il est commis sur un particulier, fut pour eux la source de toutes les récompenses; honneurs, titres, cordons, tout plût sur eux; heureusement la Providence est juste, le promoteur, le principal acteur de ce triste drame, M. de Metternich a vécu assez longtemps pour voir son œuvre anéantie en partie. À Magenta Napoléon III, pareil à l'archange Saint Michel, a déchiré de son épée flamboyante ces traités infâmes. Dans peu il achèvera ce qu'il a si bien commencé.....

Que fit la Restauration en faveur de l'Italie?

Empêchât-elle les Congrès de Tropau, de Leybach??

N'assista-t-elle pas au Congrès de Vérone? N'y prit-elle pas une part des plus importantes??

Est-ce que sa police n'aida pas à l'arrestation des patriotes napolitains et piémontais?

Est-ce que, ce que l'Autriche accomplit à Naples avec sa pleine et entière autorisation, et même approbation, elle ne l'exécuta pas en Espagne?

Nous le disons en toute conscience, nous qui avons appris à respecter dès l'enfance les hommes de la Restauration, auxquels nous étions unis par d'anciens liens de famille, de souvenirs, de fidélité au malheur, nous disons, avec regret, que la Restauration ne contribua qu'à asservir davantage l'Italie.

Lisez les dépêches de M. de Châteaubriand, alors ambassadeur à Rome, dépêches adressées à M. Portalis ministre des

Digitized by Google

affaires étrangères (1), et vous verrez que le Gouvernement était au courant de la triste situation de l'Italie, et que c'était systématiquement qu'il laissait faire l'Autriche dans ce pays....

La révolution de Juillet fut-elle un bien pour l'Italie?

Oui, en ce qu'elle prépara les idées qui devaient donner un jour la liberté au pays. Non, en raison des espérances, mises par tous les patriotes italiens dans les hommes de Juillet, espérances si vite évanouies, et qui firent couler un sang si pur, si généreux.

Au lendemain de la révolution de 1830, La Fayette, au nom et avec l'autorisation de Louis-Philippe fit les plus belles promesses aux patriotes italiens qui étaient venus à l'Hôtel-de-Ville pour demander des armes et le concours de la France afin de rendre la liberté à leur malheureuse patrie.

Le vétéran de 1789, le soldat qui avait combattu pour la liberté en Amérique, était, nous le croyons, sincère dans ces promesses. Malheureusement il avait à faire à plus fin que lui. Aussi Louis-Philippe le joua-t-il au sujet de l'Italie comme il l'avait joué et le joua jusqu'au dernier jour relativement aux questions intérieures.

Le résultat de ces promesses fut fatal à l'Italie. En effet les mouvements qui agitèrent le Duché de Modène et les États-Romains ne furent que la conséquence de l'assurance donnée aux Italiens qu'ils seraient soutenus, aidés dans leurs tentatives.

Nous ne voulons que rappeler la triste et déplorable attitude du gouvernement bourgeois, de ce gouvernement du juste mi-

(1) Voir notre livre—*Les Chasseurs des Alpes*—où toutes ces dépêches se trouvent in extenso.

Digitized by Google

lieu, de la paix à tout prix. Nous rougissons en pensant que ce furent des Français, des hommes tirés de leur obscurité par les révolutions, qui osèrent dire,comme plus tard ils le redirent pour Varsovie, L'ORDRE RÉGNE EN ITALIE.

Remarquons en passant que Louis-Napoléon, aujourd'hui Empereur des Français, commença à cette époque sa carrière politique en combattant pour l'Indépendance Italienne, et que son frère donna sa vie pour l'Italie.

Nous le disons hautement, on n'oublie jamais les convictions de sa jeunesse. Lorsque on a risqué sa vie pour une cause, on ne l'abandonne jamais. On se souvient toujours de l'émotion éprouvée lorsque l'on allait au feu, presque assuré de n'en pas revenir. On aime d'autant plus une femme qu'elle vous a plus fait souffrir. Il en est de même pour la liberté. Napoléon III a aimé ardemment la liberté, il a beaucoup souffert pour elle, il souffre encore pour assurer l'indépendance de l'Italie, donc, il aime toujours la liberté, et plus que jamais, l'Italie.....

Ferdinand II qui venait de monter sur le trône de Naples, en 1830, se montra disposé au commencement de son règne à suivre les idées françaises. Le gouvernement de Louis-Philippe pouvait à ce moment-là faire beaucoup pour le royaume des Deux-Siciles, il suffisait d'entretenir Ferdinand II dans ces idées libérales.

Le fit-il? Non!

S'il avait parlé énergiquement,s'il avait pris en main la cause sacrée de l'opprimé, son attitude aurait pu faire changer la situation de l'Italie. En effet lors de son voyage en France, le Roi de Naples semblait acquis aux idées libérales, mais lorsqu'il eut vu de près le gouvernement de Louis-Philippe, lorsqu'il eut

étudié les indignes et honteux rouages de cette machine de la paix à tout prix, lorsqu'il eut pu voir de près l'abaissement dans lequel ce gouvernement avait fait tomber la France; combien peu à l'étranger, nous étions considérés, lorsqu'il eut été témoin des bassesses de Louis-Philippe pour se faire admettre parmi les Rois de l'Europe, des avances honteuses faites aux cours du Nord, avances si dédaigneusement repoussées et ce avec tant de mépris par le Czar Nicolas, alors les idées de Ferdinand II changèrent, et il adopta pour toujours celles qui permettaient de parler en maître et de dire impunément à un Roi élevé, par la révolution, sorti de ses entrailles: *Tu ne seras pas des nôtres, nous te repoussons par ce que nous ne voulons pas de Judas parmi nous.....*

Tout ce qu'osa faire le gouvernement de juillet ce fut d'occuper Ancône; c'est ainsi que se trouvèrent réalisées les promesses de l'hôtel de ville.

Les Massacres de Modène, les exécutions dans le Piémont et les Etats de l'Église, attestèrent la confiance que désormais l'Italie pouvait mettre dans le gouvernement de Louis-Philippe.

Nous ne voulons pas pousser plus loin cette étude sur les dix-huit années pendant lesquelles la France souffrit tant dans son honneur national.

Nous sommes Français et nous n'aimons pas à rappeller les hontes de notre patrie.....

Nous avons assez clairement démontré, croyons nous, que Louis-Philippe et tous les ministres qui se succédèrent au pouvoir pendant son règne, ne firent rien en faveur de l'Italie, ne lui furent que fatals.....

La révolution de février 1848 abattit ce que la révolution

Digitized by Google

de juillet 1830, avait élevé. La Providence avait été longue à punir, mais ses coups n'en furent que plus cruels.....

Que fit la révolution de 1848 pour l'Italie? Rien.....

Il est facile de le démontrer, en effet la révolution de février fut précédée en Italie par celle de Naples qui elle-même n'avait été que la conséquence des réformes librement et spontanément otcroyées par Pie IX, en qui alors se personnifiaient les espérances de l'Italie.

Dans le manifeste si justement célèbre du Ministre des affaires étrangères de la République Française, M. de Lamartine, comment est-il parlé de l'Italie? Quelles sont les promesses faites à ce pays?

Est-ce que les traités infâmes de 1815 ne sont pas hautement reconnus, approuvés?

La parole de Charles-Albert, *L'Italia farà da sè*, n'est-elle pas le résultat d'une conviction fortement trempée qu'il ne serait aidé en rien par la République française?

Lisez et relisez toutes les correspondances diplomatiques, toutes les dépêches échangées depuis le 1er mars 1848, jusqu'au 20 Décembre de la même année, entre la France et les divers gouvernements de l'Italie, soit Piémontais, Lombard, Toscan, Vénitien, Napolitain ou Romain.

Qu'y trouvez-vous? Quelles sont les conditions imposées à ces divers gouvernements, au cas où la France interviendrait militairement en faveur de l'Italie?

Est-ce que ce n'est pas toujours le même système suivi à l'égard de l'Italie, que la France soit aux mains des Bourbons, des d'Orléans ou des Républicains?

Les débats stériles de l'Assemblée Constituante sont là pour

Digitized by Google

prouver la vérité de ce que nous avançons, tout se borne à des discours.....

Une armée des Alpes est bien créée. À quoi sert-elle? A entretenir des illusions parmi les Italiens qui se croyant assurés de l'appui de la France marchent résolument en avant.

Devons-nous rappeller les désastres de 1848-49. Non.Il vaut mieux jeter le voile de l'oubli sur cette malheureuse époque,et n'en parler que pour faire sentir aux Italiens combien ils doivent être heureux de la concorde qui les unit aujourd'hui, au lieu des discordes et des fatales erreurs de 1848.

Ce furent les Assemblées républicaines françaises qui décidèrent l'envoi d'une armée française contre la république Romaine,ce furent elles qui ordonnèrent le siège de Rome et l'occupation de la ville éternelle par nos soldats.....

Est-ce que Venise, l'héroïque Venise fut secourue par la République Française?.....

Est-ce que la médiation Anglo-Française empêcha Ferdinand II de commettre les massacres et le bombardement de Messine, et la reprise de la Sicile?

Non, nous le répétons, la république française, comme tous les gouvernements qui l'avaient précédée, ne fit rien pour l'Italie.....

Louis-Napoléon, élevé à l'école du malheur, objet constant du dévouement et des soins d'une tendre et intelligente mère, avait tant souffert,et souffrait tant par suite des traités de 1815, qu'il se crut, se sentit appelé à les anéantir, à les déchirer complètement, un jour.

La Providence en effet sembla vouloir résumer en lui toutes les fatales conséquences résultant de ces traités iniques, afin

Digitized by Google

qu'ayant ressenti toutes les amertumes de cette odieuse tyrannie, il pût éprouver toutes les joies de la délivrance et de l'affranchissement.

Proscription et exil de toute sa famille, confiscation de tout ce qui lui appartenait en propre et légitimement; par suite une presque pauvreté — prison, transportation en Amérique, puis ensuite un nouveau et long séjour de sept années dans le fort de *Ham*; voici à quelle source de persécutions Louis-Napoléon bût son amour pour la liberté.

Quand il vint mettre en mars 1848, son épée, son dévouement au service de la république, offres si durement repoussées par M. de Lamartine, c'était sincèrement qu'il voulait se dévouer au bien de son pays.

Lorsque le fameux, *Alea jacta est*, fut prononcé par M. de Lamartine, du haut de la tribune française, en réparation de son refus de mars précédent — paroles magiques qui ouvrirent les portes de la patrie au fils de la reine Hortense — la France y répondit par des élections multiples, élections confirmées peu après par plus de cinq millions de suffrages qui appelèrent au siège présidentiel l'élu de tout un peuple.

Voyons quelles étaient dès cette époque ses idées relativement à l'Italie.

L'expédition de Rome imposée par l'Assemblée législative, amena la restauration du Pape. Jamais plus sages conseils furent-ils donnés à un souverain que ceux contenus dans la lettre historique, adressée par Louis-Napoléon à Edgard Ney.

S'ils avaient été suivis, que d'angoisses, de persécutions, de souffrances épargnées à l'Italie, mais la Providence en avait ordonné autrement. Elle devait encore éprouver les Italiens, et

Digitized by Google

ne les rappeler à la vie libre et indépendante que le jour où ils se seraient régénérés dans un baptême de sang.....

Il n'eut pas été possible au Président élu le 10 décembre 1848, d'empêcher la restauration des princes dépossédés par la révolution, surtout après les désastres de Novare, de Rome et de Sicile.

Tout ce que put faire à cette époque Louis-Napoléon, ce fut d'encourager le Piémont à persévérer dans la ligne politique qu'il avait si franchement adoptée.

Du jour où Victor-Emmanuel monta sur le trône de ses pères, de ce jour une alliance indissoluble fut conclue entre la France et celui en qui se personnifiait dès ce jour l'Italie toute entière, qui se résigna alors à souffrir, jusqu'au jour de la rédemption.

Le coup d'État du 2 Décembre 1851, puis ensuite la proclamation de l'Empire firent connaître la finesse et en même temps l'énergique résolution de Napoléon III.

Au peu de politesse du Czar Nicolas, il répondit par la prise de Sébastopol.

Ce n'était pas ainsi que parlait le gouvernement de Louis-Philippe, de ce monarque de la paix à tout prix. Aussi l'étonnement de l'Empereur de Russie fut-il tellement grand qu'il en mourût. Il comprit que son temps de règner en maître sur le monde, et de se poser en Jupiter tonnant, était fini, et qu'il aurait à s'incliner devant plus fort et plus habile que lui, aussi disparût-il volontairement de ce monde et de la scène politique.

Napoléon III avait pu, en trois années de gouvernement personnel, détruire le prestige Russe, paralyser et tenir en échec l'Autriche et la Prusse, — n'osant se risquer dans la mêlée, — et acquérir l'alliance de l'Angleterre, jusque là notre constante

ennemie, obligée enfin de s'incliner devant notre politique juste et sage. Toutes les Cours secondaires du Nord de l'Europe recherchèrent notre alliance, et la Turquie tombée si bas, fut encore, grâce à nous, relevée et remise sur pied...,.

C'est de cette glorieuse époque que doit dater la reconnaissance de l'Italie pour Napoléon III.

N'est-ce pas lui qui appela le Piémont à venir partager les périls et la gloire de nos soldats?

N'est-ce pas lui qui pour récompenser l'Italie de son héroïque concours (remarquons-le ici, l'Italie toute entière fut représentée devant Sébastopol par des volontaires de toutes les provinces, Romains, Toscans, Lombards, Vénitiens, Napolitains, etc.....) la fit admettre au Congrès de Paris?

Ne se rappelle-t'on pas ses nobles efforts, sa persévérante et énergique insistance pour que l'Italie fut appelée, elle aussi, à règler les destins de l'Europe?

Devons-nous rappeler, comment d'une main aussi ferme que hardie, il prit en main la cause de l'Italie opprimée, asservie, barbarement traitée?

Est-ce que le souverain qui permit — grâces au prestige qui dès lors s'attacha à lui — à M. de Cavour — de plaider si chaleureusement en faveur de l'Italie,ne méritait pas dès cette époque la reconnaissance des Italiens?

Nous le disons hautement, dès l'admission de l'Italie au Congrès de Paris, sa cause était gagnée, le tribunal de l'opinion publique devant lequel elle avait parlé, à qui elle avait pu présenter les éléments si concluants qui militaient en sa faveur, lui donnait dès lors gain de cause, ce n'était qu'une question de temps pour prononcer un arrêt definitif, et sans partage.

Digitized by Google

Dès que la question italienne eût été si résolument posée en avant par l'Empereur, elle ne tarda pas à prendre la première place dans les conseils Européens.

On peut dire que chaque jour apporta sa pierre à l'édifice, que chaque jour les révélations au sujet du régime intérieur de la Péninsule italique amenèrent l'opinion publique à se prononcer plus fortement en sa faveur, jusqu'au jour enfin où attaquée si brutalement par l'Autriche,— confiante en sa force, — l'Italie se vit secourue par deux cent mille Français.

La mémorable entrevue de Plombières, le mariage du prince Napoléon avec la fille de Victor-Emmanuel qui en fut la suite, avaient fait entrevoir clairement au monde, que Napoléon III ayant jugé le moment venu de se prononcer énergiquement ne faillirait pas à la tâche entreprise.

Aussi les paroles adressées le 1er janvier au Baron de Hubner, les cinq propositions que Lord Cowley était allé porter à Vienne, le discours du Trône de 1859 ne laissèrent plus aucun doute aux Italiens.

Que serait-il arrivé si la déplorable entreprise d'Orsini eut réussie? Où en serait l'Italie?

Magenta et Solferino auraient-ils eu lieu?.....

Notre but est de faire bien connaître aux Italiens la situation intérieure de la France actuelle; une étude des hommes et des partis qui divisent notre pays est donc indispensable, faisons la rapide et courte.

L'Empereur, lorsqu'il est monté sur le trône, appela tous les partis à coopérer à sa politique d'ordre et de modération. Jusqu'au moment de la guerre d'Italie la vie politique fut assez calme en France.

Digitized by Google

Ce n'est qu'à dater du 1er janvier 1859, que les partis se sont réveillés et ont essayé de se coaliser pour ébranler le trône impérial.

La guerre d'Italie a été le prétexte habilement choisi, en effet tant d'intérets si divers, si contraires, ont été agités, ont été mis en jeu par la question italienne, que tous ont pu trouver matière à satisfaire leurs vieilles rancunes, leur haine, leur ressentiment contre le gouvernement de Napoléon III.

Les légitimistes ont eu la cause des Ducs, des Princes et des Rois dépossédés par le vote populaire, les orléanistes, se sont joints à eux, et ont trouvé bon, eux les anciens idéologues, les vieux panthéistes, les fils de Voltaire, les nouveaux convertis, d'y joindre la question du pouvoir temporel du Pape.....

Les républicains ont demandé et demandent encore l'évacuation de Rome.....

Cette question italienne, si complexe, a été depuis deux ans l'épée de Damoclés suspendue sur la tête de l'Empereur par tous les anciens partis.

Nous allons démontrer clairement cette vérité. À la suite de Magenta, au lendemain de Solferino, l'armistice de Villafranca fut conclu, armistice bientôt converti en paix par le traité de Zurich.

Dans ce traité qui n'était que la réalisation des conventions de Villafranca, le principe de non-intervention était dès l'abord proclamé. Venaient ensuite l'idée de la confédération italienne, puis la restauration des princes dépossédés, — restauration permise seulement par les voies pacifiques, — et s'ils étaient rappelés par le vœu populaire qui les avait chassé si peu de temps auparavant.

On sait quelle magnifique réponse le suffrage universel fit au

traité de Zurich. A peine les signatures étaient-elles apposées, — l'encre était encore humide sur les parchemins, — que déjà l'Italie les avait déchirés par un vote sans exemple dans l'histoire d'aucun peuple.

Lorsqu'à la suite de ce traité si vite failli,—il fut question d'un congrès de toutes les puissances européennes pour donner une solution définitive à la question italienne,—Qui empêcha cette mesure, qui à cette époque eut pu être si désastreuse pour l'indépendance de l'Italie, encore morcellée et au pouvoir en grande partie des Bourbons et du Pape...? Qui,si ce n'est l'Empereur!!

En effet la fameuse brochure, *Le Pape et le Congrès*, vint au moment où nous tremblions tous pour le sort à venir de l'Italie, détruire toute l'œuvre si ténébreusement ourdie par la réaction.

On ne peut attribuer à persoune autre le mérite d'avoir fait faillir tous les projets des ennemis de l'Italie au moment même où ils croyaient toucher au but de tous leurs efforts.

Depuis, l'expédition de Garibaldi en Sicile et à Naples, et la chute de Gaëte, ont fait voir clairement aux plus aveugles, le développement du plan que s'était tracé Napoléon III, relativement à l'Italie.....

Nous connaissons maintenant la pensée de l'Empereur des Français sur la question italienne. Il nous reste maintenant à expliquer et à mettre au grand jour l'opinion de chacun des partis qui sont hostiles à la politique suivie par le gouvernement Impérial.

Le parti légitimiste est le parti qui depuis deux ans s'est le plus remué, a tenté le plus d'efforts pour détruire le prestige du gouvernement impérial; pourtant aucun n'avait été traité plus gracieusement, nul n'avait été plus caressé par l'Empereur que ce parti-là. À l'imitation de son oncle, Napoléon III aimait

à s'entourer, à appeler auprès de lui, à se faire représenter à l'étranger par les vieux noms devenus célèbres au service des antiques monarchies.

Jamais au temps les plus mauvais, un souverain, l'élu de toute une Nation a-t-il été traité dans des termes pareils à ceux employés par un prince de l'église. Monseigneur *Pie*, évêque de Poitiers, fut orléaniste ardent pendant le règne de Louis-Philippe, républicain du lendemain plus chaud que ceux de la veille, après la révolution de février 1848, ses discours à la tribune des Assemblées Constituantes et Législatives sont là pour le prouver, — Monseigneur *Pie*, au lendemain du coup d'État, devint un des plus ardents partisans de l'Empereur, aujourd'hui c'est le plus fougueux légitimiste qu'il soit possible de trouver. Ce sont des homélies, des pastorales, que les pamphlets de Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans, en comparaison du dernier mandement de l'évêque de Poitiers.

Nos lecteurs peuvent en juger.

Voici un des passages les moins violents du mandement lu dans toutes les chaires des églises du Poitou, publié en forme de brochure à des milliers d'exemplaires, et reproduit par tous les journaux légitimistes, et soi-disant religieux, — on doit penser avec quel empressement!

« Le mystère d'iniquité se poursuit; que diriez-vous d'un enfant qui tiendrait publiquement ce langage à son père:

« — Mon père, votre fils aîné vous déclare, à la face du monde entier, que vous êtes un entêté, un ingrat, et que, sans le respect inaltérable dont il est animé envers vous, il vous abandonnerait demain au triste sort qu'ont mérité votre obstination et votre aveuglement. Un entêté! l'entêté n'est-ce pas celui qui

s'obstinerait à remettre éternellement sur le tapis des combinaisons impossibles, des plans flétris par la risée de tous les hommes politiques?.....

« Pilate, voyant qu'il ne gagnait rien, mais qu'au contraire les exigences croissaient et devenaient plus impérieuses autour de lui, et comprenant qu'après avoir cédé jusqu'ici à toutes les volontés de la multitude, il allait être entrainé à un acte de suprême faiblesse, ordonna qu'on lui apportât de l'eau, il se lava les mains, et dit : — Je suis innocent du sang de ce juste. — Cela fait, après avoir flagellé Jésus, il le livra aux Juifs, pour qu'ils le crucifiassent. Mais la postérité a-t-elle ratifié l'absolution que se donna Pilate, et le lavement de ses mains l'a-t-il innocenté devant les âges à venir? Ecoutez: « Or cet homme marqué de stigmate déicide, cet homme ainsi cloué au pilori de notre symbole, quel est-il donc? Cet homme, ce n'est ni Hérode, ni Caïphe, ni Judas, ni aucun des bourreaux juifs ou romains.

« Cet homme, c'est Ponce-Pilate; et cela est justice. Hérode, Caïphe, Judas et les autres ont eu leur part dans le crime; mais enfin, rien n'eût abouti sans Pilate. »

« Pilate pouvait sauver le Christ, et sans Pilate on ne pouvait mettre le Christ à mort. Le signal ne pouvait venir que de lui. Lave tes mains, ô Pilate! déclare-toi innocent de la mort du Christ. Pour toute réponse, nous dirons chaque jour, et la postérité la plus reculée dira encore: « Je crois en Jésus-Christ, *qui a enduré mort et passion sous Ponce-Pilate.* »

Nous venons de voir comment les évêques d'aujourd'hui parlent, quel langage choisi ils emploient envers leur souverain; quelle force peut-il en résulter pour un parti,—la honte, croyons nous.....

N'est-il pas consolant au milieu de ces turpitudes, de trouver dans nos anciens prêtres la réfutation des paroles des évêques d'à présent. Voici comment *Bourdaloue* dans ses sermons, jugeait la question si violemment résolue par Monseigneur Pie....

« Souvenez-vous que les prêtres et les *princes des prêtres* sont « ceux que l'évangéliste nous marque comme les auteurs de la « conjuration formée contre le Sauveur de monde, et de l'at- « tentat commis contre lui.

« Souvenez-vous que ce scandale est, de notoriété publique, « *ce qui se renouvelle encore tous les jours dans le christianisme.*

« Souvenez-vous que les plus grands persécuteurs qu'ait Jé- « sus-Christ ne sont pas les laïques libertins, mais les mauvais « prêtres, et qu'entre les mauvais prêtres, ceux dont la corrup- « tion et l'iniquité sont couvertes du voile d'hypocrisie, sont « encore ses plus dangereux et ses plus cruels ennemis.

« L'envie, *déguisée sous le nom de zèle*, et colorée du spécieux « prétexte de l'observance de la loi, fut le premier mobile de la « persécution que suscitèrent au Fils de Dieu les *Pharisiens* et « les *Pontifes*. Envie, non-seulement de la prospérité, et du bon- « heur, mais, ce qui est encore plus étrange, du mérite et de « la perfection d'autrui. Passion lâche et honteuse, qui, non « contente d'avoir causé la mort à Jésus-Christ, continue à le « persécuter, *en déchirant son corps mystique, qui est l'Eglise*, « *en divisant ses membres, qui sont les fidèles, en étouffant dans les* « *cœurs la charité*, qui en est l'esprit. »

Je crois qu'il suffit de citer ces éloquentes et sublimes paroles pour que Monseigneur de Poitiers soit confondu.

Voyons comment le gouvernement impérial a pris la chose.

Le *Moniteur Officiel* publia la note suivante le 27 février.

L'évêque de Poitiers vient de publier dans le journal le *Monde* un mandement qui contient des allusions offensantes pour le gouvernement de l'Empereur et qui est de nature à troubler arbitrairement la conscience des citoyens. En conséquence, et aux termes de l'article 6 de la loi du 18 germinal an X, ce mandement vient d'être déféré à la haute juridiction du conseil d'Etat, chargé de statuer sur tous les cas d'abus.

M. le comte de Persigny, le conseiller des réformes du 24 novembre appréciait ainsi la conduite de Monseigneur Pie.

Paris, le 27 février 1861.

« Monsieur le préfet, en réponse à votre dépêche d'hier, par laquelle vous me transmettez le mandement de Mgr l'évêque de Poitiers, je vous informe que le gouvernement vient de déférer comme d'abus au conseil d'Etat le prélat qui n'a pas craint de faire servir l'autorité de son caractère à des passions étrangères aux intérêts de la religion.

« La reproduction de ce mandement par la voie des journaux, et sous la forme de brochure, en dehors de sa publicité spéciale, aurait pu donner lieu à des répressions administratives ou judiciaires. Mais, comme ministre de l'intérieur, j'ai pensé qu'il serait contraire à l'intérêt du gouvernement de dérober de pareils excès au jugement de l'opinion publique. Je n'ai donc voulu prendre aucune mesure pour empêcher la publication d'un document, *où se révèle avec tant d'audace la pensée secrète du parti qui, sous le voile de la religion, n'a d'autre but que de s'attaquer à l'Elu du peuple français.*

« Agréez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération distinguée. F. DE PERSIGNY.

Digitized by Google

« Le prince Napoléon dans un passage du discours si remarquable qu'il a prononcé au sénat, s'exprime ainsi: Voici les paroles que j'ai trouvées dans le *Mémorial de Sainte-Hélène:*

« J'ai 600,000 soldats prêts à marcher à ma voix ; mais j'ai aussi pour moi les paysans et les ouvriers, qui ont en moi une confiance aveugle. »

« L'Empereur actuel peut tenir le même langage ; Napoléon Ier ajoutait qu'il avait aussi pour lui la partie éclairée et saine de la classe intermédiaire, et qu'il ne trouvait une opposition vraiment hostile que *dans la classe bourdonnante.*

« *La classe bourdonnante existe toujours; elle se compose des journaux légitimistes et de quelques évêques.* »

De quoi se compose le parti légitimiste?

D'abord de la grande majorité des évêques français, et d'une partie du clergé, puis d'une fraction considérable de l'ancienne noblesse, ensuite de beaucoup de nouveaux nobles créés par l'Empire et le gouvernement de Juillet, gens qui pour avoir l'air d'être les descendants d'antiques familles n'ont pas trouvé mieux que de se parer des plumes du paon, croyant que le pavillon couvrait la marchandise, et que le vulgaire les rangerait au nombre des nobles qui avaient le droit de rester fidèles au malheur, enfin de tous les impuissants à créer, et bons tout au plus à user, comme la vipère de la fable, inutilement leurs dents sur la lime si fortement trempée dans les eaux de la liberté.

L'Empereur a comblé de bienfaits une quantité de gens appartenant anciennement à ce parti.

Les uns, ruinés par les révolutions ou la mauvaise gestion de leur fortune, ont accepté des sièges de Sénateurs, de Conseillers d'État, des postes d'Ambassadeurs, de Ministres, de chargés d'af-

faires, les autres se sont contentés de fonctions moins en vue mais grassement rétribuées.

Quelle force ces gens-là ont-ils apporté au gouvernement Impérial ?

Aucune.....

En France on respecte, on a toujours respecté, toujours on respectera les hommes aux convictions, pures, inébranlables, dévoués à une cause qu'elle qu'elle soit—bonne ou mauvaise—qui sacrifieront tout pour arriver à la faire triompher, ou qui sauront souffrir en silence.

Jamais l'homme qui abandonnera pour de vils intérêts matériels, pour des honneurs ou de l'argent, les convictions hautement avoués et soutenues—de son adolescence—de sa jeunesse, de son âge mur—n'apportera au parti qui l'aura acheté, auquel il se sera vendu, une force réelle. Il ne diminuera en rien l'importance de son parti en l'abandonnant lâchement, et n'accroitra nullement l'influence de celui auquel il se sera rallié. Bien au contraire.....

En politique comme en religion, les traîtres, les renégats, n'ont jamais trouvé grâce devant nous autres Français ; nous ressemblons en ceci aux Turcs.

Quelle force, le redemandons-nous, ont apporté au gouvernement de l'Empereur les hommes qui se sont vendus à lui.

Est-ce qu'ils ne sont pas les premiers, aujourd'hui où l'horizon semble s'être un peu obscurci pour la dynastie impériale, à tourner casaque, et à renier les faux Dieux que depuis six années ils adorent, ils encensent.

Ils veulent se faire pardonner à force de violences, de haines, d'attaques contre l'Empereur, leur abandon momentané de leur

Digitized by Google

ancien parti, et mériter — par un nouveau dévouement tout frais émoulu, retrempé à l'ancienne source de leurs prétendues convictions — de rentrer dans l'antique giron de la légitimité.

Les débats du Sénat au sujet de l'adresse ne sont-ils pas là pour prouver la vérité de ce que nous avançons. Est-ce que jamais la violence des attaques contre le chef de l'Etat a été poussée plus loin contre aucun gouvernement. Le système constitutionnel avait au moins cela de bon que le monarque étant irresponsable, toute attaque contre sa personne, toute allusion même, étaient sévèrement interdites.

Quels ont été les membres du Sénat les plus violents? Ceux qui doivent le plus à l'Empereur, ceux qu'il a aidé de sa bourse, auxquels des sommes énormes prélevées sur sa propre cassette ont été remises par lui pour les sauver du deshonneur, pour conserver à leurs enfants, intact et sacré, le nom de leurs ancêtres, la fortune indignement dilapidée dans de honteuses spéculations, indignes d'honnêtes gens.....

Oui ce sont ces hommes-là pour lesquels il a tout fait, tout bravé, pour lesquels il a fait la sourde oreille aux réclamations de l'opinion publique—qu'il aime tant à consulter pourtant — ce sont ces mêmes hommes qui l'ont le plus indignement traité du haut de la tribune, qu'il venait si généreusement de restaurer.

En veut-on un exemple.

Nous allons donner un extrait du discours de Monsieur le Marquis de la Rochejacquelein.....

« L'orateur rappelle les antécédens de la campagne d'Italie. La France n'était pas favorable à un conflit. Mais l'agression de l'Autriche nous a forcés à intervenir. Après cette campagne glorieuse, après la liberté rendue à l'Italie, l'Empereur avait le

droit de parler en maître. Mais il fallait parler en temps opportun. Chaque jour, depuis Villafranca, a diminué notre influence en Italie. Vint le traité de Zurich. Il affirmait les droits des souverains de la Toscane, de Parme et de Modène. Quel cas a fait le Piémont de ce traité? on ne le sait que trop. Il le signait avec l'intention de ne pas l'observer. Quel nom mérite une pareille conduite?

« Lisez Vatel : c'est une véritable friponerie. (Oh! oh!) Messieurs, c'est Vatel qui parle ainsi.

« La France fit de vains efforts pour modifier cette politique, des efforts habiles et énergiques. Elle se trouva en présence de la mauvaise volonté du Piémont et de la complicité de cette alliée peu bienveillante, l'Angleterre. C'est alors qu'eut lieu l'annexion de la Savoie et de Nice, à laquelle l'honorable sénateur donne toute son approbation.

« Pendant ce temps Garibaldi arrivait sans obstacles en Sicile, où les sociétés secrètes, organisées par le Piémont, et excitées par l'Angleterre, lui avaient préparé un bon accueil. Il est inutile de revenir sur les trahisons et les faiblesses qui ont signalé la prise de possession de la Sicile, mais il est bon, pour bien se rendre compte de la situation, de rappeler que M. Brenier avait signalé l'arrivée à Naples du nouvel ambassadeur sarde, M. de Villamarina, et la façon dont ce dernier l'avait trompé en lui annonçant son but et ses intentions à Naples. Il venait, disait-il, avec des intentions conciliatrices ; mais si M. Brenier, dans sa loyauté, put se laisser abuser par ce langage, il n'en fut pas de même du gouvernement napolitain, qui crut devoir prendre quelques précautions, au sujet desquelles M. Brenier, reprochant sans cesse à la cour de Naples des arrestations

arbitraires, des persécutions, exprimait des craintes et trouvait dans ces faits un prétexte au développement des idées d'unité italienne.

« De son côté, M. de Talleyrand ne se laissait pas tromper par M. de Cavour : à la date du 7 mai, il lui remettait une note confidentielle très remarquable, au point de vue de la politique de la France; il avait vu, écrivait-il, avec plus de regret que de surprise, le départ de Garibaldi pour la Sicile, et croyait devoir mettre sa responsabilité à l'abri en signalant ses impressions à M. de Cavour et en l'invitant à prendre des mesures urgentes pour constater que le gouvernement piémontais n'était pour rien dans les menées révolutionnaires qui avait mis l'Italie en émoi.

« Le ministre de France à Turin signalait à M. de Cavour divers faits graves, et notamment les tentatives faites auprès des agens des paquebots français à Livourne pour obtenir l'embarquement d'individus appartenants à des bandes révolutionnaires.

« On le voit donc, la France, par l'organe de son ministre, avait fait tous ses efforts contre les préparatifs que le Piémont encourageait, au contraire, sous main, en feignant de protester contre eux, dans les réponses qu'il ne pouvait se dispenser de faire aux bons avis qui lui étaient prodigués par la France.

« Il est facile, du reste, de se rendre compte que M. Brenier ait été trompé par les apparences ; il y a des faits qu'on peut reprocher au gouvernement des Deux-Siciles, cela est vrai, mais le régime actuel n'est-il pas bien fait pour appeler des regrets sur l'ancien régime.

« Quand on articule des griefs contre le gouvernement du roi de Naples, forcé de se défendre contre les sociétés secrètes qui minaient son royaume, quelle excuse trouvera-t-on pour justi-

fier les exécutions ordonnées aujourd'hui par les généraux piémontais? comment expliquera-t-on les cruautés dont les dépêches de lord Elliot pourraient donner un aperçu? Qu'on se rappelle qu'on a vu à Naples, cette année, l'apothéose d'un assassin et le triomphe des sociétés secrètes,

« Quant à la Sicile, ne comprend-on pas son mécontentement? Elle voulait son autonomie; on s'est servi de ce prétexte pour la soulever, et, au lieu de recouvrer ses anciens droits, elle s'est trouvée, la rougeur au front, sous la domination du Piémont.

« Le 8 Juin, l'Empereur accepte le rôle de médiateur entre le roi de Naples et le Piémont. Les dépêches de M. Brenier font craindre un insuccès: mais les dépêches de M. de Persigny sont plus rassurantes.

« Le premier secrétaire d'Etat de S. M. Britannique comprend qu'il peut être avantageux pour l'Angleterre que l'Italie au lieu d'être une, forme deux groupes unis.

« Mais remarquez quelle est la conduite de l'Angleterre. Lisez les intéressantes dépêches de M. de Persigny; vous y verrez qu'en déclarant contraire au droit des gens la conduite du Piémont, lord John Russell demande la non-intervention, et vous aurez cette conviction que la non-intervention n'est pas française, qu'elle est anglaise. Or, quelle fut la conséquence de ce point de départ, c'est que pendant que le roi de Naples se livrait à la France, nous l'avons livré à l'Angleterre.

« Le roi de Naples cependant partait pour Gaëte. Trahi par sa famille, par ses généraux, par son principal ministre, qui est devenu le ministre de Victor-Emmanuel, il ne sut à qui se confier. Qu'on ne blâme pas sa conduite! Nous savons trop bien en France qu'il n'est pas nécessaire qu'un roi soit trahi pour être

Digitized by Google

conduit à abandonner sa capitale. Il suffit qu'il soit mal servi. Mais il est un fait sur lequel l'orateur se croit en droit de demander des explications. Pourquoi, pendant que d'autres ministres des puissances étrangères suivaient le roi François II à Gaëte, pourquoi le ministre de France s'était-il retiré? Il avait donc des ordres! Comment alors les concilier avec l'ensemble de notre politique? Il y a là des ténèbres sur lesquelles l'orateur appelle le grand jour. L'honneur du cabinet y est engagé.

« L'honorable sénateur montre M. de Cavour continuant à agir, et repoussant toujours les conseils de la France, sous prétexte qu'il devait s'opposer à la révolution, qui était pourtant son auxiliaire et sa complice. En présence de cette audace, le langage de notre diplomatie n'a pas été assez ferme, assez fier; mais enfin elle protestait. Puis, notre ambassadeur a été retiré, et Victor-Emmanuel ne s'arrêtait pas. Il y a eu d'autres dépêches, sans doute; car comment comprendre q'un roi qui nous devait tout eût insisté, si nos protestations eussent été sérieuses? comment supposer que le roi de Piémont, qui sans nous ne serait rien, ait été assez hardi pour dédaigner ainsi notre opinion? *Aujourd'hui encore la couronne de Victor-Emmanuel est si peu rassurée sur sa tête qu'un seul mot de l'Empereur pourrait l'en faire tomber*. Et l'on vient dire que nous n'avons pu arrêter le Piémont. Personne ne le comprendra. La France est bravée, et c'est aux grands corps politiques à faire connaître leur opinion au gouvernement.

« La France eût préféré, sans doute, voir donner un appui efficace à la défense de Gaëte. Toutefois il faut applaudir aux paroles encourageantes que l'Empereur, nouveau venu parmi les rois de l'Europe, a adressées au roi de Naples, tandis que

les autres souverains de l'Europe, inquiétés peut-être par les fermens révolutionnaires que renfermaient leurs propres Etats, gardaient le silence.

« Mais si le roi de Naples fût remonté sur le trône, il s'en fût montré reconnaissant; et l'alliance de Naples eût pu avoir pour la France une importance facile à comprendre, en prévision des événements révolutionnaires que l'Empereur peut bien ajourner encore, mais qui finiront un jour par éclater.

S. A. I. le prince NAPOLÉON. « Prouvez-le!

M. le marquis de LA ROCHEJAQUELEIN. « Ce que je dis est l'exacte vérité.

« Sans doute, il peut y avoir à Rome des influences hostiles à la France. Mais le Saint-Père, mais les évêques et tout le clergé de France, dirait-on aussi qu'ils sont hostiles à la France? Il y a malheureusement d'autres ennemis dont la politique suivie en Italie sert toutes les passions et toutes les espérances. Aussi, c'est avec douleur que notre patriotisme s'alarme du concours qui est demandé à la France pour établir l'unité italienne. L'opinion de l'Empereur Napoléon Ier n'était pas favorable à l'unité de l'Italie. Ce sont les siècles—disait-il—qui ont fait le pouvoir temporel de la papauté, et ils ont bien fait. Telle était également la pensée de l'Empereur Napoléon III dans la lettre qu'il écrivait le 20 octobre 1859 au roi de Sardaigne. Ce qu'il voulait pour l'Italie, c'était une fédération.

« Nous aussi, comme l'Empereur, nous voulons l'Italie sur de pareilles bases; mais nous ne la voulons pas une comme la demande l'Angleterre. L'orateur nie avec l'histoire l'unité de l'Italie. La Lombardie, le Piémont n'ont jamais fait partie de l'Italie. Les Lombards sont d'origine germanique; les Piémontais, d'ori-

gine celtique. Les Romains ont fait de ces deux pays la Gaule cisalpine. Mais la Gaule cisalpine n'a jamais fait partie de l'Italie. Qu'on ne dise donc pas que l'Italie est une nation qui veut revenir à son unité. Dites que vous voulez faire une Italie. Mais reconnaissez que cela est contraire à toutes les traditions. Comment! ce furent les premiers rois lombards qui donnèrent au Saint-Siège son pouvoir temporel, et nous irions consentir à donner aux Lombards ces mêmes Etats du Saint-Siège.

« Abordons la question de la non-intervention en Italie. L'orateur dit que cette idée est anglaise et non française: notre gouvernement a été entrainé et trompé par le cabinet de lord Palmerston. On comprend qu'on se mette d'accord avec notre puissant voisin, au moment où se fait l'expérience du traité de commerce. Mais on ne comprendrait pas cependant qu'on subordonnât des questions politiques importantes et la religion elle même à des objets d'intérêt secondaire. Il n'accusera pas le gouvernement de faiblesse envers l'Angleterre ; mais il le supplie de s'arrêter dans la question italienne. L'Empereur a donné mainte preuve de son désir de vivre en bonne intelligence avec l'Angleterre. Pourquoi n'y a-t-il pas réciprocité? Le cabinet anglais travaille contre nous en Italie. Il a promis notre faiblesse au nouvel empire romain rêvé par M. de Cavour.

« Il se fait un mérite de l'abandon de Gaëte et de Rome ; il cherche aux dépens de la France les sympathies des peuples révolutionnaires; il espère que Rome et Gaëte livrées, il aura l'Italie — l'Italie pour lui, et contre nous.—Il n'y a pas dans sa politique une seule idée morale et monarchique; il n'y a que le culte des intérêts. Il veut la paix, mais la paix des conspirateurs. Il appuie la révolution à Naples, il la condamne à Ve-

nise. Mais que fait-il pour l'Irlande? pourquoi n'émancipe-t-il pas les Indes? Voilà une politique à laquelle la France ne devrait pas s'associer. Elle ne doit pas aider cette démocratie de mauvais aloi que favorise l'aristocratique Angleterre.

« Pour que l'alliance de la France et de l'Angleterre soit bonne et salutaire, il faut que ces deux nations soutiennent en commun des principes conservateurs et conformes au droit public de l'Europe; alors la paix serait assurée. Mais pour que l'on en vienne là, il faut que l'Angleterre abandonne sa politique actuelle, et que toute révolution ne soit pas prise pour un progrès.

« Quel est l'état de l'Europe? Partout les nations s'arment; partout on invente de nouveaux engins de guerre; partout les intérêts souffrent. L'Italie est en feu, l'Autriche minée; la paix ou la guerre dépendent de Mazzini et de Garibaldi. Et à tout moment la question d'Orient peut éclater. Quel sera le rôle de la France? Voilà le résultat de la politique suivie avec l'Angleterre? La révolution se prépare à recueillir les fruits de la moisson semée par des mains monarchiques. La révolution a choisi son jour. (Bruit) Je n'exagère rien. Vous me rendrez tous cette justice que je ne suis pas un demeurant d'un autre âge. Les principes que je soutiens aujourd'hui, je les aurais soutenus sous tout autre gouvernement.

« L'orateur, en se résumant, dit qu'il reproche au gouvernement français de n'avoir pas de politique arrêtée. Il faut revenir à la politique abandonnée depuis Villafranca, et ne pas faire d'expériences aux dépens des intérêts de la France et de la religion. Il faut que nous fassions respecter le traité de Zurich par le Piémont aussi bien que par l'Autriche. Voilà ce qui est juste et équitable. La France doit enfin prendre une position

Digitized by Google

nette vis-à-vis de la révolution, du Piémont et de l'Angleterre. Elle doit avoir une politique libre et décidée, demander la réunion d'un congrès qui décide souverainement toutes les questions pendantes, et notre gouvernement n'hésitera pas à y combattre la révolution, car l'Empereur a été acclamé parce qu'il était l'adversaire de la révolution. Il faut une solution, et un congrès peut nous la donner; l'Empereur répondra ainsi au défi que vient de lui jeter M. de Cavour en proclamant Victor-Emmanuel roi d'Italie.

« L'article 19 du traité du 21 novembre ne porte-t-il pas que les circonscriptions des différens Etats d'Italie ne seront changées que du commun accord des puissances? Napoléon III a signé ce traité et il en doit l'exécution. Qu'un congrès se réunisse et l'on verra se résoudre toutes les questions: la question religieuse sera terminée: les réformes dans les Etats pontificaux seront assurées; l'agitation de l'Italie ne menacera plus le repos de l'Europe. Comment faire pour rendre confiance aux esprits? Prendre une résolution ferme se manifestant par les actes et par les paroles: il y a des dangers, mais le danger est moindre quand on fait nettement ce qu'on doit. Si la Russie ou la Prusse voyaient la religion qu'elles professent menacée, elles feraient certainement tous leurs efforts pour la défendre. La France doit-elle faire moins? Le rétablissement de la religion ramènera le bon accord, et la France ne sera pas accusée de défendre et d'abandonner tour à tour les principes au nom desquels elle s'est engagée.

« En terminant, l'honorable sénateur déclare qu'il ne votera pas l'adresse telle qu'elle est proposée, parce qu'elle ne donne aucune force au souverain, et qu'elle n'est pas conforme à la

dignité du Sénat. Il ne croit pas qu'on puisse, comme elle le fait, mettre en présence et traiter en quelque sorte avec un sentiment d'égalité deux intérêts aussi différens que celui de la liberté de l'Église et celui de la révolution italienne, et qu'on puisse sacrifier Pie IX à Victor-Emmanuel, comme paraît le faire le projet d'adresse.

Est-il permis—nous le demandons—de pousser plus loin la violence? Combien le marquis de La Rochejacquelein avait à se faire pardonner par son ancien parti, pour essayer d'y faire une aussi bruyante rentrée.....

Voici encore un coryphée des anciens partis, le baron de Heckeren qui est venu lui aussi, à la rescousse, qui a essayé de rompre une lance en faveur de ses anciens Dieux; écoutons-le:

« Les conseils ont toujours été repoussés; des citations nombreuses le prouveraient, mais elles sont inutiles quand on veut bien se rappeler que M. de Cavour, associé à Garibaldi, avait déclaré que le Piémont obtiendrait la Vénétie; mais comme l'Angleterre qui a probablement des intérêts dans l'Adriatique, voyait avec déplaisir une attaque contre la Vénétie, elle fut abandonnée, et, chose étrange, on vit accorder à l'Angleterre, qui n'avait rien fait pour l'Italie, ce qui avait été refusé à la France, qui avait prodigué son sang et son or sur les champs de bataille de la Lombardie.

« Le Piémont a dédaigné tous les avis de la France, et n'a tenu compte d'aucune de ses protestations; il s'est ri de la menace du rappel de l'ambassadeur en France; car le jour où notre ministre à Turin annonçait cette détermination à son gouvernement, pour le cas où les troupes piémontaises passeraient la frontière romaine, le général Cialdini, sans attendre la ré-

Digitized by Google

ponse de Rome à son ultimatum, envahissait les Etats de l'Eglise.

« Les amis du Piémont viennent dire que cette invasion avait pour objet de protéger ces Etats et de préserver le Saint-Père d'une attaque méditée par Garibaldi. Les faits démentent une telle indication; en réalité, les Piémontais jouaient à Ancône le même rôle que Garibaldi à Naples, et l'entente était complète, malgré les faux semblants de désunion.

« Victor-Emmanuel, Cavour, Garibaldi ont toujours agi d'accord, et Mazzini lui-même a quelquefois travaillé pour eux, notamment en leur préparant la voie dans les Etats napolitains.

« Ainsi Mazzini préparant, Garibaldi envahissant, Victor-Emmanuel prenant possession, voilà la conquête et sa trilogie. (Marques d'assentiment).

« Les preuves sont graves et nombreuses à l'appui de cette association de Victor-Emmanuel et de Garibaldi. Une seule suffira: en entrant à Naples, le roi affecta de dire à haute voix au général qu'il lui avait offert plusieurs fois de l'artillerie, mais que le général l'avait refusée parce qu'il n'en avait pas besoin. N'est-ce pas un aveu complet, et ne peut-on pas dire après cela que Victor-Emmanuel est le complice de Garibaldi, à la suite de Mazzini?

« Un mot encore: il faut beaucoup d'argent pour faire la guerre, et les souscriptions particulières n'avaient donné que huit cent mille francs : qui donc a fourni le reste des fonds? le Piémont ou l'Angleterre? Si c'est le Piémont, il mentait à la France, et si c'est l'Angleterre, elle avait donc intérêt à ce qu'une révolution éclatât dans les Deux-Siciles.

« Dans ces circonstances, le patriotisme impose un devoir,

c'est de blâmer très haut le gouvernement piémontais, et pour sa conduite dans toute cette question, et pour l'anarchie dans laquelle il a plongé la Sicile et Naples, et pour avoir fait fusiller les soldats napolitains qui défendaient leur roi et leur nation. (Marques d'assentiment.)

« Il faut remercier l'Empereur d'avoir flétri de tels faits du haut du trône, en rendant un juste et solennel hommage à cette noble infortune, à ce roi que certains organes de la presse ne craignent pas d'injurier quand ils ne trouvent au contraire que des flatteries pour le roi galant-homme. C'est trop oublier que ce roi est venu s'asseoir sur un trône sapé par les honteuses trahisons de *Liborio Romano*, et qu'il y est venu conduit par Garibaldi et Mazzini.

« Le sénat jugera l'un et l'autre de ces rois, l'un ESCORTÉ DE SES ASSOCIÉS, l'autre soutenu par une belle et noble héroïne, sa vaillante compagne... (Très bien! très bien!) Il verra auquel des deux l'on doit accorder sa sympathie, de celui qui affrontait la mort au milieu de son armée, dans une de ses villes assiégées, tandis que l'autre paradait dans la capitale et faisait danser dans le palais de François II, dépossédé par lui, et défendant courageusement les derniers lambeaux de son royaume.

«Singulière contradiction! Ceux qui reprochaient au roi François II de se défendre à Gaëte, étaient ceux-là mêmes qui l'avaient accusé de faiblesse à Naples. Est-ce donc lui qu'il faut accuser? Il venait de monter sur le trône. Le roi Ferdinand, *aussi mauvais père que mauvais roi, inquiet et jaloux de tout, lui avait refusé jusqu'au bénéfice de l'éducation.* Il n'avait pas permis à son caractère de se former. Le jeune roi s'est ainsi trouvé, sans expérience, au milieu des traîtres vendus à ses enne-

mis; car il est bon de le dire: dans ces affaires de l'Italie méridionale, le Piémont a plus mis la main à la poche que l'épée à la main. (Mouvement d'hilarité.) *Le roi François II ne recevait donc que des conseils perfides; jusque sur les marches du trône, il ne rencontrait que trahison; un membre de sa famille allait se jeter aux pieds du prince qui voulait la perte de sa race.* Vos consciences se soulèvent à de tels souvenirs, *Quoi de plus honteux en effet qu'un prince qui abandonne son souverain et dans l'espoir de se sauver seul, flatte les passions déchaînées contre sa dynastie?* Calcul aussi faux que misérable, et qu'on ne saurait trop flétrir.

« C'est malgré toutes ces infamies que le roi de Naples a sauvé son honneur. En vain avait-on voulu le perdre en l'avilissant, il s'est spontanément régénéré. Sorti de Naples enfant, il est entré à Gaëte, homme, roi et soldat. (Marques d'assentiment). Ce qu'il a montré de vigueur, les faits le disent assez, sans qu'il soit besoin de le redire; et s'il est tombé, ce n'est qu'après avoir conquis l'admiration de tous. Aussi le roi de Naples a-t-il les sympathies du Sénat pour son héroïsme, et parce qu'il représentait à Gaëte la cause du droit et de la justice.

« En résumé, le Baron de Heckeren approuve l'esprit de l'adresse en ce sens qu'elle s'associe aux espérances exprimées dans le discours impérial en faveur du Saint Siége, et au blâme contre les actes qui ont amené la chute du roi de Naples; mais il pense que le Sénat, pour entrer dans la pensée de S. M. l'Empereur, aurait pu dire plus explicitement quels actes il fallait frapper d'un jugement sévère. Il aurait pu également être plus explicite dans l'expression de ses espérances pour l'avenir.....

La réponse à ces deux discours à été si magnifiquement faite par le prince Napoléon que nous lui donnons la parole. La mas-

sue avec laquelle il a frappé sur tous les arguments des deux nobles sénateurs, est faite d'un bois tellement épais et dur, qu'elle a brisé comme verre toute la rhétorique de ces champions de la réaction.

« Messieurs les sénateurs, il y a des attaques qui honorent, et je laisse le soin de répondre aux outrages que vous avez entendus, à l'opinion libérale en Europe, au patriotisme italien, aux deux cent mille soldats qui, avec l'empereur à leur tête, ont fait la campagne d'Italie (*vifs mouvements d'approbation*); ils sauront défendre le roi Victor-Emmanuel contre les attaques dont il est l'objet. (*Nouvelle approbation*).

« Vous ne laisserez pas M. de La Rochejaquelein, nouveau venu dans le Sénat, et qui doit d'y être entré à l'esprit conciliant de l'Empereur (*murmures sur divers bancs*), vous ne laisserez pas fausser l'opinion de l'Empire; je tiens à rectifier ce qu'on vous a dit. Non! nous ne sommes pas les représentants de la réaction partout et toujours. Nous représentons la société moderne et ses tendances progressives. M. de La Rochejaquelein a rappelé que l'Empereur était un parvenu parmi les rois. Oui! et il s'en fait gloire, car il est parvenu parmi les rois comme représentant les principes libéraux, les principes de 89. (*Vive et longue approbation*).

« Les peuples ne s'y trompent pas; ils comptent sur Napoléon III, qui ne faillira pas à sa mission. (*Nouvelle approbation. Très bien, très bien!*)

« L'Empereur, dans son discours, a dit quelques paroles qui ont eu l'approbation de M. le sénateur de Heeckeren.

M. de Heeckeren. Parfaitement.

Le prince Napoléon. Messieurs, ces paroles étaient des paroles

Digitized by Google

de pitié. (*Oh! Oh!*) C'étaient des paroles de haute convenance vis-à-vis d'un souverain malheureux. Messieurs, il ne faut pas confondre la pitié avec la sympathie. Nos sympathies sont pour la glorieuse cause italienne. Elles sont pour ces alliés qui ont versé leur sang à côté de nous, à Magenta et à Solferino. Voilà où sont nos sympathies. (*Très-bien!*)

« M. le sénateur Heeckeren a flétri les membres des familles royales qui trahissent dans des moments douloureux les chefs de leurs dynasties. M. le sénateur Heeckeren a eu raison, et je ne puis qu'approuver ses paroles.

« Il est vrai que l'on a vu souvent de ces tristes exemples de désertion, mais il est vrai aussi que c'est la famille des Bourbons qui les a le plus souvent donnés. Tels sont les exemples donnés par Philippe-Egalité, et par les d'Orléans. Rappelez-vous aussi l'affaire de Bayonne et les trahisons mutuelles des Bourbons d'Espagne. Rappelez-vous les derniers incidents de l'histoire du comte de Montémolin.

« Si M. le sénateur de Heeckeren a voulu faire une allusion, je la relève. (*Très-bien!*) Car elle retombe de tout son poids sur la famille qu'il a voulu défendre. Puisqu'il a abordé ce sujet, il faut parler ici loyalement et franchement. Les dissidences, les différences d'appréciation, peuvent se trouver quelquefois dans le bonheur, dans les temps prospères, jamais dans le malheur. (*Vive approbation*).

Oui, il y a des familles souveraines où les différences d'appréciation se produisent dans les temps heureux, mais où l'on ne forme qu'un seul faisceau en présence du danger. (*Très-bien! Très-bien!*) Le prince Lucien avait différé d'opinion avec le chef

de la dynastie impériale; il s'est rapproché de lui quand le péril s'est présenté. (*Approbation*).

«Messieurs, l'avenir répondra au passé, soyez en sûrs! (*Très-bien!*) Si un danger venait à naître pour la dynastie impériale, ce qu'à Dieu ne plaise! oh! soyez en sûrs, l'histoire n'aura pas à enregistrer un de ces tristes exemples que nous trouvons dans la conduite de la maison de Bourbon. Les Napoléon ne feront qu'un. (*Très-bien! très-bien!*) »

Encore un des membres des vieux partis coalisés. Il figura dans les processions de la restauration, un cierge à la main; la restauration tombée il se railla immédiatement au gouvernement de Juillet, il cria et tempêta contre les jésuites, ce fut un de ceux qui frappèrent le plus fort contre les hommes qu'il encensait la veille. Sa récompense ce furent le manteau de Pair, et à la suite l'ambassade de Saint-Pétersbourg, où sa nullité fut si vite démontrée.....

Républicain du lendemain, puis ensuite bonapartiste de la veille, il est revenu aujourd'hui que l'Empereur n'a plus rien à lui donner—la coupe des faveurs ayant été épuisée jusqu'au fond par lui — il est revenu à ses anciens soi-disant principes; le Sénat ne compte pas de légitimiste plus légitimiste..... Dans le discours que vient de prononcer le Général Marquis *de Castelbajac* il supplie tout d'abord une assemblée conservatrice comme le Sénat de repousser des principes contraires aux intérêts de la France catholique et monarchique, principes qui nous conduiraient bien vite à la république et au protestantisme anglican. Le gouvernement les a désavoués, et l'orateur le remercie.

« Messieurs les sénateurs, dit-il, si l'on venait à reconnaître que, sur une question importante, tous les préfets, tous les

Digitized by Google

juges de paix, enfin tous les administrateurs ne sont plus en état de confiance vis-à-vis du gouvernement, certes il y aurait là un péril sérieux; et cependant M. le ministre de l'intérieur aurait entre les mains un reméde extrême, mais souverain: la destitution.

« Eh bien! supposez que tous les évêques, tous les curés, et tous ces millions de catholiques que compte la France n'aient plus de confiance dans le gouvernement: n'y aurait-il pas là un péril plus grand encore?

Une voix: Mais c'est une menace, cela!

« Messieurs, cette unité catholique est plus puissante que l'unité italienne et vaut mieux qu'elle. Cette unité italienne aurait les plus grands désavantages pour la France. Et remarquez qu'en ce moment le roi Victor-Emmanuel cherche à inculquer ce principe au roi de Prusse. De sorte que la France pourrait se trouver bientôt prise entre deux puissantes et dangereuses unités: l'allemande et l'italienne.

L'orateur critique le système qui consiste à séparer Rome entre deux maîtres, par imitation sans doute du jugement de Salomon, et il conclut en demandant que le gouvernement conserve le *statu quo*, qui donnera le temps aux passions de se calmer et aux bonnes solutions de se produire.

À ces déclamations, à ces menaces, le baron de La Crosse a répondu noblement; voici un extrait de son discours, qui dit carrément la vérité aux anciens partis.

« Le président du Conseil d'Etat a répondu dans un noble langage à ces appréhensions, qu'il me soit permis d'ajouter que je ne redouterai jamais pour la politique de l'Empereur certaines influences dont on a parlé. L'Empereur sait faire à la

bonne entente des sacrifices sur des intérêts secondaires. Mais on ne doit pas oublier un grand fait qui domine la politique de ces douze dernières années, c'est que l'Empereur est le plus loyal, le plus fidèle des alliés, mais il ne subit jamais les alliances.

« M. de La Crosse à l'appui de son opinion rappelle ce qui s'est passé en diverses circonstances sur des points de contestation avec l'Angleterre, et notamment au sujet de l'annexion de Nice et de la Savoie, lorsque l'Angleterre avait la prétention de soumettre l'annexion à l'approbation des puissances : l'Empereur a maintenu la question sur le terrain français, parce qu'il s'agissait d'un intérêt français.

« L'orateur montre l'Empereur toujours et avant tout préoccupé de la sécurité du Pape, au milieu des incertitudes et des dangers de la question italienne. Certes l'idée de la Confédération était une idée française; mais il faut remarquer aussi qu'elle était un moyen de maintenir le pouvoir et l'influence du Saint-Père. Quand les Marches et l'Ombrie furent envahies, que fit l'Empereur ? Il rappela son ambassadeur de Turin, il doubla le chiffre de nos troupes à Rome. Ne sont-ce pas là des actes suffisamment énergiques? Il n'y a donc pas à craindre les influences dont on redoute l'action sur la politique française.

« Il y a une autre influence, messieurs les sénateurs, à laquelle l'Empereur n'a jamais cédé, dit l'orateur ; c'est celle des partis. Je parle des partis en dehors de cette enceinte ; car ici personne ne cède à aucune préoccupation étrangère, j'en suis bien convaincu.

« Il y a des partis au dehors qui ne peuvent pardonner à l'Empereur la gloire dont il a couvert la France, qui ne peuvent lui pardonner le point de dignité où il a fait parvenir notre poli-

tique extérieure, qui ne peuvent lui pardonner d'avoir mieux gouverné qu'ils n'ont gouverné eux-mêmes. Ces partis voudraient faire sortir de cette question d'Italie des maux pour notre patrie, ils voudraient en faire sortir le trouble de la question romaine.

« Le cri des partis a trouvé un écho dans des sphères où il n'aurait pas dû pénétrer. Je ne veux pas m'expliquer davantage.

« En présence de ces circonstances, j'ai le droit de dire que la rédaction de l'Adresse répond à la vérité politique de la question.

« Je voterai l'Adresse, parcequ'elle rend un hommage sincère et mérité à la sagesse de l'Empereur, parce qu'elle concilie les droits de l'Italie avec les intérêts réels de la papauté, parce qu'en exprimant les espérances et les vœux du Sénat, elle laisse toute liberté à l'action du gouvernement..... »

Voici une des nullités du parti Orléaniste, un nouveau converti à la légitimité qui se lève encore pour venir—comme l'âne de la fable — donner son coup de pied au lion qu'il croit près d'expirer — mais qui bien au contraire — va se relever plus fort que jamais et d'un froncement de ses formidables sourcils faire rentrer sous terre ou fuir au loin toutes ces bêtes venimeuses, tous ces animaux malfaisants.

M. de Gabriac, après avoir parlé un peu sur tout, en arrive à la question italienne, il débute par faire le procès à l'Angleterre, et s'étonne de l'influence de l'Angleterre auprès du Piémont d'autant plus qu'en cas d'une guerre entre celui-ci et l'Autriche, ce ne serait pas l'Angleterre, mais bien la France dont on solliciterait l'appui, car on sait assez que jamais l'Angleterre ne consentira à se déclarer contre l'Autriche, qu'elle consi-

Digitized by Google

dère avec la Turquie comme une des bases essentielles de l'ordre européen. Mais on doit compter que la France ne s'engagera pas de nouveau dans une guerre en faveur du Piémont. Les dépêches et les paroles de l'Empereur, déclarant que la France ne s'engagera que pour le droit et la justice lui donnent toute confiance à cet égard.

Nous avons fait connaître quels étaient les vœux, les espérances des partis orléaniste et légitimiste. Eux si divisés pendant 18 années, qui ont usé l'un envers l'autre de tout ce que le mépris, la haine peuvent mettre en avant de plus injurieux, de plus féroce, de plus infâme, se sont réunis, se sont coalisés, saisissant avec bonheur une question spécieuse pouvant prêter matière à leurs déclamations furibondes contre la duplicité du gouvernement impérial.

Nous croyons avoir assez donné la parole aux représentants de l'ancien régime pour que nos lecteurs puissent se faire une idée de la sympathie que ces hommes là éprouvent pour l'indépendance et la liberté de l'Italie.

Combien est autre le langage tenu par les partisans du gouvernement de l'Empereur!!

Voici par exemple M. *Pietri*, qui d'origine Corse, fut chargé à plusieurs reprises, par Napoléon III, de missions en Italie. Nous dirons tout, en disant que ce fut sur lui que le choix de l'Empereur tomba, lorsqu'il fut question de l'annexion de la Savoie et des Alpes maritimes à la France.....

Ecoutons-le, lui qui connait si bien l'Italie, et qui a pu voir *de visu*, et entendre *de auditu*.....

« M. Pietri dit que depuis le commencement de son règne l'Empereur est constamment resté fidèle au programme qu'il

s'était tracé. Soit dans ses discours, soit dans ses actes, il n'a cessé de s'inspirer des idées civilisatrices dont sont également empreints les écrits qu'il a publiés. Depuis le jour où l'armée française est allée rouvrir au Pape les portes de Rome, il y a dans la conduite de l'Empereur une logique admirable, qui a su concilier les intérêts de la France avec les régles du droit et de la justice, sans oublier les obligations attachées au titre de fils aîné de l'Eglise. Il a rétabli le Pape, parceque son renversement avait été l'œuvre d'une faction. Mais dès ce moment il demandait à Pie IX de nombreuses réformes réclamées par les plus légitimes intérêts. Le gouvernement du Saint-Siége promit. Mais que fit-il ? Aussitôt qu'il crut, bien à tort, que le danger était éloigné, il ajourna ses promesses. Ce n'est pas l'Empereur qu'il faut rendre responsable des perpétuelles hésitations de la cour romaine.

« Quand il se décida à faire la guerre contre l'Autriche pour rendre l'Italie à elle-même, que d'oppositions sa politique ne rencontra-t-elle pas jusque dans le sein du gouvernement. Mais cette opposition ne fut pour la France qu'une occasion de plus de manifester ses sentimens, et, dès que l'Empereur eut parlé, un magnifique élan anima le pays. Après Solferino on put craindre un moment que le programme ne restât inachevé; mais l'Autriche amoindrie n'était plus ni une menace ni un danger ; l'Empereur pouvait donc s'arrêter. Peut-être aujourd'hui doit-on regretter qu'il ne soit pas allé plus loin. Beaucoup de difficultés qui ont surgi depuis auraient sans doute été éloignées; mais il n'en faut pas moins reconnaître que, par la paix de Villafranca, l'indépendance de l'Italie était proclamée, et que les plus justes

satisfactions étaient assurées par l'établissement d'une confédération italienne.

« Maintenant, si les événemens n'ont pas répondu aux espérances conçues, si la confédération italienne n'a pu être fondée, il faut en accuser les gouvernemens italiens, qui se sont laissé aller à des idées de réaction; il ne faut pas en accuser l'Empereur. Il n'est pas responsable de la non-exécution du traité de Villafranca. L'Empereur a blâmé les agressions du Piémont contre les Romagnes et contre Naples. Il a rappelé son ambassadeur. Il ne pouvait pas faire davantage. Il ne pouvait pas défendre par les armes les gouvernemens qui se perdaient eux-mêmes. Il aurait compromis le prestige de l'origine de son pouvoir impérial.

« Et d'ailleurs, au profit de qui se serait exercée cette intervention? Au profit d'un duc de Toscane, qui était vassal de l'Autriche et qui avait porté les armes contre nous à Solferino! Au profit d'un duc de Modène, qui n'avait pas reconnu l'Empire! Au profit d'un roi de Naples, qui n'avait jamais voulu suivre nos conseils! Fallait-il, tout en couvrant la Papauté de notre protection, se compromettre au profit du gouvernement pontifical, qui ne voulait nous accorder aucune réforme, qui ne tenait aucun compte de nos bienveillants avis, qui nous répondait par la plus constante ingratitude?

« Si nous n'avons pu sauver les gouvernemens italiens, c'est la faute des intéressés. Le gouvernement des Deux-Siciles s'était suicidé; l'expédition de Garibaldi était inutile pour faire tomber ce gouvernement condamné.

« A Rome, tous les efforts de la France ont été impuissans; l'Empereur a voulu faire garantir les Romagnes avec le vica-

Digitized by Google

riat de Victor-Emmanuel. Cette proposition a été rejetée. L'Empereur ne se découragea pas. On mit en avant le plan d'une garantie des Etats pontificaux par toutes les puissances catholiques avec une garde fournie en commun à Sa Sainteté. Nouveau refus arrogant. Le Souverain Pontife oublia complétement qu'il devait son salut à la France.

« Il faut rappeler ici l'incident fâcheux de l'encyclique envoyée à certains journaux. Puis le gouvernement pontifical rêva une armée; il appela à sa tête un général qui, en haine de l'Empereur, avait refusé de servir son pays depuis dix ans. A ce signal les vieux partis se réveillèrent; Rome devint un nouveau Coblentz, nous revîmes des pélerinages politiques. Des prélats français n'hésitèrent pas à se joindre à ces manifestations. On sait ce qu'est devenue cette armée du Pape. Le général Lamoricière, dépouillé de son prestige militaire, s'éloigna de ce champ de bataille qui avait été si funeste à sa gloire. Que fit le Pape ? Il jeta une sorte d'interdit sur l'Empire français, en refusant l'institution canonique à des évêques nommés par l'Empereur. Voilà la reconnaissance du gouvernement pontifical.

« Ainsi l'Empereur a tout fait pour le Pape, mais tous ses vœux ont dû rester stériles. Que faut il donc faire aujourd'hui ? Il faut se borner à sauver la puissance spirituelle du souverain pontife. Le pouvoir temporel doit être considéré, comme perdu. Mais ce qui doit consoler les âmes catholiques, c'est que la puissance temporelle n'est qu'une institution politique. Le prestige du pouvoir spirituel de la papauté ne dépend pas de la possession d'un morceau de terre.

« Depuis 1848 il n'est plus que les hommes de parti qui puis-

Digitized by Google

ent attacher quelque importance au pouvoir temporel de la papauté. (Légères rumeurs.)

« M. le baron De Lacrosse. Est-ce que vous prétendez que la déchéance du pape aurait été prononcée en 1848 ? Il n'en est rien !

« M. Pietri. La paix véritable ne peut naître que d'une solution complète. Vous n'aurez qu'à ce prix une paix durable dans l'Eglise. Mais il faut aborder résolûment les difficultés. Que la France et l'Italie s'entendent pour *donner satisfaction à la papauté au point de vue spirituel.* Que ce pouvoir de la papauté soit au dessus de nos discordes et de nos intérêts. Qu' il règne sur les âmes. Dans cette sphère élevée,il sera aimé et respecté. *Rendons à Dieu ce qui est à Dieu , et* AUX ITALIENS LEUR LIBERTÉ ET LEUR INDÉPENDANCE.

« Que le Sénat ne s'arrête pas dans l'expression de ses vœux à des formes douteuses et équivoques. Ce serait perdre le bénéfice du sang versé à Solferino et à Magenta que de pousser l'Italie dans la voie des réactions. Les assemblées qui n'ont pas su, qui n'ont pas osé parler librement n'ont sauvé aucune dynastie. L'attitude de la réaction doit dicter notre conduite. *La réaction relève la tête, son langage est factieux et digne des plus mauvais jours. Ce n'est pas en un tel moment que la France doit sacrifier ses alliés naturels.*

« L'Italie a trois cent mille hommes à mettre à côté de notre armée,au moment de la lutte dont on semble nous menacer. L'orateur approuve avec chaleur les réformes du 24 Novembre.Elles ont prouvé que la Constitution de 1852 avait dans son sein le germe de tous les progrès.Il faut marcher avec l'Empereur. L'orateur donne également toute son approbation à la

Digitized by Google

circulaire dans laquelle M. le ministre de l'intérieur faisait appel à la conciliation. *Il regrette seulement qu'il ait été exclusivement question des hommes des anciens partis.*

» Pourquoi ne pas faire également appel aux hommes des partis avancés ? Il en est parmi eux qui ont un cœur généreux et un sincère patriotisme. Partisans de la souveraineté nationale, ils se mettent facilement d'accord avec l'Empire. C'est en les repoussant qu'on les a poussés aux résolutions extrêmes. Avec de la modération, on en aurait fait facilement des soutiens de la politique nationale inaugurée par l'Empire.

« Après avoir loué la partie de la circulaire qui rend à la presse la liberté de la discussion à propos des actes de l'administration, l'orateur déclare qu'il n'était pas disposé à voter en sa faveur, mais depuis les derniers discours qu'il a entendus, il a pris la résolution de repousser les amendemens présentés dans le même sens et de voter, au contraire, les propositions conformes au projet d'adresse.

En lisant un pareil discours, on sent, on est convaincu que celui qui l'a prononcé, connait la question dont il parle. C'est carré, c'est logique, les arguments sont irréfutables, ce ne sont que des faits qui se sont passés au grand jour, au vu et au su de tous.

Mais celui qui a arboré le plus franchement dans le Sénat le drapeau de l'indépendance italienne, c'est le prince Napoléon.

Nous avons déjà donné sa réponse au Marquis de La Rochejaquelein, nous ne pouvons résister malgré l'exéguité de notre cadre à donner les extraits les plus remarquables de ce discours. Événement fidèle à notre idée , nous ne citerons que les passages concernant spécialement l'Italie.

Digitized by Google

« S. A. I. dit ensuite que si elle a eu à remercier M. de La Rochejaquelein de sa violence, elle le remerciera aussi de sa franchise. Ce qu'il veut — il l'a déclaré très-nettement, — c'est une expédition de Rome; c'est la guerre avec le Piémont, c'est rejeter l'Italie dans les bras de l'Angleterre et nous brouiller avec cette puissance. Et en faveur de qui, en faveur du Pape, dont nous désapprouvons la conduite politique; en faveur du duc de Toscane, qui combattait contre nous à Solferino!

Il nous offre l'alliance du duc de Modène, qui jamais n'a voulu nous reconnaître; il nous offre l'alliance avec le roi de Naples, qui n'a pas su défendre sa couronne ; puis, après tout cela, il nous offrira sans doute l'alliance de ceux dont nous avons abbattu l'influence en Italie! Il y a peut-être quelques évêques qui l'approuveront ; il trouvera de l'écho dans un certain parti, mais j'affirme que la nation ne l'approuvera pas.

« L'orateur, arrivant au fond même de la question, dit qu'il n'a que les plus grands éloges à donner à la politique française; en 1849, il a regretté l'expédition de Rome; mais, depuis 1849, l'attitude de la France est celle d'un grand peuple. Ce qu'il approuvera surtout, ce sont les reproches adressés aux gouvernements qui s'obstinent dans des traditions à jamais condamnées; c'est le principe de non-intervention surtout, principe d'où découlera l'unité de l'Italie; c'est enfin le rappel de notre flotte de Gaëte.

« Cette politique, l'orateur ne craint pas de le redire, nous amènera à l'unité de l'Italie, qui est un bien, comme il le prouvera. Elle nous amènera à sauver le Pape malgré lui, à le déterminer à faire des concessions pour sauver, ce que personne n'attaque, son pouvoir spirituel.

Digitized by Google

« Son Altesse Impériale étudie la suite des faits depuis Villafranca. Elle n'a pas à raconter les préliminaires de cette paix. L'Empereur, à son retour de la campagne d'Italie, les a exposés, avec une entière franchise, au Sénat réuni autour de lui à Saint-Cloud; ce qu'il en veut faire ressortir, c'est que la paix de Villafranca a été surtout motivée par des considérations militaires. Ses conséquences se sont ensuite admirablement développées, et on doit bénir la main qui a préparé ce glorieux enchaînement des faits dont nous avons été les témoins.

« On a dit que la guerre d'Italie n'avait pas été populaire en France. Son Altesse Impériale s'inscrit en faux contre une telle assertion; il suffit de se rappeler l'ovation qui fut faite à l'Empereur par le peuple, par les ouvriers, au moment de son départ. Certes, s'il y a eu en France quelque chose de peu populaire, ce n'est pas la guerre d'Italie, c'est bien plutôt la paix de Villafranca.

« Il y avait deux choses dans cette paix de Villafranca. Les souverains ont commencé par régler ce qui dépendait d'eux: la cession de la Lombardie, faite à la France pour ménager les susceptibilités de l'Autriche, et la rétrocession faite au Piémont; puis sont venues une série de promesses qu'il ne dépendait de personne d'accomplir. L'Empereur Napoléon et l'Empereur d'Autriche se sont dit: Fixons l'expression de nos désirs; les princes dépossédés, par exemple, rentreront dans leurs Etats; mais ce qu'il importe de bien mettre en relief, c'est qu'il n'a été stipulé que jamais l'Emperenr ne permettrait à l'Autriche d'intervenir à main armée. Tout ce qui comportait la partie positive du traité a été exécutée par la France, et au-delà.

« M. le président du conseil d'Etat me rectifiera si je me

Digitized by Google

trompe; mais il me semble qu'une somme de 100 à 120 millions a été payée par la France avant le délai de son engagement. L'Autriche a été moins fidèle à ses promesses. N'avait-il pas été stipulé que les Hongrois passés au service du Piémont rentreraient dans leur pays sans être inquiétés ni directement, ni indirectement, ce qui voulait dire notamment sans être enrôlés de force; car, dans l'armée autrichienne, un soldat est plutôt une machine qu'un homme. Eh bien! au mépris de cette convention, des Hongrois ont été torturés, bâtonnés et enrôlés dans l'armée autrichienne, on pourrait citer plus de cinq-cents de ces légionnaires ainsi traités par l'Autriche; l'orateur en a lui-même sous les yeux une assez longue liste, car il y a deux ou trois de ces malheureux qui ont pu s'échapper pour mettre l'Europe au courant de leurs griefs. L'orateur n'insiste pas davantage, mais il tenait à relever une accusation qui l'a blessé, et à bien établir que l'Empereur a fait tout ce qu'il a promis.

« Quant à ce qui était en dehors des promesses, à ce qui n'était que dans les désirs, faut-il donc faire un reproche aux populations de n'avoir pas voulu de souverains détestés? Quand le Roi Victor-Emmanuel apposa sa signature sur le traité de Villafranca, il se borna à écrire de sa main : *Approuvé en ce qui concerne le Piémont*..... En effet, que pouvait faire le Piémont? Pouvait-il s'engager à imposer par la force aux populations de l'Italie les promesses de Villafranca? Non : ce qu'il pouvait faire c'était de retirer ses troupes et ses agens; il l'a fait. Mais alors, qu'est-il arrivé? c'est que les populations, longtemps prises pour dupes, n'ont eu qu'un but, celui de profiter de l'occasion qui leur était offerte pour se débarrasser une bonne fois de leurs princes.

Digitized by Google

« On a beaucoup parlé du respect des traités. Mais j'avoue que je suis étonné de cette sympathie pour les traités de 1815. Le sort des Etats italiens est réglé par ces traités, qu'on ne l'oublie pas. Ces traités peuvent trouver place dans les documents diplomatiques ; mais je n'aime pas qu'on les glorifie ici, et qu'on en fasse le palladium du droit public européen.

« Il faut respecter ces traités, sans doute, mais à la condition de les maudire et de les déchirer quand nous pourrons. (*Très bien!*) Ces traités, l'Europe les a respectés, mais à la condition de les déchirer contre nous. Rappelez-vous Cracovie ; oui, on les a toujours invoqués contre nous, en vertu probablement des doctrines de ce grand jurisconsulte, DE VATEL, que M. de La Rochejaquelein nous citait hier.

« Messieurs les sénateurs, la gloire de l'Empereur, c'est d'avoir déchiré les traités de 1815 de la pointe de son épée (*Très bien! très bien!*), et le peuple lui en est reconnaissant. (*Très bien!*)

En 1796, le général Bonaparte écrivait de Bologne au Directoire exécutif une dépêche dans laquelle il est dit que les populations de la province payent bien les impôts, aiment les soldats français, mais haïssent le pape avec ardeur, et qu'elles ne redoutent pas de plus grand malheur que de rentrer sous la domination papale. « On n'y a pas changé un seul employé, dit la dépêche citée par S. A. I., à l'exception du légat du pape. »

Ne dirait-on pas, en changeant les dates, que cette lettre a trait aux derniers événemens? car la même chose s'est passée en 1859, où l'on a vu le légat quitter Bologne à la suite du dernier cavalier autrichien.

L'orateur donne lecture de lettres et dépêches du général Bonaparte en date des 16 et 17 octobre 1796, 22 janvier, 17

février 1797, desquelles il résulte que la France a eu en tout temps à réclamer auprès du gouvernement pontifical dans l'intérêt de l'Italie, et qu'il a toujours trouvé un obstacle dans les intrigues, et les intrigans qui entouraient le pape.

«On dirait,s'écrie l'orateur,que quelques unes de ces lettres ont été écrites de nos jours. Je signale notamment la dépêche adressée à Joseph Bonaparte, ambassadeur à Rome, et dans laquelle le général demande le renvoi de l'autrichien Provera,mis par le pape à la tête de ses troupes.

« Je passe maintenant à l'examen de la politique de l'Italie méridionale, et ici, pour justifier la chute du roi de Naples, il suffit d'examiner le passé; ce n'est pas mon opinion que je veux donner, c'est celle des représentants de toutes les nations civilisées près de la cour napolitaine.

« L'honorable orateur, examinant successivement une partie des dépêches adressées par M. le baron Brenier au gouvernement français, fait remarquer que dans chacune notre représentant à Naples signalait incessamment des fautes, des excès, des violences du gouvernement napolitain. Il insiste particulièrement à ce point de vue, sur la circulaire adressée le 13 décembre 1859, par le ministre de la police, M. Ajossa, aux intendants, et dans laquelle il leur écrit notamment de procéder sans la moindre hésitation à l'arrestation de quiconque offrirait des éléments de culpabilité et même de *simples soupçons*.

« Son Altesse Impériale cite encore ce qui s'est passé au sujet d'un avocat distingué, décoré de la Légion d'Honneur, M. Cacace, compris dans des arrestations faites en masse,et dont M. le baron Brenier n'obtint pas sans peine la mise en liberté, à la condition encore que M. Cacace quitterait Naples dans les huit

Digitized by Google

jours. Et quand on réclamait auprès du roi contre ces mesures de police, il déclarait qu'il n'avait pas à s'en occuper, se mettant ainsi, dit l'orateur, au-dessous de son ministre de la police.

« Revenant à l'examen de la correspondance diplomatique, Son Altesse Impériale constate que notre représentant à Naples est obligé de reconnaître à chaque moment dans ses dépêches que les maux dont on se plaint à Naples sont réels, que les griefs sont incontestables, que c'est là la cause du mal, la cause des révoltes, et certes de pareilles déclarations justifient assez le Piémont dans ses tentatives pour l'unité italienne.

« Passant aux événements de Sicile, l'honorable membre y signale encore, d'après une dépêche de M. Boulard, vice-consul de France, du 16 avril 1860, les mêmes violences, les mêmes persécutions de police qui se sont produites à Naples, et que rien ne justifiait davantage. Ainsi, à Messine, on se trouvait en présence d'une population tranquille, calme, décidée à ne donner le prétexte d'aucun désordre; devant cette attitude que fait l'autorité? Elle met en liberté les voleurs et les assassins pour arriver à des provocations qui excusassent les rigueurs qu'on méditait.

« Voilà ce qui résulte de la dépêche de M. Boulard. Ainsi, voilà un gouvernement régulier qui lâche des voleurs et des assassins sur une population inoffensive, pour provoquer un conflit dont ces misérables eux-mêmes espéraient bien profiter; ils sifflaient les officiers, les soldats répandus dans les rues; ceux-ci, heureusement, hésitèrent à faire feu et tirèrent en l'air. C'est que ces soldats étaient des braves gens, eux pas; ce n'étaient des assassins; ils reçoivent des ordres, ils y obéissent sans doute, mais ils y obéissent avec la pudeur d'honnêtes gens. *(Mouvement)*

« Et tout ceci se passait un mois environ avant l'arrivée de Garibaldi en Sicile. Ainsi, on le voit, toutes les dépêches prouvent que si un mouvement a éclaté en Sicile, c'est aux provocations mêmes du gouvernement napolitain qu'il faut s'en prendre, comme le déclare M. le baron Brenier, et non aux suggestions du gouvernement piémontais. Voilà donc le gouvernement du Piémont justifié par les agents français eux-mêmes, alors qu'ils ne pouvaient prévoir les événements qui allaient se succéder.

« On a accusé aussi avec violence la conduite du gouvernement piémontais à l'égard des volontaires italiens entrainés par un sentiment de patriotisme exagéré peut-être, mais juste. Eh bien! le 9 mars 1860, M. le baron de Talleyrand, qui ne passe pas certes pour être trop favorable à la révolution italienne, disait que M. de Cavour aurait tenté une expérience fort dangereuse en essayant d'empêcher l'embarquement des volontaires à Gênes.

« Enfin l'orateur, discutant la politique piémontaise à Naples, déclare qu'elle était sincère, mais qu'elle a dû toujours être en défiance, et il cite l'opinion de lord John Russell, rapportée dans la dépêche de M. le comte de Persigny du 10 juillet 1860, et par laquelle le ministre anglais exprimait sans réserve toutes les défiances que lui inspirait le gouvernement napolitain. Après cela, poursuit S. A. I., trouvez-vous étonnant que le Piémont, qu'un gouvernement national, libéral, n'ait pas cru aux promesses du roi de Naples? Mais il eût été impardonnable d'y croire. Le passé ne parlait-il pas assez pour l'avenir? l'histoire ne nous montre-t-elle pas les Bourbons faisant toujours des concessions au moment du danger et les retirant quand le danger est passé. *(Mouvement)*

Digitized by Google

« Il n'est pas d'infâmies, de parjures dont la dynastie napolitaine ne se soit rendue coupable, et on vient s'étonner que le Piémont n'ait pas eu confiance dans un jeune homme qui a du courage, qui s'est bien conduit à Gaëte, mais qui, d'après les précedents mêmes qu'il trouvait dans sa famille, se serait cru plus tard en droit de retirer ses concessions, de manquer à sa parole, de jeter ses ministres dans les fers. *(Bruit)*

« Et n'est-ce pas ce que son père a fait avec Poerio, Poerio jeté en prison, les fers aux pieds, et pourquoi? parce qu'il avait eu confiance dans le roi de Naples réclamant son concours au moment du péril. Voilà le gouvernement auquel on voudrait que les patriotes italiens eussent donné leur confiance. Non, ce n'était pas possible. *(Nouveau mouvement)*

« Que résulte-t-il de toutes les dépêches? que personne ne croyait au roi de Naples et que c'était une nécessité d'intervenir.

« Et de là il ne faut pas conclure que l'intervention en vue de l'unité fut une idée ambitieuse, que l'unité elle-même fut le rêve d'un soldat heureux; elle avait pris naissance dans les événements eux-mêmes, et se trouvait dans les prévisions de tous; l'unité était dans l'air comme un de ces courants auxquels rien ne peut résister, et comme une idée féconde qui doit réussir, et qui réussira, parce qu'elle est bonne et utile à la France, malgré l'opinion contraire émise dans les documents publiés par M. le ministre des affaires étrangères, qui la craignait, qui la redoutait, mais qui la prévoyait en reconnaissant qu'il était trop tard pour arrêter le courant.

« On a parlé du roi de Naples, et on a voulu établir une différence entre lui et son père; il est à croire qu'il aurait été lié par les traditions de sa famille. Qu'on ne l'oublie pas, à la

mort de l'avant-dernier roi, il y avait cent quatre-vingt mille suspects exclus des droits civils, surveillés, internés ; la police avait tout corrompu, usé tous les ressorts et laissé dans le pays des traces, qui se révèlent aujourd'hui à Naples par une anarchie malheureuse dont il sera peut-être bien difficile de sortir. Cet état de choses était la conséquence du régime suivi sous le père, sous le grand-père du roi de Naples.

« Il ne faut pas mêler les femmes aux débats de cette nature: une reine malheureuse est digne de respect ; mais, si on veut parler des femmes, qu'on reporte ses souvenirs à l'année 1798, où la fille de Marie-Thérèse, la reine Caroline, se vautra dans le sang, ne craignit point de se faire l'amie de lady Hamilton, la maîtresse de Nelson, de l'amiral Nelson, le bourreau des Napolitains, chargeant un cardinal, le cardinal Ruffo, de dresser des échafauds ; qu'on se rappelle la reine Caroline faisant changer sa chambre à coucher de place en disant: « De là je verrai mieux pendre! » et qui vit pendre, en effet, de sa fenêtre, aux vergues des vaisseaux anglais, les meilleurs citoyens de Naples, et entre autres le prince Caracciolo!

« Encore un souvenir : on a invoqué pour la discussion (et est-ce bien de bonne foi!) un honteux décret, rendu sous l'influence des plus fâcheuses passions révolutionnaires, relatif à la famille d'un assassin.....

M. le marquis de La Rochejaquelein. — Permettez, monseigneur, je n'ai pas dit cela!

S. A. I. le prince Napoléon. — Alors vous avez fait allusion à une récente cérémonie.

M. le marquis de La Rochejaquelein. — Oui! j'ai parlé de l'apothéose.

Digitized by Google

S. A. I. le prince Napoléon. — Oui. Eh bien! je regrette qu'on ait invoqué ce souvenir, car on ne doit pas s'en servir comme argument: je le désavoue. Mais qu'on ne nous force pas à rappeler ce qu'a fait, en ce genre, la Restauration, ce gouvernement se disant de droit divin, s'appuyant sur l'honnêteté politique et sur l'autel. Qu'on ne nous force pas de montrer ce gouvernement glorifiant un assassin, Georges Cadoudal, en conférant la noblesse à Joseph Cadoudal, et à rappeler qu'un roi de France n'a pas rougi en apposant sa signature à un pareil décret.

« Est-ce donc la faute du Piémont si le gouvernement napolitain est tombé? Il est tombé devant une poignée de volontaires, parce qu'il était faible, et qu'un gouvernement faible doit tomber. Croit-on que si des légitimistes ou des républicains, venant des côtes d'Angleterre, faisaient une descente en France, le gouvernement s'en prendrait à l'Angleterre? Non, il se chargerait lui-même de sa défense et ferait fusiller les rebelles. Le gouvernement de Naples devait tomber, ET GARIBALDI, CET HOMME HONORABLE, PARCE QU'IL A TOUT SACRIFIÉ POUR LE TRIOMPHE DE SES IDÉES, a dû le premier être étonné de la facilité de ses succès.

« Qu'on ne dise pas que la trahison lui a ouvert la Sicile et Naples; les gouvernements qui sont trahis dans de telles circonstances ne sont pas bien forts: l'histoire n'offre pas d'exemple d'un homme d'Etat qui, dans le silence de son cabinet, médite une trahison; ce qu'il y a de vrai, c'est qu'on s'embarque peu à peu dans une mauvaise situation, et qu'on arrive d'événements en événements au moment où c'est tout le monde qui trahit.

Digitized by Google

« Il devait tomber, ce gouvernement, pour obéir à cette grande idée de l'unité italienne. L'Italie est un tout. M. de La Rochejaquelein dit que ce tout n'a jamais existé ; mais est-ce une raison pour qu'il ne doive pas exister? L'unité est une grande idée qui a fait la France ce qu'elle est, et qui doit triompher pour le bonheur de l'Italie.

« Et au nom de quels intérêts et de quels principes a-t-on combattu l'unité? Au nom de nationalités que l'on défend tant et qui ne se défendent pas; au nom de la légitimité ; et pourquoi? Les Romanoff sont légitimes en Russie; mais les Bourbons de Naples, où est leur légitimité? Ils n'étaient légitimes que par les revers de la France; mais Parme, mais Modène, mais Lucques, où est donc la question de légitimité? Où trouve-t-on davantage celle de la nationalité dans ces morceaux déchiquetés? Oublie-t-on que Parme, par les traités, devait, à la mort du duc, revenir, partie à l'Autriche, et partie au Piémont?

« L'orateur soutient qu'en intervenant à Naples, le Piémont a agi très politiquement; et dans l'intérêt véritable de l'Italie et de l'Europe elle-même.

« Le roi Victor-Emmanuel ne veut pas que Garibaldi soit son ministre des affaires étrangères. Garibaldi pouvait le compromettre à Naples; il aurait eu à sa disposition des arsenaux, une flotte, une armée. Il aurait pu faire quelque héroïque folie qui l'aurait porté vers Rome ou vers Venise.

« Le roi de Piémont l'a arrêté, il l'a arrêté sans effusion de sang. Il a pris en main son drapeau et sa cause. Il a bien fait. Ce n'est pas là de la mauvaise foi. C'est de la politique, de l'excellente politique. Si je voulais jeter un coup d'œil sur l'histoire d'Angleterre et vous parler de l'expédition de Guillaume d'O-

Digitized by Google

range qui, lui étranger, envahissait les Etats de son beau-père, on n'aurait pas de peine à prouver que tout l'avantage est en faveur de Victor-Emmanuel. Naples n'est-ce point l'Italie, et Victor-Emmanuel n'est-il pas Italien?

« Je ne dirai rien de la défense de Gaëte, poursuit l'orateur. Elle a été longue, non pas aussi longue que beaucoup de militaires auraient pu le désirer. Nous avons les exemples de 1806 et 1807. Un prince de Philipstadt se défendit pendant six ou huit mois avec deux mille quatre cents hommes. Le maréchal Vaillant me disait qu'il aimerait mieux défendre Gaëte que l'attaquer. Mais enfin la défense a été honorable. En diminuant le mérite des assiégés, je diminuerais celui des assiégeans, ce qui n'est pas du tout dans mon intention.

« Il y a longtemps que le roi de Naples voulait céder. L'empereur lui en avait donné le conseil, et il ne le repoussait pas absolument, quoiqu'on veuille aujourd'hui le faire passer pour un foudre de guerre. Quand on avait défendu si faiblement un royaume si faiblement attaqué, on ne pouvait en effet raisonnablement espérer de le reconquérir avec huit ou dix mille hommes.

«Donc le 16 janvier le roi voulait céder. Les représentants des puissances étrangères furent mandés près de lui. On tint conseil. Le Corps diplomatique se montra des plus ardents pour la continuation de la défense. Alors le roi fut spirituel; il joua à cette diplomatie un excellent tour: il offrit aux diplomates une énorme casemate. (*On rit*) Ce fut un sauve—qui—peut général. Je le tiens d'un témoin oculaire. L'un fut malade, l'autre avait besoin de vêtemens et de chemises, un troisième demandait à s'en aller pour revenir avec une grande flotte. Il ne resta là que

l'Espagnol, l'Autrichien et le Saxon. Voilà tout ce que produisit le courage européen, qui poussait le roi à ces extrémités.

« Messieurs, il me reste à appuyer sur la question fondamentale de notre discussion, celle qui est, sans contredit le plus difficile de faire triompher dans l'esprit du Sénat. Je veux parler de l'unité de l'Italie. Cette unité, Messieurs, était le résultat inévitable de la guerre de 1859. Je le prévoyais, et c'est pour cela, je l'avoue, que j'ai été partisan de cette guerre. Elle contenait le germe et le principe de l'unité italienne.

« En effet, l'Autriche étant battue, tous les petits princes italiens, qui n'étaient que ses préfets, devaient tomber avec elle. Ces souverains n'étaient que les hommes liges de François-Joseph. Le roi de Naples lui-même n'avait-il pas aliéné sa souveraineté au profit de Vienne? n'avait-il pas signé un traité d'après lequel il ne pouvait donner à son peuple d'autres institutions politiques que celle qu'aurait l'Autriche? On a dit qu'il y avait quelqu'un qui a plus d'esprit que chacun, c'est tout le monde. Eh bien! tout le monde en Italie, après la campagne de 1859, a dit que ces princes italiens devaient tomber avec l'Autriche. C'était la voix du peuple, l'opinion en Italie.

« Il y a un souverain qui n'était pas le préfet de l'Autriche, et qui l'est devenu par son libre choix: c'est le Pape!

« Mais, après la campagne de 1859, il fallait que l'Italie fût française ou italienne. Elle ne pouvait plus être autrichienne. Vous ne voulez pas qu'elle soit française: laissez-là donc être italienne.

« *S.A.I. le Prince Napoléon* dit qu'il lui reste à remplir une tâche qui, dans sa conviction, n'est pas la plus difficile, mais qui peut-être sera la plus difficile à faire passer dans l'esprit du

Sénat, c'est que l'unité de l'Italie est favorable à la France. L'intérêt de la France doit en effet dominer toutes les questions, et si l'orateur avait du entrainer par des argumens quelque cœur chevaleresque, quelque amant de la liberté des peuples en dehors de l'intérêt de la France, il ne se le pardonnerait jamais (*Très bien*).

Or, nous avons avec l'Italie une complète similitude de race, de religion. Nous avons des frontières qui ne peuvent donner lieu à aucune discussion, grâce à l'annexion de Savoie et de Nice. Et, puisque l'occasion s'en présente, j'en profite, dit le prince, pour repousser toutes les insinuations d'après lesquelles nous voudrions nous approprier les dépouilles de l'Italie. Non; nous ne voulons rien en Italie, nous avons repris ce qui la Sainte-Alliance nous avait enlevé en 1815; c'était notre devoir comme notre droit; c'était aussi le devoir de l'Italie de nous le restituer. Mais, en dehors de là, toutes les craintes sont chimériques. La politique de la France, l'orateur l'affirme pour lui-même, et ne craint pas de dire qu'il est en cela l'interprète de l'Empereur, est exempte de toute ambition dynastique; il en a pour garans les ordres qu'il a reçus dans le commandement qui lui a été confié en Italie, malheureusement en dehors des opérations militaires, mais, aussi plus empreint d'un caractère diplomatique. L'honorable marquis de La Rochejaquelein a surtout beaucoup parlé de l'Angleterre, beaucoup trop, dans l'opinion de S. A. I. Mais, au moins, puisqu'il a développé toutes ses défiances, doit-il accepter les argumens qui font ressortir notre force contre l'Angleterre. Or, quel est notre but pour nous opposer à la puissance maritime de l'Angleterre? N'est il pas de nous faire le centre de toutes les marines secondaires? Cela est si vrai que,

Digitized by Google

quand la France est allée en Crimée, quand elle a combattu la réaction à Sébastopol, comme elle a combattu depuis la réaction derrière le Mincio, ceux qui étaient opposés à l'expédition n'avaient pas de meilleure objection à faire que de dire que nous allions faire les affaires de l'Angleterre en détruisant une marine secondaire; et certes, si cet argument n'était pas de nature à détourner la France de son but, au moins ne peut-on pas nier que c'était pour nous un affaiblissement que la destruction de la marine russe. Eh bien! par là même, la création d'une marine italienne devient une force pour nous. Les hommes d'Etat anglais ne s'y trompent pas. En 1849, lord Aberdeen, faisant uu tableau des inconvéniens que pouvait présenter pour l'Angleterre l'unité de l'Italie, ne manquait pas de fair valoir cette création d'une marine secondaire.

« Mais l'unité de l'Italie est surtout favorable aux intérêts français, parce qu'elle est le seul moyen raisonnable de modifier les traités de 1815, et qu'elle prévient, pour l'avenir, l'abandon dans lequel la France s'est trouvée à d'autres époques. L'Italie est l'alliée naturelle de la France; il n'est pas besoin pour l'affirmer de compter sur la reconnaissance des peuples; il suffit pour cela de se rendre compte de leurs intérêts. Croyez-vous donc qu'il n'y aura pas bien longtemps encore entre l'Autriche et l'Italie d'insurmontales rancunes? En quoi la présence en Italie de toutes ces petites principautés renversées pouvait-elle servir les intérêts français? C'était à qui se disputerait l'influence sur ces princes, vous avez eu l'influence espagnole, puis l'influence autrichienne. Aujourd'hui du moins il n'y aura plus sur l'Italie que l'influence légitime des convictions et de la similitude des causes.

Digitized by Google

« D'ailleurs, il y a pour unir les deux nations française et italienne, le ciment du suffrage universel. C'est là ce qui nous constitue, je ne dis pas en lutte, mais en diversité avec les anciennes dynasties, et c'est par là aussi que les deux peuples sont soudés l'un à l'autre dans une indissoluble union. Il ne s'agit pas là du roi des Lombards, il s'agit du roi d'un peuple émancipé qui lui a noblement confié la sauvegarde de son indépendance. Voilà pourquoi les cabinets ne s'y trompent pas, et de là aussi cette confiance des peuples en Napoléon III. Et, à cette occasion, l'orateur est heureux d'insister sur la supériorité de notre politique comparée avec celle des hommes de 1848, qui refusaient de soutenir Charles-Albert parce qu'il était roi, et n'arrivaient ainsi qu'à colorer une lâcheté par une perfidie.

« Il est un mot surtout contre lequel l'orateur s'insurge avec passion, un mot de M. de Metternich, qui a dit que l'unité de l'Italie ne pouvait être qu'une expression géographique. Eh bien! deux ans à peine se sont écoulés depuis que M. de Metternich, cet enuemi irréconciliable de la France, est descendu dans la tombe, et on peut se retourner contre l'Autriche, pour lui dire: Où êtes vous? Vous n'êtes ni à Venise avec les Italiens, ni à Pesth avec les Hongrois, ni à Prague, ni à Cracovie; vous n'êtes que là où est le canon de votre fusil, et la schlague de votre caporal.

« Au point où en est arrivée la question, il reste maintenant à examiner si l'unité de l'Italie, qui est la seule bonne solution, n'est pas en même temps la seule possible. M. le marquis de La Rochejaquelein a été conséquent dans ses déductions; il veut employer la force.

M. de La Rochejaquelein. — Il n'est pas nécessaire.

Digitized by Google

S. A. I. le prince Napoléon. — Elle est nécessaire. Je suis convaincu que la menace, ce que vous voudriez bien, ne serait pas suffisante, il faudrait aller jusqu'à l'emploi de la force. Eh bien! vous siégeriez dans les conseils de l'Empereur, que jamais vous ne lui donneriez un pareil avis. Envisagez un moment cette hypothèse folle et absurde d'une intervention armée en Italie; vous aurez contre vous les Italiens, puis l'Angleterre. Et la Sicile, comment sera-t-elle gouvernée? L'Angleterre s'en emparera; vous lui en aurez donné le droit. Remarquez bien que par là vous n'aurez pas même satisfait l'Autriche; car, si l'Autriche déteste l'Italie, il y a quelque chose qu'elle déteste encore plus, c'est l'influence, c'est la force de la France.

« Il nous restera donc les prières de quelques évêques et les sympathies des soldats de Castelfidardo. Moi j'aime mieux m'appuyer sur les vainqueurs de Magenta et de Solferino.

« Croyez-le bien. Il faudra en arriver à l'unité de l'Italie. Rome ne résistera pas; l'opinion publique est bien fixée à cet égard. Et le Sénat sera-t-il donc moins libéral que le Parlement prussien, qui a bien été guidé dans l'expression de ses sympathies pour la cause italienne par une pensée anti-autrichienne et par cela même favorable à la France?

« Il est, poursuit Son Altesse, pour aborder toutes les questions, un nom douloureux à prononcer, c'est celui de Venise..... *(Mouvement)* Je ne veux rien dire qui puisse compromettre la politique de mon pays en Italie; la situation de Venise est un des plus grands malheurs des temps modernes, mais toute attaque intempestive serait déplorable; le rôle de l'Italie et c'est ainsi qu'elle le comprend, du reste, consiste à développer sa force, à constituer son armée, et alors, quand le moment sera

venu, et avec l'entente de la France, elle pourra redemander Venise. Voilà ce qu'il y a à faire, et on a pour garantie de cette conduite, la sagesse que le peuple d'Italie a montrée dans ces derniers événements.

« Après tant de siècles d'oppression, en effet, pourrait-on montrer un peuple qui abuse si peu de la liberté, qui s'en montre si digne? Certes, la France est un grand peuple, le premier entre tous, mais qu'on se la figure dans cette situation: tout serait renversé, bouleversé. Eh bien! pour encourager cette sagesse il faut soutenir l'Italie dans cette voie, il faut l'appuyer par de bons conseils partis de la tribune et de tous les organes de l'opinion publique. Voilà ce qui fera la confiance de l'Italie. (*Approbation*)

« Que va faire cependant l'Italie quand elle aura proclamé le suffrage universel, ce suffrage universel dont les résultats sont contestés aujourd'hui par ceux qui, après avoir été ses adversaires la veille, s'en montrent maintenant les gardiens si scrupuleux. Montesquieu a dit que les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent: quand le gouvernement a consulté en France le suffrage universel, le peuple a dit ce qu'il voulait. Nous étions alors sans pouvoir, sans appui, le gouvernement était aux mains d'un général, d'un honorable général..... (*mouvement*) qui nous était hostile; qu'a répondu le suffrage universel? Vous le savez. Il en sera de même en Italie.

« On a beaucoup parlé de la domination du Piémont, de ses conspirations. Comment conspire-t-il donc! Oh! c'est qu'il est facile de conspirer quand tout le monde est avec vous, et l'unité de l'Italie est dans tous les cœurs depuis des siècles! (*Sensation*)

« Quand le Parlement italien aura décrété que Victor-Em-

manuel est roi d'Italie, que se passera-t-il? L'Italie demandera une capitale, et elle dira que l'Europe ne peut intervenir, car la non intervention est dans son droit public. — Eh bien! selon l'orateur, la dépêche du ministre des affaires étrangères à notre ambassadeur en Russie, en date du 17 octobre 1860, porte les vraies bases de la liberté et de l'indépendance de l'Italie; c'est le bouclier de la non-intervention; qu'on donne maintenant Rome à l'Italie et son unité est assurée. (*Rumeurs.*)

«Quoi! n'aurais-je pas le droit d'approuver la conduite de l'Empereur quand elle est si belle, si ferme? et à quel moment? quand on parlait de coalition, à propos de l'entrevue de Varsovie. C'est la conduite si ferme du gouvernement français dans ces circonstances qui a assuré la paix, et cette hardiesse fait sa gloire. (*Vive approbation*).

« Reste la question d'application du pouvoir papal. Certes, le Pape doit conserver son indépendance, et l'orateur reconnaît que le Saint-Père ne peut devenir le sujet d'un nouveau souverain: c'est là qu'est la difficulté de la question de Rome; mais il n'est pas impossible de résoudre le problème. Le Pape est le chef spirituel de l'Eglise; ne peut-il pas résider à Rome avec une somme d'indépendance qui ne le fasse ni le chef ni le sujet de personne?

« La situation géographique de Rome, divisée par le Tibre en deux villes parfaitement distinctes, l'une, la ville catholique, la ville du Vatican, sur la rive droite; l'autre la ville des souvenirs de la Rome impériale, sur la rive gauche, semble offrir une solution. Quelle impossibilité y a-t-il à assurer l'Indépendance du Pape dans une des parties de la ville en lui donnant une garnison, en lui assurant un budget garanti par toutes les

puissances? Le Pape ainsi entouré de la vénération de la chrétienté, avec une juridiction spéciale, avec son drapeau, aurait toute son indépendance. (*Rumeurs diverses*). Rome deviendrait, pour ainsi dire, le sanctuaire, l'oasis de la chrétientité.

« On dira, je le sais, que ce sont des chimères, poursuit S. A. I. mais que de choses qu'on avait appelées des chimères qui se sont réalisées depuis trois ans! Quand une difficulté se présente, c'est en vain qu'on espère l'ajourner,on peut l'amoindrir pendant un temps, mais il faut enfin la résoudre. Nous sommes en présence de l'unité italienne; eh bien! ou il faut l'accepter ou adopter la politique de M. de la Rochejaquelein, qui conduit nécessairement à des désastres. Après avoir insisté sur la possibilité de constituer l'indépendance du Saint-Pére dans les conditions qu'il a présentées,au-dessus des débats misérables qui se sont produits à Rome même, et où son nom a été compromis, S. A. I. termine ainsi: Je voudrais qu'on se rappelât les paroles dont son peuple accueillit autrefois le Saint-Père: Courage, Saint-Père! et que la France, qui est remplie de respect et de sympathies pour le Souverain-Pontife, lui dit à son tour : Sagesse, Saint-Père. Je voudrais que ces mots: Sagesse, Saint-Père, partissent du Sénat, qui renferme ses fils dévoués. Et le gouvernement de l'Empereur, s'inspirant des paroles de nos pères, dira, lui: Fais ce que dois advienne ce que pourra.... »

Nous avons mis impartialement sous les yeux des lecteurs, et les discours des légitimistes et des orléanistes, et ceux des partisans et des membres du gouvernement de l'Empereur.
Ils ont pu juger de quel côté était le bon droit, la justice la vérité.

Spécialement en ce qui concerne l'Italie on a pu voir jus-

Digitized by Google

qu'au fond des pensées les plus secrètes de ces hommes qui n'ont rien appris, rien oublié.

Quel sort réservent ils là l'Italie?

Si jamais ces partis avaient le dessus, nous laissons à penser quelle serait leur conduite tant en France qu'en Italie.

Dans le corps-législatif, les débats de l'adresse ont été encore si cela peut se dire plus violents, plus furibonds qu'au sénat.

Voici tout d'abord le projet d'adresse présenté par la commission, projet sur lequel s'est ouverte une discussion si violente et si acharnée que de mémoire d'homme on ne se rappelle jamais avoir vu rien d'approchant.

« Sire,

« L'intérêt national et traditionnel que nous portons aux destinées de l'Italie s'est accru par les énergiques et glorieux efforts que vous avez faits, à la tête de nos armées, en faveur de sa délivrance.

« Le Corps législatif, en s'associant au respect que vous avez montré pour les vœux des peuples italiens, approuve la sage réserve qni a maintenu la France sur le terrain des traités du droit des gens et de la justice, et qui. sans amoindrir vos sympathies pour les nations qui se relévent, ne vous a pas permis d'associer votre politique à des actes que vous réprouviez.

« Sire,

« Les documens diplomatiques et le dernier envoi des troupes à Rome, dans une circonstance critique, ont prouvé au monde entier que vos constans efforts ont assuré à la papauté sa sécurité et son indépendance et ont sauvegardé sa souveraineté temporelle autant que l'ont permis la force des choses et la résistance à de sages conseils. En agissant ainsi, Votre Majesté a

fidèlement rempli les devoirs de fils aîné de l'Eglise et répondu au sentiment religieux comme aux traditions politiques de la France. Pour cette grave question, le Corps Législatif s'en rapporte entièrement à votre sagesse, bien persuadé que, dans les éventualités de l'avenir, Votre Majesté s' inspirera toujours des mêmes principes et des mêmes sentimens, sans se laisser décourager par des injustices qui nous affligent.

« Sire,

« Depuis bientôt dix ans que la France vous a confié sa destinée, les obstacles et les luttes n'ont ni déconcerté votre prudence, ni lassé votre courage. La Providence vous a couvert de son égide et le pays de ses acclamations.

« Persistez, Sire, dans cette politique prudente et résolue, libérale et ferme, qui abrite sous un pouvoir fort des libertés durables et qui n'a d'autre ambition que l'éclat et l'honneur du nom français.

« Votre fils, à l'ombre des travaux et des vertus qui l'environnent, grandira fortifié par votre exemple. Il aura appris ainsi à gouverner un jour d'une manière digne d'elle une grande nation, maîtresse de ses destinées, trop juste pour qu'on la craigne, trop loyale pour qu'on la soupçonne, trop forte pour qu'on l'intimide ou qu'on l'entraîne. »

Les premiers orateurs qui parlèrent sur la question Italienne l'avaient fait d'une manière assez calme lorsque se levèrent le baron Plichon et à sa suite le représentant Keller. Ce serait vouloir redoubler l'injure que de donner seulement l'extrait le plus modéré des abominables discours prononcés par ces partisans de la paix, de la modération, de la religion.

Ils ont essayé de déverser l'injure et l'outrage sur Napoléon III

Digitized by Google

de lui faire avaler le calice de leurs infâmies jusqu'à la lie, de le trainer aux gémonies de l'histoire. Ils ont cru l'insulter en l'appelant, L'EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE DES VOLONTÉS POLITIQUES D'ORSINI.....

Ils ont accusé l'Empereur de connivence avec les partis les plus extrêmes, d'alliance avec la révolution et les révolutionnaires.

Et tout cela pour forcer l'Empereur à garder sur son trône temporel le représentant de Dieu sur cette terre, le ministre de paix et de douceur, par excellence, le Vicaire du Christ, le successeur de Pierre le pêcheur.....

Le Baron David, M. de Flavigny et autres ont couvert de leur approbation, de leurs acclamations toutes ces monstrueuses attaques inspirées par ce que la haine et le ressentiment ont de plus violent.

Et ce sont ces mêmes députés qui furent élus sous le patronage du gouvernement qui eût la bonhomie de les couvrir de sa haute protection. On voit bien qu'il les avait comblés de ses bienfaits car ce sont ceux qui se sont montrés les plus violents.

C'est odieux, surtout de la part du député KELLER, car tout le monde se rappelle encore les scandales de son élection, il aurait du au moins par respect humain, par considération pour lui-même, s'abstenir dans un pareil débat.

Ce n'est pas à lui qu'il appartenait de venir porter la parole au nom de la morale et de la religion.

Il a oublié trop vite ce qui s'était passé si récemment.

C'est un triste représentant, un malheureux champion qu'avaient là les causes perdues des ducs, des Rois et des Papes d'Italie.

Digitized by Google

Comme M. Billault les a écrasés. Voici un honnête homme, on le sent à son langage. On devine en lisant son discours, les gestes, la tenue, la physionomie qu'avait l'orateur en prononçant ces paroles ; on sent l'indignation de l'homme d'honneur arrivée à son paroxysme. Nous nous représentons le ministre — orateur, s'adressant, fulgurant à M. Keller, et là, le tenant courbé sous le poids de son regard indigné, s'écriant: « *Avez-vous donc oublié ces dix années vécues au milieu d'une vie glorieuse qui ont empêché, mieux que toutes vos paroles n'ont pu le faire, les excès dont aujourd'hui vous faites tant de bruit.....* »

Ces hommes qui pendant dix années ont tout approuvé en silence, qui ont toujours entouré le pouvoir de leurs flagorneries, de leurs adulations, les plus outrées — ont usé noblement — comme nous venons de le voir, de la liberté que l'Empereur leur avait octroyée en attendant le couronnement de l'édifice.

Il faut avouer que c'est une manière originale, que de l'encourager dans ses tentatives d'élargissement pour les franchises parlementaires.

Que diriez-vous d'un homme qui vous aurait fait donation d'une certaine somme à titre d'essai pour savoir comment vous vous conduiriez envers lui quand il vous aurait donné tout son bien, et que pour le récompenser de cette libéralité anticipée, vous insulteriez, vous batteriez, en lui offrant pour perspective une mort violente, afin de vous débarrasser de lui, le jour où il aurait accompli sa folie jusqu'au bout, c'est-à-dire le jour où il vous aurait tout donné.....

Eh bien! c'est le sort qui attenderait Napoléon III, s'il se

laissait déborder par les hommes dont nous venons de dévoiler les pensées secrètes.

Ils ne cachent plus leurs projets, ils les avouent hautement à la face du monde entier.

Sont-ce bien des Français, ces hommes qui osent venir, au nom de la grande nation, proférer d'aussi odieuses menaces.

Puisque c'est pour protéger le Pape, innocente victime—prétendent-ils—des révolutions qu'il a le premier déchainé—qu'ils prêchent cette nouvelle croisade, pourquoi n'abandonnent-ils pas tous la France qui — certes ne les regrettera pas — pour aller se faire les sujets spirituels, et tout à la fois les sujets temporels du Pape.

Comme ceci ils seraient logiques. Leurs discours ne seraient pas comme ils le sont, de vaines déclamations, ils seraient l'expression d'une conviction ardente, sincère, d'une foi inébranlable, d'un attachement vrai et sans forfanterie à la Religion.

Ils jouiraient en paix du bonheur si parfait qui est le partage ici-bas des sujets du Pape, en attendant les félicités futures d'en haut.....

Ainsi nous connaissons clairement l'état de la France actuelle.

D'un côté, l'Empereur, qui depuis dix années a tant fait pour ramener le calme, le bonheur dans la France; qui a relevé notre honneur national un moment abattu, et cela si haut, qu'il n'a pas de rival en Europe, qui en un mot est la clef de voûte sur laquelle repose tout l'édifice social européen.

De l'autre côté que voyons-nous?

Des hommes qui successivement ont appartenu au parti constitutionnel de 1789, à la République, à l'Empire, qui se sont montrés pleins de dévouement pour les restaurations successi-

Digitized by Google

ves, qui au lendemain de Juillet se sont déclarés partisans de Louis-Philippe, qui après avoir pendant dix-huit années été les soutiens d'une politique couarde et honteuse,ont acclamé la révolution de 1848, se sont déclarés républicains de la veille, ce sont enfin ces mêmes hommes qui n'ont pas eu assez d'applaudissements pour le coup d'Etat du 2 Décembre 1851, qui ont poussé au rétablissement de l'Empire, qui se sont montrés les serviteurs les plus serviles, les plus flatteurs de Napoléon III, et qui depuis six années que l'Empire est rétabli , n'ont pas eu assez de paroles louangeuses pour l'héritier du grand homme.

La lice est donc ouverte, les combattants vont en venir aux prises, le hérault d'armes va donner le signal du Tournoi, nous allons raconter les phases diverses par lesquelles vont passer les champions du droit divin, du pouvoir temporel, de l'absolutisme, et ceux du droit sacré des peuples , des nationalités opprimées, de la liberté, de l'indépendance et de l'unité des races.

Juge impartial, nous dirons ce qu'ils auront fait de beau, de bien, aussi bien que de mauvais. Nous jugerons les coups qui seront portés de part et d'autre. Nous proclamerons les noms des vainqueurs.

Qu'ont fait depuis douze années le représentants de la réaction?

Ce sont eux qui par leurs excès, par leur alliance hors nature, monstrueuse avec les membres les plus exaltés,ont amené la chûte de la République, qui était suivant l'expression célèbre de M. Thiers, *le gouvernement qui divisait le moins.*

Ils ont donc amené le Président de la République à étouffer momentanément la liberté; c'était pour la France une question de vie ou de mort.

Aussi longtemps qu'ils ont cru que Louis-Napoléon serait

Digitized by Google

l'instrument aveugle de leurs désirs, de leurs volontés, accomplirait au grand jour tout ce qu'ils auraient ourdi dans les ténèbres, accepterait hautement la responsabilité d'actes pour lesquels ils réclamaient le privilège de l'irresponsabilité, pendant tout ce temps,, que de louanges prodiguées. Aucun titre n'était trop beau. L'Empereur Napoléon III était le restaurateur de l'ordre, le sauveur du monde entier, le nouveau Messie de la religion.

On vantait partout, dans la chaire, au confessional, la générosité, le dévoument au chef de l'église du nouvel Empereur des Français.

Du jour où ces hommes comprirent que Napoléon III n'avait eu l'air d'obéir à leurs ordres que pour mieux les dominer plus tard, ils jurèrent sa ruine.

Du jour où par la guerre de Crimée, l'Empereur se fut mis sur le premier plan, eut reconquis pour la France le rang qu'elle n'aurait jamais dû quitter, eut acquis la suprématie sur tous les Cabinets européens, de ce jour date l'alliance, la coalition des vieux partis.

Combien ils ont été habiles à choisir le moindre prétexte qui pouvait donner prise à leurs attaques. Chaque année, ne remettaient-ils pas sur le tapis la question romaine, celle de l'alliance anglaise. Depuis trois ans les membres du clergé appartenant à cette coalition, ne lançaient-ils pas mandements sur mandements à l'occasion des questions les plus étrangères à leur saint ministère?

Le système des petites brochures légitimistes et religieuses n'était-il pas employé?

À combien de millions d'exemplaires ces mauvais petits livres ne furent-ils pas tirés et distribués gratuitement.

Digitized by Google

Enfin la guerre de l'indépendance italienne entreprise par la France, *la seule nation, qui combatte pour le triomphe d'une idée*, ne vint-elle pas mettre le comble à l'agitation orléano-légitimo-religieuse.

Nous avons expliqué notre but au commencement de cet ouvrage, achevons courageusement la tâche entreprise. Nous sommes indépendant par caractère et par principes, nous n'appartenons à aucun parti, qu'à la France. Nous avons dans le fonds de notre cœur un respect inaltérable pour les vieux principes qui ont depuis tant de siècles été la loi de notre famille. Nous déposons notre encens aux pieds de l'autel intérieure où brûle le feu saint et sacré de nos souvenirs.....Mais nous sommes de notre époque, nous devons faire taire tous nos sentiments personnels, et dire franchement la vérité.

Quelle est donc la situation de la France?

À tout seigneur tout honneur, le parti légitimiste vient en première ligne, puis le parti orléaniste, enfin le parti républicain qui se divise lui-même en plusieurs branches.

En face de ces partis si multiples se trouve celui des honnêtes gens qui pour l'immense majorité, ainsi que l'ont prouvé leurs votes successifs, ont donné leur confiance, leur appui sincère et désintéressé à Napoléon III.

Sur quelles bases repose le gouvernement impérial actuel?

Sur la vie de Napoléon III!!!!!!!!

Qu'il vienne à mourir aujourd'hui 26 mars 1861. Que se passera-t-il?

Essayons de le démontrer.....

La dynastie impériale est représentée par un enfant de cinq ans. C'est sur lui que repose tout l'avenir de la famille.....

L'Empereur avec sa sagesse habituelle, sa hauteur de vues, sa compréhension de l'avenir, a constitué en prévision de ce funeste événement un Conseil privé qui deviendra, à sa mort, Conseil de Régence. Voyons quels sont les membres qui composent ce Conseil?

Nous allons les passer rapidement en revue, et essayer d'apprécier leurs antécédents afin de faire bien connaître ce qu'ils seraient capables d'accomplir pour ou contre l'enfant impérial.

En première ligne vient le prince Napoléon. Nous croyons avoir fait connaître entièrement la pensée du prince en publiant presqu'entièrement son dernier discours.

Le prince Napoléon est un homme d'une intelligence supérieure, d'un savoir immense, aucune branche des connaissances humaines ne lui est étrangère.

C'est l'homme des études intérieures.....

C'est en même temps un honnête homme.

Malheureusement des dehors un peu trop brusques, une roideur de caractère et de manières par trop grande empêchent le public, le gros des gens qui l'approchent d'apprécier la valeur de l'homme chez le prince.

Il faut deviner la finesse el l'éclat du diamant sous l'écorce un peu rude qui l'enveloppe.

Ce n'est qu'aux personnes de son intimité qu'il laisse entrevoir dans l'abandon de la vie privée les trésors de son cœur et de son intelligence.

Nous savons qu'au jour du danger il sera là prêt à protéger l'impérial enfant contre toutes les attaques.

Il n'est pas ambitieux du trône, à l'égal de *Lucien*, dont il est la vivante image physique et politique, il sera prêt à se dé-

Digitized by Google

vouer, à mourir pour le représentant, pour le chef de sa famille.

Le premier président de la Conr de Cassation, président du Sénat, M. Troplong, a commencé sa carrière judiciaire sous la Restauration à laquelle il prêta son premier serment.

La révolution de Juillet étant survenue, il prêta son second serment à la monarchie de Louis-Philippe.

Le 24 février vit le troisième serment de M. Troplong. Ce fut le général Cavaignac qui le nomma premier président de la Cour d'Appel de Paris. Après le coup d'Etat du 2 Décembre 1851, il passa de la Cour d'Appel à la première présidence de la Cour de Cassation en remplacement du baron Portalis.

Puis il fut nommé sénateur, et après la démission du prince Jérôme, président du Sènat, membre du Conseil privé, aussitôt l'Empire constitué.

Quelle peut-être l'influence de M. Troplong au jour du danger???

Quels sacrifices fera-t-il?

Quelles sont les convictions *inaltérables* qui l'animent —??

M. Baroche est aussi membre du Conseil privé.

Avocat célèbre du Barreau parisien, membre de la Chambre des Députés, faisant partie de l'opposition, qui reconnaissait pour chef Odilon Barrot; au lendemain de février 1848, il fit partie du club du Palais-National.....Nous ne rappelerons pas quelle fut sa conduite..... *La Presse* après les journées de juin 1848, après le coup d'Etat lui a trop cruellement reproché ses actes de cette époque.....

Louis-Napoléon Bonaparte ayant été nommé président de la

République, M. Baroche fut appelé aux fonctions de Procureur Général près la Cour d'Appel de Paris.

Ce fut lui qui soutint devant la Haute-Cour de Bourges, puis devant la Haute-Cour de Versailles, le procès contre les accusés du 15 mai 1848, puis du 17 juin 1849.

Peu après il fut appelé au ministère de l'intérieur, puis au ministère des affaires étrangéres.

Après le coup d'Etat du 2 Décembre 1851, il fut nommé membre de la Consultative. Peu après, il était appelé à la présidence du nouveau Conseil d'Etat.

Nommé Sénateur lors de la formation du Sénat, puis Grand-Croix de la Légion d'Honneur, M. Baroche n'avait plus dans ce monde aucun désir à former. Lui et sa famille étaient arrivés au pinacle des honneurs, de la puissance..... Malheureusement l'affaire *Mirés*, est venu troubler ce *dolce far niente*; le fils ainé, Conseiller d'Etat s'est trouvé porté sur les livres du Banquier pour des sommes importantes.....

Pour effacer cette tache, pour conserver leurs positions, de quoi ne seraient pas capables tous les membres de cette famille???

M. le Comte de Morny est attaché étroitement à l'Empereur par les liens du sang..... Cela ne l'a pas empêché de figurer au nombre des membres de la majorité de Louis-Philippe . . . .

. . . . . .

. . . . . .

M. le Comte de Persigny est un homme aux convictions fortes et inébranlables. C'est l'homme sur lequel l'Empereur peut en cas de malheur compter le plus; fidèle compagnon au jour de l'infortune, au jour de la prospérité, il a été le Conseiller lo-

yal, l'homme sans peur et sans reproche; c'est le Bayard du Bonapartisme.

Ce sera aux jours des épreuves celui qui donnera son sang, sa vie, pour l'héritier de l'homme qu'il aura tant aimé.....

Le Maréchal de France Comte Vaillant est aussi membre du Conseil futur de Régence.

Nous ne devons dire rien autre chose sur le compte du Maréchal, que ceci. Il est soldat, son premier devoir est d'obéir aux lois de son pays, si aujourd'hui le Sénat et le Corps Législatif émettent une loi, il doit à cette loi une aveugle obéissance, 1830, 1848, 49, 51, 59, ont prouvé que le Maréchal Vaillant est un vrai soldat.....

Monsieur le Comte Walewsky, est aujourd'hui ministre d'Etat. Il est aussi membre du futur Conseil de Régence, c'est pour lui spécialement que l'Empereur a gratifié d'un revenu de cent mille francs par an les membres de son Conseil de Régence qui ne remplissaient pas de fonctions publiques rétribuées.

Sa conduite, avant, lors et après la guerre d'Italie, est trop connue pour que nous la rappellions. Que peut attendre du concours de l'ancien polonais refugié en France, puis naturalisé français, ensuite chargé d'affaires à Florence, ambassadeur, Sénateur, etc. L'Impérial Enfant.

Le Maréchal Duc de Malakoff a des antécédents si glorieux que nous n'osons pas les rappeler . . . . . L'Empereur croit-il ou peut-il croire que ce soit un bien fidèle appui qu'il laisserait à son fils???

Le Cardinal Archevêque de Paris, Monseigneur Morlot est membre également du Conseil Privé et de Régence.

Serait-ce lui qui en cas de malheur protégerait l'impérial or-

Digitized by Google

phelin de sa Croix pastorale et lui en formerait une égide sacrée. . . . . .

. . . . . .

Nous croyons avoir fait apprécier sommairement les hommes qui dans la pensée et par la volonté de l'Empereur seraient appellés à veiller sur son fils bien aimé.

Nous ne parlons pas de l'Impératrice.

Nous avons appris à la connaitre, toutes les préventions se sont effacées....Malheureusement le rôle de Marie-Thérése n'a pu être joué que par une seule femme. L'Impératrice Eugénie, digne de l'estime et du respect de tous n'est qu'une femme. Elle donnerait sa vie pour son mari, pour son fils. Ce n'est pas cela qu'il faut aux jours du danger. Quelle qu'héroïque et brave qu'elle soit, jamais elle ne pourra empêcher la destinée.....

Encore un nom que nous allions oublier. C'est celui de l'honnête homme par excellence, celui de l'honorable Monsieur Billault. Pour le connaître et le bien faire apprécier, nous n'avons besoin que de donner la péroraison du discours qu'il a prononcé devant le Sénat dans la dernière discussion de l'adresse.....

S. Ex. M. Billault. « Messieurs, les organes du gouvernement n'avaient pas l'intention de prendre la parole dans la discussion générale. Ils se réservaient de donner des explications dans la discussion des paragraphes. Mais depuis deux jours la délibération s'est concentrée sur la question d'Italie, et elle a pris une telle importance, elle a jeté un tel éclat, qu'il n'est pas possible de la laisser se prolonger sans que le gouvernement se fasse entendre.

« Beaucoup de bonnes choses ont été dites ; beaucoup d'autres demandent une réponse. L'empereur, en exprimant le dé-

sir que vous disiez franchement votre opinion sur l'état des affaires, a fait appel à la loyauté et aux convictions de chacun de vous; mais nul n'a le droit de parler en son nom, nul ne peut le lier par sa parole; il n'est lié que par les explications de ceux qui sont chargés de parler ici en son nom. (Très bien! très bien!)

« La question depuis deux jours a gagné en netteté, et nous désirons que la lumière soit complète. L'empereur, depuis dix-huit mois, a-t-il lutté avec énergie et conviction pour le maintien de la politique qu'il a toujours proclamée, ou bien a-t-il joué une indigne comédie, indigne de la France, indigne de l'empereur? il n'y a pas de terme moyen. Il faut choisir, et aucune confusion ne doit subsister. Je viens donc, comme orateur du gouvernement, discuter sérieusement la question et la dégager de toute espèce de nuages. (Trés bien!)

« Ce n'est pas la première fois, messieurs les sénateurs, que les intérêts de la France et ceux du gouvernement pontifical se trouvent en contact. Ce n'est pas la première fois que se pose ce double problème du respect du à la religion et aux intérêts les plus sérieux de notre pays. Nos pères étaient des catholiques sincères; mais jamais ils n'ont sacrifié la cause de l'Etat à celle du pouvoir temporel de la papauté et à ses exigences. Je sais que cette opinion n'est pas celle de quelques personnes. Mais l'homme d'Etat ne doit pas avoir une manière de voir exclusivement céleste et spiritualiste; il doit consulter les nécessités humaines. C'est pour cela, c'est parce que nos convictions sur ce terrain sont bien profondes, que j'ai besoin de vous demander le sang-froid qui est dans vos habitudes anciennes, et qui n'a jamais été plus nécessaire qu'aujourd'hui. (Approbation)

« Cette situation, qui dure depuis longtemps, ne se sauvera

Digitized by Google

pas par la force, mais par des concessions. Et pour cela qu'y a-t-il à faire? On a pensé qu'il fallait attendre du temps que les convictions et les circonstances changeassent. Nous avions pourtant un rôle facile; car, on le sait, on a conseillé au Saint-Père d'abandonner Rome (et ce conseil n'est pas nouveau non plus); le parti qui s'oppose à toute réforme, à toute concession, lui a proposé ce jeu dangereux d'abandonner la chaire de saint Pierre: nous n'avions qu'à le laisser faire; notre drapeau quittait Rome; et nous nous déchargions de toute notre responsabilité. Eh bien, au contraire, tous nos efforts ont tendu à obtenir qu'on attendit une situation meilleure et que le Saint-Père n'abandonnât pas Rome.

« M. le ministre s'occupant de l'extension de l'occupation française aux autres provinces des Etats de l'Eglise, cite quelques passages des dépêches diplomatiques qui en signalent et en expliquent les inconvéniens.

« Voilà, continue Son Excellence, la situation telle que l'a faite l'insurrection des populations. Maintenant on demande de dire dans l'adresse qu'elle sera notre ligne de conduite ultérieure. Comment, dans une question diplomatique aussi difficile que celle-ci, quand à chaque moment les circonstances peuvent fournir le moyen d'améliorer les choses; quoi, au milieu des rivalités de l'Europe, en présence des démarches de la diplomatie qui se croisent, nous irions prendre un parti, dire notre volonté, faire connaître les concessions que nous pourrons consentir! En vérité, il n'est pas un élève diplomate qui voulût nous le conseiller. (Approbation.)

« J'ai voulu vous démontrer, et j'espère y avoir réussi, que l'empereur a fait tout ce qu'il était possible pour défendre les

intérêts en présence : la liberté italienne en même temps que l'indépendance du Saint-Père. Croyez-vous qu'il ait fait tout ce qui était possible ? Si vous le croyez, dites-le hautement, loyalement...

M. le Comte de Ségur d'Aguesseau. « Est-il possible que vous quittiez Rome ? (Mouvement et bruit)

S. Exc. M. Billault. « Je ne répondrai pas.

« Plusieurs membres : Non ! non ! vous avez raison !

M. le Comte de Ségur d'Aguesseau. « Mais c'est une réponse. (Non ! non ! Ecoutez !)

S. Ex. M. Billault. « Ce que je vous répondrai, c'est qu'il y a onze ans que nous sommes à Rome pour y protéger l'indépendance du Pape, et que nous n'avons pas fait payer au Saint-Père les frais de notre séjour, comme les Autrichiens l'ont fait. Personne n'a le droit de soupçonner notre loyauté, notre dévouement au Saint-Père...

M. le Comte Ségur d'Aguesseau. « C'est une raison pour rester à Rome...

M. le Général Husson «. C'est une raison pour nous confier à la sagesse de l'Empereur.

S. Exc. M. Billault. « On a accusé l'empereur, on a menacé, on a parlé de parjure, on est allé jusqu'à puiser une allusion odieuse dans les livres sacrés... (Agitation.)

« Il faut qu'une déclaration du Sénat arrête de semblables outrages, qu'il rappelle au respect ceux qui l'oublient ; il faut qu'on sache que ces grands corps de l'Etat qui entourent le souverain sauront commander le respect dû à ce prince, qui a tout fait pour l'Eglise. (Très bien ! Très bien !)

« On a paru mettre en doute qu'il eût rempli comme il le

devait son rôle de fils aîné de l'Eglise. Notre expédition en Chine, la présence de nos armes en Syrie, répondent à de telles attaques. Sous ce règne la religion catholique a été constamment l'objet du respect et de la bienveillance du souverain ; il n'y a pas de circonstance où il n'ait manifesté toute son affection pour le Saint-Père. (Nouveau et vif mouvement d'adhésion.)

M. le Général Husson. « Oui, et plus qu'aucun monarque du monde.

S. Exc. M. Billault. « Il l'a pris pour parrain de son fils, de ce fils sur qui repose l'avenir de nos enfants (Mouvements).

«Oui! voilà comment on a agi envers celui qui tout a fait pour l'église; voilà les outrages qu'on a adressés au souverain qui a constamment défendu le Saint-Père, mais sans vouloir abandonner les intérêts du pays ; comme si on voulait déclarer que la religion chrétienne est incompatible avec la grandeur politique de la France.

« Repoussez donc, messieurs les sénateurs , les indignes outrages dont l'Empereur est l'objet (Approbation).

« J'ignore s'ils atteignent son cœur ; mais ils n'altéreront ni sa foi, ni cette politique qui fait sa gloire (Mouvement). Il continuera, avec cette persévérance que l'Europe honore, à défendre les justes intérêts de la France, l'indépendance de Saint-Père et la liberté italienne (Approbation prolongée).....

Ainsi l'Empereur mort, que voyons-nous pour aider , pour protéger, pour maintenir l'héritier de son nom sur le trône , au plus trois hommes, dévoués, courageux, et une femme. Ils se trouveront en face de cinq partis.

Qu'arrivera-t-il ? Dieu seul le sait!!!

Digitized by Google

Supposons un moment que ce soit le parti légitimiste qui triomphe.....

Voici le sort qui attend l'Italie.....

Henri V, rentré en France comme le représentant du droit divin, ne peut faire autrement, s'il ne veut pas manquer à sa mission, que de restaurer les souverains, qui représentent, comme lui, ici-bas ce prétendu droit sacré.

Si ce sont les D'Orléans qui montent encore une fois sur le trône, les hommes qui les auront aidé à revenir, et qui seront les mêmes qui pendant 18 ans les auront conseillés et les auront amenés à la catastrophe de février 1848, ces mêmes hommes, disons-nous, reprendront en main le timon des affaires, et restaureront la même politique qui a de tous temps été leur idéal.

Si ce sont les républicains qui aient le dessus, quel régime la France est-elle appelé à subir??? Cela dépendra des hommes.

Ainsi, si pour nous résumer, la république triomphe en France, qu'en résultera-t-il pour l'Italie?

La conquête ou l'abandon!!!

Si ce sont les D'Orléans???

La France reviendra au système suivi pendant 18 ans, et que les mêmes hommes rappelés au pouvoir seront chargés à nouveau d'appliquer, c'est-à-dire, au système honteux de la paix à tout prix, du laisser-faire, et alors le sang versé à Magenta, à Solferino, et précédemment à Tratkir, à la Tchernaïa en commun par les Italiens et les Français, les millions dépensés au service de la bonne cause, tout cela l'aura été en vain.

Si c'est Henri V, qui remonte sur le trône de Henri IV, de Louis Quatorze. Qu'arrivera-t-il?

Digitized by Google

Il restaurera immédiatement, suivant en cela les traditions de 1815, des traités de Vienne, de Troppau, de Leybach, de Vérone, les souverains dépossédés par le vote populaire.

Les ducs de Modéne et de Parme, le grand-duc de Toscane, le roi des Deux-Siciles, le Pape, remonteront immédiatement avec l'appui des baïonnettes de la légitimité,sur leur trône.....

Ainsi si l'un de ces partis vient à l'emporter, voici quel sera le sort de l'Italie.

La République la conquerra ou la laissera livrée à elle-même.

Si ce sont les D'Orléans, ils n'empêcheront rien, et les Autrichiens écraseront facilement l'Italie,dont ils redeviendront les maîtres absolus.

L'Angleterre criera un peu, mais sans la France elle ne peut rien pour l'Italie.

Henri V en ceignant la couronne de ses pères, rendra à ses parents les plus proches, leurs anciens trônes, leurs antiques couronnes.....

Tous ces gouvernements laisseront l'Autriche reprendre la Lombardie que la France a pourtant payée au poids de l'or....

Que deviendra le Piémont sans Nice et la Savoie?

Il faut bien compter que la France ne rendra jamais ces deux provinces, qu'elle tombe aux mains des Républicains,des Orléanistes, ou des Légitimistes.

Donc si l'un de ces partis a le dessus—triomphe—que sera le Piémont sans ces deux plus précieux joyaux de sa petite couronne?

L'Autriche le rayera,tout uniment de la carte avec l'assentiment des nouveaux gouvernements.

Le Piémont deviendra ou un département, ou une province

Digitized by Google

autrichienne ; voici le sort qui l'attend, au cas où l'un de ces partis l'emporterait.

Est-ce que les puissances européennes empêcheraient quelque chose. Bien au contraire. Ce serait pour elles la fin de toutes les misères, qui depuis deux ans n'ont pas cessé de les faire souffrir, de leur occasionner de si énormes frais, des dépenses — en prévision de la guerre — si imprévues . . . . . .

. . . . . .

Du reste, les dispositions de l'Autriche sont connues. Il résulte clairement des pièces et des actes diplomatiques qu'au premier signal parti de Vienne, au moindre soupçon qu'un débarquement de volontaires puisse avoir lieu, elle envahira comme elle le fit en avril 1859 le territoire Italien.

Voici une circulaire de Monsieur de Rechberg qui indique clairement quelles seront les mesures que l'Autriche emploiera.

« Vienne 19 Janvier 1861.

« Par sa dépêche du 10 de ce mois, Votre Excellence a bien voulu nous transmettre une Note de M. le comte de Cavour du 8 de ce mois, constatant deux cas dans lesquels des navires de la marine royale de Sardaigne, la frégate *San-Michele* et la canonnière *Confidenza*, cherchant abri par une mer houleuse, l'une dans le golfe de Fasana, l'autre dans le port de Lesina, auraient eu à se plaindre, de la part des autorités impériales, de procédés contraires aux usages maritimes généralement observés en temps de paix.

« Déjà, à une autre occasion, nous avons dû, par notre dépêche du 22 Juillet dernier, faire observer à M. le ministre des

affaires étrangères de Sardaigne que nous ne pouvions admettre que l'état de choses violent amené en Italie par le gouvernement piémontais fût de nature à y appliquer sans distinction les régles du droit international, basé sur une situation légitime et régulière, par conséquent que tous les argumens tirés de cette supposition tournaient nécessairement dans un cercle vicieux.

« Or, il est de notoriété publique que, depuis cette époque encore, la même marine royale, toujours en temps de paix et sans déclaration de guerre préalable, a exécuté de véritables actes de guerre sur les côtes du royaume des Deux Siciles et dans les ports des Etats du Saint Siége.

« En présence de pareils faits et en vue des préparatifs qui se font ouvertement dans les pays placés de fait sous la domination de la Sardaigne pour des expéditions maritimes dirigées contre les côtes de l'Autriche, le gouvernement impérial se croit pleinement justifié d'avoir prescrit à ses organes maritimes, à l'égard de bâtiments de guerre sardes approchant des côtes de l'Autriche, des mesures de précaution exceptionnelles.

« Les autorités impériales ont effectivement l'ordre de signifier auxdits navires la défense d'entrer dans les ports autrichiens, et elles doivent empêcher toute communication entre les équipages et les habitans du littoral.

« Néanmoins les cas d'impérieuse nécessité, par conséquent de véritable relâche forcée, ont été expressément exceptés.

« Quant aux secours réclamés au nom des lois de l'humanité le gouvernement impérial fidéle à ses principes invariables, ne les refusera en aucune circonstance.

Agréez, etc. *Signé:* RECHBERG.

Digitized by Google

Après la lecture de cette piéce diplomatique , nous croyons que M. de Rechberg ne laisse aucun doute sur les intentions de l'Autriche.

Combien est différent le langage des hommes d'Etat Français. Voici la conclusion du discours si remarquable que M. Billault a prononcé devant le Sénat , et que nous avons déjà fait connaître en citant plusieurs extraits se rapportant au sujet que nous traitions. La politique du gouvernement français est indiquée si clairement,que nul ne pourrait mieux faire,

« Son Excellence M.Billault pense qu'il est nécessaire d'établir dans un court exposé , la conduite de l'empereur dans les circonstances qui se produisaient, et les résultats de cette conduite. (Mouvement d'attention).

« Quand, en 1859, l'Autriche , en violant la frontière piémontaise, appela sur le terrain de la guerre l'empereur et son armée, qu'elle était la question qui dominait ? Celle du danger de la prédominance autrichienne à nos portes,à notre frontière. A côté de cette considération fondamentale , il y en avait une autre, le désir ancien que l'Italie fût rendue à un régime de liberté sage et modérée , et qu'on assurât ainsi la paix de l'Europe. Mais sans cette question de la liberté italienne , l'Empereur n'aurait pas fait la guerre, il se fût borné , comme il l'avait fait, à donner des conseils; mais la question accessoire s'est liée à l'autre; quand celle-ci s'est présentée, il n'était plus possible de reculer, et l'Empereur a agi. (Mouvement).

« Il y avait encore une autre question , c'était le respect, la sécurité, l'indépendance du Saint-Pére. Il était évident que l'agitation de la guerre entraînerait l'agitation des esprits ; pour assurer l'ordre matériel dans les Etats du Saint-Père, il y avait

un moyen, l'occupation française à Rome, et l'occupation autrichienne dans les Marches. Il était certain qu'il n'y aurait pas de désordre à Rome tant que le drapeau français la protégerait, et qu'il n'y en aurait point non plus tant que le drapeau autrichien serait à Bologne.

« L'Empereur s'entendit donc avec l'Autriche pour assurer cette situation, et certes, en s'engageant pour les deux grands intérêts qui l'appelaient en Italie,il avait le droit de croire qu'il avait pris les précautions les plus sûres pour mettre le Saint-Père à l'abri de toute commotion. (Assentiment). Que s'est-il passé cependant? Sans motif sérieux, les Marches sont évacuées par les Autrichiens,et les populations se trouvent livrées à elles-mêmes, sans que le gouvernement du Saint-Père même en fût prévenu. Voilà comment une première pierre s'est détachée du domaine du Saint-Père, contrairement à toutes les prévisions, à la volonté de l'Empereur. Il faut donc ne pas accuser si vivement celui qu'on voit ainsi persévérer dans la défense des intérêts du Saint-Père. (Approbation).

« Après la victoire de Solferino, l'Empereur, dans sa modération habituelle, éprouva le désir de ne pas prolonger davantage la guerre et il conclut la paix de Villafranca. Quelle fut alors sa préoccupation? de relever encore la dignité du Saint-Père, de le mettre à la tête des populations italiennes, de réaliser enfin le rêve que Pie IX avait fait à son avénement au pontificat; il voulait mettre le Pape à la tête de la confédération italienne. (Mouvement et approbation).

« Il ne faut donc pas prétendre, comme le prétendait S.A.I. le prince Napoléon, que l'œuvre de Villafranca fut une œuvre

Digitized by Google

morte; non! l'Empereur voulait donner à l'Italie des éléments sérieux d'organisation, et concilier les deux partis.

« Mais ni l'un ni l'autre n'ont voulu accepter ce que leur donnait la modération de l'Empereur. Les conseils ont été repoussés par une obstination et une ambition aveugles. Mais il est possible que les événements ultérieurs leur démontrent toute la sagesse de ces conseils. (Très bien! très bien!)

« L'Empereur voulait assurer l'avenir, et pour se conduire ainsi, il lui fallait une grande générosité, car il avait vu combattre à Solferino les princes qu'il voulait rétablir. Comment les intentions de l'Empereur furent-elles comprises?

« Le départ des Autrichiens avait amené l'insurrection dans les Marches; bientôt la Toscane, Modène et Parme se soulevèrent à leur tour et demandèrent l'annexion au Piémont. L'Empereur cependant essayait de résister à ces entraînemens; il agissait près des cabinets; il envoyait en Italie des agens qui, par des relations personnelles, étaient les mieux propres à calmer cette agitation. Rien n'y fit; les conseils n'étaient pas écoutés.

« Que faisait cependant le Saint-Père? On a dit avec vérité que l'occasion perdue pouvait rarement se retrouver, et c'est ce qui explique comment la chûte de tant de dynasties s'est accélérée par des concessions tardives, tandis qu'elle eût été peut-être conjurée, si elles eussent été faites à propos. Le Saint-Père n'a pas compris cette vérité; il eût pu par son exemple entraîner peut-être Naples dans des réformes, et le Piémont eût été obligé de reculer; mais il s'est refusé aux sages avis de l'Empereur, comme Naples s'y était refusé.

« Son Excellence, arrivant au projet de la réunion d'un congrès, que l'empereur désirait afin de ne pas compromettre

la paix et comme un moyen de concilier les difficultés signale les obstacles que cette pensée rencontra. Une première question s'élevait; celle de savoir si les décisions de la majorité lieraient tous les membres du congrès; en second lieu, si ces décisions seraient exécutées au besoin par la force. L'Angleterre ne voulut admettre ni l'un ni l'autre de ces principes, et les puissances hésitaient beaucoup sur le second.

« Enfin, l'Autriche et le Saint-Père ne consentaient à arriver au Congrès qu'avec un engagement pareil pris par la France: l'empereur ne pouvait prendre cet engagement quand, d'un instant à l'autre, la situation pouvait se compliquer par tant d'incidens inattendus; mais alors il proposa au Saint-Père d'abbandonner la Romagne qui, en fait, ne lui appartenait plus, et de demander alors aux puissances une garantie absolue pour le surplus de son domaine temporel. Sans doute c'était un grand sacrifice pour le Saint-Père; sans doute c'était une grande douleur que cette diminution du Saint-Siége; mais l'empereur jugeait la situation d'un point de vue vrai; c'était une barrière opposée a d'autres envahissemens. Malheureusement le Saint-Père refusa, et par une réponse irrévocable qui peut se résumer en ces mots: Tout ou rien! Il lia son sort à celui des princes déchus.

« L'empereur en fut profondément affligé...

M. le Comte de Ségur d'Aguesseau. « Vous ne parlez pas de la brochure.

S. Exc. M. Billault. « J'allais précisément y arriver.

M. le Comte de Ségur d'Aguesseau. « Elle est antérieure à l'époque dont vous parlez.

S. Exc. M. Billault. « Dit que cette brochure, assurément,

a été l'objet d'attaques, de trop de calomnies, pour qu'il ait la pensée de n'en pas parler. Il s'est fait dans le monde catholique surtout, un grand bruit autour d'elle, et on a rappelé récemment une opinion de lord John Russell, qui lui aurait attribué la part de la moitié du pouvoir temporel de la papauté.

« Cette brochure a paru dans la première quinzaine de décembre; l'Italie centrale était alors partout livrée à l'insurrection; elle avait voté deux fois, trois fois son annexion au Piémont. C'était le moment où l'on pressait le Saint-Père de sauver ce qui pouvait encore être sauvé de son pouvoir temporel. Que disait la brochure? Elle développait d'abord la necessité d'un pouvoir temporel pour la papauté; elle disait en second lieu, qu'il était indifférent que ce pouvoir fût de peu d'étendue; ensuite, qu'il fallait que toutes les puissances catholiques contribuassent aux dépenses du Saint-Siége. Elle disait encore que les Romagnes, déjà irrévocablement séparées des Etats de l'Eglise, pouvaient ne pas y être rattachées, et qu'enfin, il était indispensable de réunir un congrès qui aurait fixé tous les points en litige, et qui aurait garanti au Pape le reste de ses Etats.

« C'était là aussi ce qu'à la fin de décembre, l'empereur écrivait au Saint-Père. Quelle était en effet la situation? Le Pape avait-il, oui ou non, perdu les Romagnes? oui ou non, fallait-il faire la guerre? oui ou non voulait-on le soumettre à un congrès? Les personnes qui ne savaient pas ce qui se passait, virent dans l'exposé de ces questions des faits extraordinaires, mais ils n'étaient que le résultat d'une situation déjà prise. C'est là un fait historique, et quand il s'agit de faits historiques, la lumière parvient tôt ou tard à se faire autour d'eux.

« Cependant, que faisait l'empereur? Il est le seul qui ait sou-

tenu le Saint-Siége, le seul qui ait cherché à sauver quelque chose de l'incendie. Oui, le seul! alors que tout le monde se retirait. Nous étions en janvier. L'ambition du Piémont n'avait pas pris alors toute son extension.

« En parlant du Piémont, l'orateur dit qu'il a regretté les paroles passionnées qu'il a entendues dans cette enceinte. Quelque dissentiment qu'on ait avec un souverain ou lui doit, dans les assemblées d'un grand pays comme la France, la modération du langage. (Très bien, Très bien.)

« L'orateur dit donc qu'à cette époque l'ambition du Piémont ne s'était pas montrée avec tous ses développemens; et de plus, il manquait à l'échiquier diplomatique un élément considérable. C'est alors, en effet, que l'Angleterre, qui n'avait pas pris de parti, intervint. L'orateur, s'arrêtant un instant à l'alliance anglaise, proclame qu'elle est un grand fait, une garantie importante pour la paix et la liberté des peuples. Sans doute, il est impossible qu'entre deux grands peuples, si longtemps désunis, il n'y ait pas long-temps encore des jalousies de suprématie ; mais ce qui doit nous suffir et raffermir nos convictions, c'est qu'à côté des petits embarras qu'elle peut nous donner, l'alliance anglaise nous garantit de grands résultats. (Très bien! Très bien!)

« L'intervention anglaise apparait donc; et que demande-t-elle? elle demande qu'on évacue l'Italie et que le suffrage universel prononce. Nous nous trouvions par là en présence d'un danger nouveau. Il était évident en effet que l'application du vote populaire allait trouver de l'appui dans la diplomatie. Pourtant que fait l'empereur? il ne désespère pas de conjurer le danger; il poursuit sa pensée de faire une confédération italienne,

Digitized by Google

et propose la reconstitution de la Toscane et le vicariat des Romagnes. Certes, il ne se dissimulait pas les difficultés que cette proposition allait rencontrer.

« Il pensait bien que le Piémont ne l'accepterait pas, que le Saint-Siége s'y rendrait difficilement ; mais il insistait comme sur la dernière combinaison possible. Qu'arriva-t-il alors, c'est que la politique impériale ne trouva d'appui nulle part, et pendant que personne ne voulait la soutenir, le suffrage universel se réalisait; toutes les provinces avaient réclamé l'annexion au Piémont. C'est ainsi qu'à chaque étape,en juillet,en décembre, en février, l'Empereur a fait tous ses efforts pour arrêter les progrès de l'Italie vers l'unité. Et pourtant, l'orateur le proclame, l'Empereur seul avait raison, et le Sénat le dira dans son adresse.

« Qu'arrive-t-il alors? Le Pape répond à une agression sur ses Etats par ses armes spirituelles. Il lance une excommunication. La situation n'était pas moins difficile. Toute concession territoriale était plus que jamais refusée. Alors le rôle de l'Empereur change. Le Pape demande à être gardé par les Napolitains.L'Empereur y consent. Il insiste auprès du roi de Naples; il recherche l'adhésion de la Sardaigne à cette combinaison.

« Naples refuse. Je n'en fais pas un reproche au roi de Naples. Les événemens ont trop prouvé qu'il avait besoin de toutes ses troupes. Alors que fait l'Empereur? Il propose au Pape une troupe fournie par tous les Etats catholiques. La France et l'Autriche s'effaçeront. Nous transporterons les troupes, nous assurerons le tribut payé en commun.

« Il ne veut pas d'un budget catholique; il préfère les annates. Vous savez ce qu'il est advenu de ces quelques volontaires

qui se sont battus si bravement. Ils étaient Français. Aux annates, il a fallu substituer le denier de Saint Pierre, qui n'était pas un élément régulier, et qui s'est épuisé comme s'épuisent au bout d'un certain temps les ressources de la charité.

« C'était un expédient, mais de nature à rassurer le Saint-Père et à donner le temps de préparer une solution. Malheureusement, là encore nous ne trouvâmes aucune espèce de concours, et on a pu dire à M. de Grammont comment nous avons été refusés. Le Pape ne veut pas de l'armée qu'on lui propose; il préfère le recrutement volontaire.

« Il y avait parti pris. Qu'on se souvienne de la conversation entre le cardinal Antonelli et M. de Grammont. Le cardinal Antonelli répond constamment qu'il ne veut pas transiger, et tous les argumens sincères de notre ambassadeur le trouvent insensible.

« Son Excellence demande la permission d'évoquer un souvenir. Il y eut un autre ministre de la papauté qui a payé de son sang son dévouement au Saint-Siége. Que disait M. le comte Rossi en 1832? Qu'il y avait incompatibilité complète entre le gouvernement romain et les populations, et que l'avenir n'offrait qu'un moyen de salut au pouvoir temporel, la suzeraineté et le tribut catholique. Ainsi ces mesures que l'Empereur, dans sa sollicitude, soumettait au Saint-Siége, elles étaient prévues depuis longtemps, et par un homme qui connaissait bien Rome et l'Italie.

« Tous les efforts de l'Empereur étant déjoués par les résolutions du gouvernement romain, que fait le Saint-Père? Il demande un général français pour organiser son armée. L'Empereur, sans souvenir aucun, avec magnanimité, n'a fait aucune

Digitized by Google

objection au choix du Souverain Pontife. Mais alors la France n'avait plus à rester à Rome et se trouvait dégagée d'une situation pénible et que rendaient plus pénible encore les défiances dont elle était l'objet. L'Empereur fit savoir au Saint-Père que lorsque l'organisation de son armée serait complète, l'occupation française cesserait. Le Pape accepta cette situation, tout en reconnaissant les services rendus.

« Si les événemens s'étaient passés suivant ce programme, ajoute l'orateur, si notre drapeau avait abandonné Rome, probablement le Saint-Père n'y serait plus aujourd'hui.

« Mais qu'arrive-t-il alors? Garibaldi quittait Gènes et allait tenter la conquête de la Sicile. De Sicile en terre-ferme, de Naples à Rome, la marche du courant révolutionnaire était tracée. Trois fois repoussé, l'Empereur ne se rebutta pas ; il comprit que nos troupes devaient rester encore à Rome pour couvrir la papauté au milieu de cette crise dangereuse. Il n'hésite pas, il envoie l'ordre. Cependant le drame marchait, et ses péripéties prouvaient, je dois le dire, que nulle part les populations n'étaient en sympathie avec le gouvernement, puisqu'un millier de partisans, commandés par un homme aventureux, suffisaient à conquérir un royaume! les populations étaient complices des envahisseurs.

« L'Empereur essaye une dernière tentative. Je ne parlerai pas de l'attitude vis-à-vis du roi de Naples. Ma tâche serait trop facile. Les dépêches de M. Brenier tracent un tableau effrayant de la situation de Naples au moment où la révolution menaçait le trône! Tenez-le pour certain, un souverain jeune, courageux, qui est ainsi débordé par la marée montante des désaffections, et des trahisons, ne peut tenir contre ses peuples. Je n'en dirai

pas davantage. La France ne pouvait pas intervenir en faveur du roi de Naples, mais il y avait une puissance à laquelle l'Empereur s'intéressait et qui était aussi menacée.

« L'Empereur s'adresse à l'Angleterre et lui demande si ce qui se passait en Sicile était convenable en présence du drapeau des grandes puissances. (Très bien). Il s'agissait d'arrêter les expeditions de Garibaldi. L'Angleterre répondit par un refus. (Mouvement).

« Que devait faire l'Empereur? Sa politique a toujours été de maintenir l'entente avec les grandes puissances. Il n'est pas bon, l'Empereur l'a compris, qu'on se donne des airs de tout faire, de tout décider en Europe, sans s'entendre avec les gouvernemens. Il y a là une grande politique, et, on peut bien le dire, depuis dix ans, l'Empereur, en la suivant, a conquis en Europe une grande, une immense situation.....

M. le général Husson. « La première.....

M. Billault. « Mais à quel prix? à quelles conditions? à la condition de surveiller tous ses actes, de peser tous ses projets, de toujours agir avec les grandes puissances pour obtenir la paix de l'Europe ou pour montrer qu'il voulait l'obtenir.

« L'Empereur ne crut donc pas qu'il fut convenable de paraître vouloir donner à toutes les puissances cette sorte de leçon; il était loin, d'ailleurs, de s'attendre à la défection totale qui devait se faire autour du roi de Naples, et qui pourtant était devenue un fait.

« J'ai dit les complications de toute espèce qui s'étaient révélées. Arriva un dernier événement, l'invasion des Etats de l'Eglise par les troupes piémontaises. Ici aussi l'Empereur fit tout ce qui était possible pour empêcher cette invasion.

« Son Ex. M. le ministre n'examinera pas si réellement le Piémont voulait, devant le progrès des Garibaldiens dans le Sud, préserver l'Italie d'un cataclysme.

« Si quelques-uns l'ont pensé de bonne foi d'autres peuvent ne l'avoir invoqué que comme prétexte, il n'y a pas à s'y arrêter. Mais la France, que faisait-elle? dès le premier jour, l'empereur expédiait par le télégraphe, à son ministre de Turin, une dépêche dans laquelle il manifestait son mécontentement pour une conduite qui constituait une violation flagrante du droit des gens, et menaçait de rappeler son ambassadeur, si l'ultimatum n'était pas retiré. Peu de temps après survint le rappel lui-même. On dit que cette protestation et ce rappel ne devaient pas avoir d'action, et resteraient une menace illusoire? Mais l'empereur a-t-il pu faire autre chose que ce qu'il a fait? Dans le domaine des influences diplomatiques, des services rendus, de la rupture de nos relations diplomatiques, y avait-il bien autre chose à faire? On dit encore : Si le gouvernement l'avait voulu, il aurait pu empêcher cette invasion; le Piémont est dans sa main! Chose étrange, lord Russell disait exactement la même chose, mais dans un sens tout opposé : « On ne nous fera pas croire que l'empereur, qui maintient le Pape à Rome, n'obtiendra pas de lui tout ce qu'il voudra. » Eh bien! l'empereur n'a rien pu obtenir, pas plus du roi de Sardaigne que du Saint-Père. Chacun a montré la même obstination, chacun a cru ses intérêts engagés à repousser les conseils de la France. C'est donc là un mauvais argument.

« (La séance est suspendue quelques minutes; pendant cette suspension S. Exc. M. le ministre reçoit les félicitations d'un grand nombre de Sénateurs.)

« A la reprise, Son Excellence dit qu'elle a voulu démontrer au Sénat que l'empereur avait essayé toutes les combinaisons pour arrêter le torrent qui menaçait les possessions temporelles du Saint-Père, et plus tard, pour conserver le *statu quo* vis-à-vis du roi de Sardaigne, l'empereur a employé tous les moyens à sa disposition pour manifester sa désapprobation.

« Reste un dernier moyen! Fallait-il employer la force?

« Ici se pose un principe, la non-intervention, qui a été vivement attaqué ici et ailleurs, qu'on a présenté comme l'arche sainte des révolutionnaires, leur permettant d'agir en liberté, et que d'un autre côté on a accusé d'origine anglaise. Il n'y a rien de vrai: il n'est pas favorable aux insurrections; quand elles ne gagnent pas la totalité d'un peuple, un gouvernement est toujours en état de se défendre; quant à l'origine anglaise, elle n'est pas plus réelle.

« Ce principe a déjà été proclamé dans un parlement français, dans une discussion de ce genre, à une époque ou l'on demandait l'intervention en Italie contre l'oppression autrichienne. Alors un homme d'Etat disait du haut de la tribune, que la France ne pouvait se faire le redresseur de tous les torts, ni se charger de la police des nations.

« Le droit diplomatique actuel reconnait un principe supérieur: nous avons besoin de l'assentiment de l'Europe pour une intervention; si l'Europe la jugeait nécessaire, nous la ferions, mais nous ne sommes pas seuls les arbitres de la destinée du monde, nous ne sommes pas les maîtres des nations, mais nous sommes un grand peuple respecté d'elles et les respectant.(Très bien! très bien!)

« Qu'eussions-nous fait, d'ailleurs? Est-ce que nous pouvions,

Digitized by Google

au lendemain de la bataille de Solferino, tourner nos armes contre le roi de Sardaigne? Pour faire quoi! Ah! si la conquête des Romagnes consommée par nos soldats, le patrimoine du Saint-Père rendu, nous avions été certains qu'il lui fût conservé, peut-être eussions-nous tenté cette aventure. Mais qui oserait soutenir qu'abandonnées à elles-mêmes, ces provinces fussent restées sous la domination du Saint-Siége? Est-ce que, depuis quarante ans, elles n'y avaient pas été maintenues par les baionnettes françaises ou autrichiennes?

« Que faire alors? Occuper perpétuellement ces positions contre nos intérêts, contre nos convictions, pour nous y constituer la police et le gendarme de ces provinces?

M. le Marquis de la Rochejaquelein. « Je n'ai pas demandé cela! (Interruption.)

« Plusieurs membres. — On ne vous en accuse pas.

M. le Marquis de la Rochejaquelein. « Je tenais à le constater.

S. Exc. M. Billault continue et dit que cela eût pu se faire, mais non pas par la France qui donne son concours aux pensées généreuses, et jamais aux mesures de compression.

« A qui la faute, si la situation est grave à Rome? Aux abus, aux défaillances du gouvernement temporel, que je sépare avec soin du spirituel; abus et défaillances qui ne sont pas de date récente; car, en 1831, on suppliait déjà le Saint-Père d'accorder des réformes. On le lui a redit depuis, on le lui a répété encore en 1856, et même auparavant, dans une lettre restée célèbre, l'Empereur conviait le Pape aux mêmes réformes.

« Que répondait-on à toutes ces démarches pressantes? On ajournait, on temporisait, on proposait des conditions impossibles, et c'est nous qu'on ne craint pas d'accuser aujourd'hui. »

Digitized by Google

Nous venons d'entendre le langage si digne et si élevé, la parole si ferme du Ministre de l'Empereur.

Il nous reste à voir comment les ministres de Dieu, comprennent l'honneur, les intérêts, la dignité de la France.....

S. EM. le Cardinal de Bonald: « Quand, y a quelques jours, S. A. I.le prince Napoléon a entretenu le Sénat des affaires d'Italie, l'orateur a craint un instant pour l'existence du pouvoir temporel du Pape; mais il s'est rassuré en se rappellant que le prince avait parlé lui-même des dissentimens qui existent quelquefois dans les familles princières,et invoqué l'exemple de Lucien Bonaparte qui n'était pas toujours d'accord avec l'Empereur Napoléon I.

« L'orateur s'est rappelé alors les promessès contenues dans les paroles impériales à propos du pouvoir temporel; il a conservé le souvenir de la confirmation que ces paroles ont recue de MM. les ministres, venant déclarer que l'Empereur veut maintenir les droits temporels du Pape, confirmation résultant aussi du discours de M. le président du Conseil d'Etat.

« Et d'ailleurs, quand on aura dépouillé le Pape de son pour voir temporel, qu'en fera-t-on ? M. le prince Napoléon a indiqué une solution ingénieuse qui consisterait à donner la rive droite du Tibre au Pape, la rive gauche à Victor-Emmanuel, roi d'Italie. Mais outre que le système de cohabitation de deux souverains n'est pas nouveau et par conséquent n'est pas de l'invention du prince, il offre l'inconvénient d'être impraticable.

« La rive gauche contient la cathédrale du Pape, de nombreuses basiliques, des sanctuaires vénérés; ou l'on défendra au Pape de passer le pont Saint-Ange,et alors on portera atteinte à sa souveraineté spirituelle, ou bien il lui sera permis d'aller sur

la rive gauche pour célébrer les actes de son ministère, et alors comment les ovations que sa venue ne manquera pas d'exciter parmi les populations ne seront-elles pas de nature à exciter les jalousies et encourager les susceptibilités du souverain de la rive gauche? Où sera le prestige du roi d'Italie.

« La paix régnera-t-elle toujours, surtout quand le roi d'Italie portera sur sa couronne les stigmates indélébiles de ses usurpations, et que le Saint-Père présentera aux regards des fidèles les chartes dix fois séculaires de Pepin et de Charlemagne, qui sont l'origine de son pouvoir temporel?

« L'honorable prélat repousse l'assimilation qu'on voudrait faire de l'application du suffrage universel en Italie et en France. Quand la France a voté, elle l'a fait librement, et elle a voté pour l'Empereur, parce que c'était voter la fin de l'anarchie, le retour de l'ordre et de la paix intérieure: il n'en est pas de même en Italie, où le suffrage, émis sous la crainte *du poignard*, *des canons et des baionnettes*, n'a pas été libre — c'est un solennel mensonge, comme l'unification de l'Italie est une chimère, comme toutes les entreprises contre l'Italie ne sont que de la déloyauté.

« Si l'on cède aux envahissemens de ce droit des gens d'une nouvelle espèce, c'est rouvrir l'abîme des révolutions où viendront s'engloutir tous les principes.

M. le Président: « M. de La Rochejaquelein a la parole... (Aux voix! aux voix!)

M. le Marquis de La Rochejaquelein: « Du moment que le Sénat me paraît disposé à ne plus continuer la discussion, je n'ai rien à dire.

M. le Président met aux voix le paragraphe 11.

Digitized by Google

« Ce paragraphe est adopté.

M. le Baron de Lacrosse donne lecture du paragraphe 12; il est ainsi conçu:

« Sire, en face des questions qui semblent vouloir se poser en Europe, la France est peut-être le pays où il y a le moins à faire, à cause de tout ce qui a été fait. Toutefois une nation comme la nôtre ne saurait rester inactive. Le labeur et le progrès sont dans sa destinée et c'est de Votre Majesté que viennent les plus fécondes impulsions. Quelle que soit la part réservée au Sénat dans le mouvement national, Votre Majesté peut compter sur son zèle, son dévouement et son amour du bien public et de la vérité.

M. le Président. « MM. le général Husson, de Mésonan, de Barral, de Beaumont et Lefebvre-Duruflé, ont proposé un amendement qui consiste à ajouter après le mot son « dévouement», ceux-ci: « A votre personne et à votre dynastie et sur son zèle et son amour du bien public et de la vérité. »

« La commission ayant accepté l'amendement, je mettrai aux voix le paragraphe modifié et avec sa nouvelle rédaction.

M. le Marquis de Boissy. « Je demande la parole.

M. le Président. « La parole est à M. le général Gemeau.

M. le Général Gemeau s'applaudit de la liberté nouvelle accordée au pays. Il y voit le témoignage de la confiance du souverain dans sa propre force et dans le bon esprit de la France. Le Sénat doit témoigner de sa reconnaissance envers le souverain, non pas un vote de confiance, mais par un vote dicté par une conscience libre et loyale, sans perdre de vue qu'en acceptant le bienfait, il en prend la responsabilité, et que la France demanderait compte au Sénat et du mal qui n'aurait pas été assez com-

Digitized by Google

battu et du bien qui n'aurait pas été suffisamment secondé. (Approbation.)

« L'Empereur a demandé aux grands corps de l'Etat de lui faire librement connaître leur opinion, et l'honorable sénateur n'hésite pas à déclarer qu'il voit dans le décret une porte ouverte pour faire arriver à une volonté auguste et bienveillante un appui national.

« Une sincérité loyale dans l'expression des sentimens du Sénat a d'autant plus d'importance que la situation est plus grave. Il ne faut pas oublier, dit l'honorable sénateur, que l'agitation révolutionnaire a pris la place du mouvement de l'indépendance italienne, et l'agitation révolutionnaire, nous la connaissons, nous savons qu'on peut la braver, la vaincre ; la satisfaire, jamais! (Mouvement et approbation).

« L'orateur entre ensuite dans l'examen du principe de non-intervention, qu'il regrette de voir posé d'une façon si absolue, si invariable. Peut-on déclarer ainsi qu'on n'interviendra jamais même contre le fait le plus malheureux.... (Rumeurs). Qu'il n'y ait pas d'intervention contre la nationalité italienne, on le comprend. (Nouvelles réclamations).

Un membre: « Ce n'est pas la discussion du paragraphe; parlez sur le paragraphe.

M. le Général Gemeau. « J'avais cru pouvoir m'en écarter un peu, afin de dire quelques mots au sujet de l'amendement.

M. le Duc de La Force. « Il est mort, mort honorablement... (Rires).

M. le Général Gemau. « Je ne veux rien contrôler, rien discuter; j'aurais voulu seulement défendre les auteurs de l'amen-

Digitized by Google

dement des accusations portés contre eux.... (Exclamation. Non! Non! on a voté! c'est fini!)

Un sénateur. « Vous ne pouvez parler que sur le paragraphe.

M. le Général Gemeau. « Un mot. Je veux seulement dire je ne puis quitter cette place sans déclarer sur l'honneur que dans tout ce qui s'est passé dans cette discussion sur l'Italie je ne suis pas plus coupable d'intrigues que lorsque je tombais sur le champ de bataille de Waterloo. (Mouvement).

« Là j'obéissais à ma conscience de soldat; aujourd'hui à ma conscience de sénateur.... (Très bien! très bien!)

M. le Président. « Je met le paragraphe aux voix.

M. le Marquis de Boissy. « Et l'amendement!

M. le Président. « La commission l'a accepté. (Oui! aux voix!)

M. le Marquis de Boissy. « Je veux dire pourquoi j'approuve qu'il soit dans le projet d'Adresse; je veux dire qu'il n'y a ici ni intrigues, ni ennemis.... (Interruption).

M. le Baron de Heeckeren. « Le mot n'a pas été dit; il est inutile de l'inventer pour les besoins de la discussion.

M. le Marquis de Boissy. « Je repousse cette accusation.

M. le Président. « On n'a pas accusé le Sénat d'intrigues; je vous invite à retirer cette expression.

M. le Marquis de Boissy. « J'ai déjà consenti l'autre jour à retirer une parole; mais quant au mot intrigues, je ne le retirerai pas; je l'ai entendu pendant toute la séance.... (Exclamations. Non! non!) On a dit que nous obéissions à des intrigues extérieures.... (Assez! assez!)

« Quant au mot ennemi, il a été dit; je maintiens qu'il a été dit. Qu'on me donne un démenti. (Bruit et réclamations).

M. Rouland. « Je crains qu'il ne s'introduise ici un mode de

discussion qui tend à troubler la dignité de nos débats; il ne me semble pas convenable qu'on vienne relever des accusations prises au dehors. Le Sénat n'est pas responsable de bruits extérieurs auxquels il doit rester complètement étranger (très bien! très bien!) autrement il n'y saurait plu, dans cette enceinte, ni sagesse ni prudence; il y aurait le trouble des passions, et Dieu nous en garde. (Très bien!) M. de Boissy devrait peut-être moins se préoccuper de ce qui se passe au dehors et un peu plus de ce qui se passe parmi nous. Sans cela nous serons à tout moment entraînés dans des discours violents, et dans des récriminations pénibles. (Approbation).

M. le Président. « Monsieur le marquis de Boissy, retirez vos expressions.

M. le Marquis de Boissy. « Non!

M. le Président. « Je vous rappelle à l'ordre.

M. le Marquis de Boissy. « Tant mieux! (Interruption et murmures).

M. le Président. « Et je vais consulter le Sénat sur l'insertion à l'ordre au procès-verbal.

« Le Sénat, consulté, déclare que mention du rappel à l'ordre de M. le Marquis de Boissy sera faite au procès-verbal.

« Le dernier paragraphe de l'Adresse est mis aux voix avec l'amendement et adopté.

M. le Président. « Le Sénat va procéder au scrutin sur l'ensemble de l'Adresse.

S. A. I. le Prince Napoléon. « Je demande à expliquer en quelques mots par quels motifs, moi et mes amis, nous voterons en faveur de l'Adresse.

Voix nombreuses. « Mais la clôture a été prononcée.

Digitized by Google

S. A. I. le Prince Napoléon. « Nous tenons à motiver notre vote, mes amis et moi.

M. le Marquis de La Rochejaquelein. « Si le prince a la parole pour expliquer son vote, je demande la parole après lui pour expliquer le mien.

S. A. I. le Prince Napoléon. « Je n'entend pas rentrer dans la discussion générale ; je veux seulement, en quelques mots brefs, motiver mon vote. Je veux dire sous quelle impression mes amis et moi nous allons adopter le projet d'Adresse.

Voix nombreuses. « Mais la clôture a été prononcée.

S. A. I. le Prince Napoléon. « Ce que je demande est de droit dans toutes les assemblées.

Une voix. « C'est impossible. Tout le monde aurait le même droit et nous n'en finirions pas.

M. le Président. « Le règlement parle du vote au scrutin, du vote par assis et levé; mais il ne prévoit pas de vote motivé. (C'est évident! c'est évident!)

S. A. I. le Prince Napoléon. « Si le Sénat ne veut pas m'accorder la parole, je me soumettrai à sa décision. Mais c'est un précédent fâcheux. Dans toutes les assemblées il a été de droit...

Une voix. « Mais, jamais....

S. A. I. le Prince Napoléon. « Il a été de droit que l'on motivât son vote. (Bruit). Et cela est plus nécessaire encore après une discussion contradictoire et confuse comme celle qui a eu lieu.

« La liberté et la sécurité du vote sont engagées dans la question.

Une voix. « Chaque sénateur aurait le droit de faire la même chose.

Digitized by Google

M. le Président. « Le règlement est formel.

S. A. I. le Prince Napoléon. « Puisqu'il y a opposition, et que l'on refuse de m'entendre, je ne voterai pas. (Rumeurs).

« Le scrutin est ouvert sur l'ensemble de l'Adresse.

« Le scrutin donne le résultat suivant :

Nombre des votans	123
Majorité absolue	62
Bulletins blancs	120
Bulletins bleus	3

« Le Sénat adopte l'ensemble du projet d'Adresse ainsi conçu:

« Sire;

« Lorsque Votre Majesté, par son décret du 24 novembre, a voulu élargir ses communications avec les grands Corps de l'Etat et celles des grands Corps de l'Etat avec le pays, le Sénat, dépositaire du pacte fondamental,a, sur le-champ,compris que la Constitution restait intacte, et que seulement elle allait s'animer par un mouvement plus énergique. Nous nous félicitons, Sire, de l'auguste confirmation que Votre Majesté a donnée à notre interprétation. La France n'aime ni les libertés, ni les pouvoirs excessifs;c'est pourquoi elle se tient avec confiance à la Constitution de 1852, dont les sages limites préservent le pouvoir de l'absolu et de la liberté du dérèglement.

« Auteur de cette Constitution dont la base est dans le scrutin national, Votre Majesté est son plus ferme appui, et ce n'est pas entre ses mains qu'elle déviera de ses principes essentiels. Mais ce n'est pas la faire dévier que de l'ouvrir à des réformes qui sont dans la nature des institutions durables et qui ne ré-

Digitized by Google

pugnent qu'aux constitutions derrière lesquelles il n'y a rien de solide. Ces réformes, nous les saluons avec reconnaissance et nous saurons nous y associer avec l'indépendance qui est dans nos cœurs et dans vos désirs,et avec la modération qui est dans les devoirs du Sénat. L'exposé de la situation intérieure et extérieure du pays nous a montré par les plus irrécusables documens la constante sollicitude de Votre Majesté pour la prospérité et la grandeur de l'Empire.

« Au dedans l'ordre est uni à la sécurité, et chacun se sent vivre de cette liberté raisonnable dont la France ne saurait se passer. Nos finances ne paraissent pas devoir éprouver de troubles par l'abandon de 90 millions de recette sacrifiés au dégrèvement d'objets de consommation usuelle; car, pour combler ce vide volontaire,votre gouvernement n'a besoin ni de nouveaux impôts, ordinairement peu favorables, ni de crédit public, toujours soucieux d'être épargné. Si l'industrie, un moment émue par le traité de commerce, ménage ses forces pendant la transition, c'est pour retrouver, sous l'aiguillon de la concurrence, le courage qui donne le succès. En attendant les travaux publics conservent leur énergie, sans craindre les secousses que des entreprises excessives pourraient seules amener.

« Les capitaux abondent et ne demandent qu'à se mouvoir. Il tarde à leur impatience que la situation extérieure achève de se rasseoir,afin de convier les intérêts matériels dans la carrière de la richesse publique et privée. Cette carrière est désormais une des voies nécessaires de l'activité nationale. La France ne craint pas de l'avouer, puisqu'en y entrant elle n'entend rien diminuer de son culte pour les gloires de l'esprit et du courage, ni affaiblir le patrimoine moral qui rehausse la civilisation.

Digitized by Google

« C'est pourquoi le Sénat a donné toute son adhésion à la mesure par laquelle Votre Majesté a réuni dans les mains du ministre d'Etat les services divers qui se rattachent aux sciences, aux lettres et aux arts. Les encouragemens donnés aux œuvres de l'intelligence honorent un règne et fécondent le génie d'une époque. Centralisés sous les yeux de l'Empereur, ces encouragemens seront distribués avec plus d'ensemble, de suite et de succès.

« C'est avec une aussi vive satisfaction que le Sénat a vu la sollicitude efficace de votre gouvernement pour favoriser l'enseignement religieux et littéraire, pour améliorer la situation du clergé et multiplier, dans les campagnes, les paroisses et les vicariats. Le développement des sentimens moraux est le meilleur auxiliaire de l'activité laborieuse d'un peuple. C'est dans cette vue que les vœux du Sénat appuient auprès de Votre Majesté les efforts si louables de son administration pour seconder les communes de l'Empire, et surtout les communes rurales, dans la construction et la réparation de leurs églises, de leurs presbytères et de leurs maisons d'école. En même temps que le travail agricole s'étend sous la main protectrice de l'Empereur, il est indispensable que la moralité de la population se soutienne dans un mouvement parallèle de progrès.

« A la suite du voyage de Votre Majesté en Algérie, vous avez voulu qu'une organisation nouvelle présidât au gouvernement de cette colonie. Nous nous félicitons de voir un illustre maréchal, notre collègue, appelé par votre confiance à réaliser les espérances qui se rattachent au système de décentralisation dont vous voulez faire résolument l'essai. Puisse ce système, où l'élément militaire doit fortifier l'élément civil et non l'effacer,

favoriser de plus en plus les conditions de confiance pour les colons et de sécurité pour les capitaux. C'est la fixité dans les institutions de la colonie qui amènera surtout ce résultat, et cette fixité est dans l'esprit de notre Constitution et dans la pensée de l'Empereur,

« Au dehors, Sire, Votre Majesté, par la netteté des communications de son gouvernement, a éclairé la conscience publique et raffermi la confiance du pays dans la grandeur de la paix. Les alarmes, semées naguère par les annonces d'une époque fatale, se sont évanouies; les correspondances diplomatiques ont mis dans une éclatante lumière les bonnes ententes de la France, le poids de sa considération, le prix de sa politique modérée et conciliante.

« En Syrie, vous avez placé l'épée de la France entre les populations chrétiennes et le fanatisme musulman. Les massacres de nos frères catholiques ont été conjurés à la vue de notre drapeau.

« Bien plus, l'armée française, fidèle a votre appel, est allée dans l'extrême Orient relever la croix abbattue par la superstition asiatique. Missionnaires de la religion, vengeurs de l'intérêt français, nos soldats, unis à ceux de la Grande-Bretagne, ont ouvert une entrée aux idées, au commerce, à la civilisation dans le Céleste-Empire. Ce fut un beau jour que celui où, du sein de la basilique rétablie, se sont fait entendre le *Te Deum* pour le Seigneur et le *Domine salvum* pour l'Empereur.

« Si maintenant nous jetons les yeux sur la Péninsule italique, nous sommes frappés, comme Votre Majesté, des événemens dont elle a été le théâtre depuis notre dernière session. Deux intérets de premier ordre que l'Empereur eût voulu con-

Digitized by Google

cilier se sont entrechoqués, et la liberté italienne est en lutte avec la cour de Rome. Pour prévenir et arrêter ce conflit, votre gouvernement a tenté tout ce que peuvent suggérer l'habileté politique et la loyauté. Aux uns, vous avez montré la route du droit des gens; aux autres, celle des transactions. Là, vous vous êtes séparé des agressions injustes; ici, vous vous êtes affligé de résistances impolitiques; partout vous vous êtes ému des nobles infortunes et des ruines douloureuses.

« Enfin toutes les voies équitables ont été ouvertes, et vous ne vous êtes arrêté que devant l'emploi de la force. Car, ce n'est pas par les interventions armées que se réalisent les pensées de conciliation. Votre Majesté n'a pas oublié, d'ailleurs, qu'en d'autres temps, la faute de la France fut de prétendre régir l'Italie, après l'avoir délivrée; et vous avez voulu dégager la politique française de ce qui avait fait son embarras, ne pensant pas que, parce qu'il avait fallu intervenir en faveur de l'Italie opprimée par l'étranger, il fallût intervenir pour contraindre les volontés de l'Italie affranchie. Ce système de non intervention, le meilleur pour prévenir les conflagrations générales, fermera le champ de nos rivalités séculaires avec l'Autriche; et si, malgré de sinistres prédictions, une guerre européenne n'éclate pas au printemps, c'est parce que Votre Majesté, se renfermant dans une sage et ferme attitude, a résisté aux entraînemens des passions ardentes, de même qu'elle n'a pas cédé aux exigences des réactions.

« Et cette paix sera un bienfait aussi précieux pour l'Italie que pour nous ; car l'Italie ne sera comprise du monde qui la regarde que si elle prouve qu'elle ne veut pas agiter l'Europe par sa liberté après l'avoir si longtemps troublée par ses ma-

Digitized by Google

lheurs. Qu'elle se rappelle surtout que le catholicisme lui a confié le chef de l'Eglise, le représentant de la plus grande force morale de l'humanité. Les intérêts religieux de la France lui demandent de ne pas l'oublier ; les souvenirs amis de Magenta et de Solferino nous font espérer qu'elle en tiendra compte.

« Mais notre plus ferme espoir est dans la main tutélaire et infatigable de Votre Majesté. Votre affection filiale pour une sainte cause, que vous ne confondez pas avec celles des intrigues qui en empruntent le masque, s'est incessamment signalée dans la défense et le maintien du pouvoir temporel du Souverain-Pontife, et le Sénat n'hésite pas à donner son adhésion la plus entière à tous les actes de votre politique loyale, modérée et persévérante. Pour l'avenir, nous continuerons à placer notre confiance dans le monarque qui couvre la papauté du drapeau français, qui l'a assisté dans ses épreuves, et s'est constitué, pour Rome et le trône pontifical, la sentinelle la plus vigilante et la plus fidèle.

« Sire, en face des questions qui semblent vouloir se poser en Europe, la France est peut-être le pays où il y a le moins à faire à cause de tout ce qui a été fait. Toutefois, une nation comme la notre ne saurait rester inactive. Le labeur et le progrès sont dans sa destinée, et c'est de Votre Majesté que viennent les plus fécondes impulsions.

« Quelle que soit la part réservée au Sénat dans le mouvement national, Votre Majesté peut compter sur son zèle, son dévouement et son amour du bien public et de la vérité.

Italiens, réfléchissez..... Voyez ce que la mort d'un homme peut appeler de calamités sur votre pays.

Elle peut amener votre radiation sur la carte d'Europe, sur le livre des nations!

Que faut-il donc faire en prévision de la mort de l'Empereur Napoléon III? de celui qui peut être considéré à juste titre comme le promoteur de la question italienne?

Il faut ne compter que sur les jours si courts que la Providence vous a accordé, ô Italiens, pour mener à bien votre œuvre jusqu'au terme, il faut pendant que l'Empereur Napoléon III accomplit la mission providentielle à laquelle il se sent appelé, c'est-à-dire, à rendre à la France ses anciennes frontières, à abaisser la Maison d'Autriche, suivant en cela les vieilles traditions françaises qui, en commençant par Henri IV, furent suivies et mises en œuvre par le Cardinal de Richelieu, Louis XIV, Napoléon Ier. Il est de toute nécessité que les Italiens se pénètrent bien d'une chose, c'est que du jour où Napoléon III disparaîtra de la scène politique, la France ne sera plus leur alliée, et au contraire si elle ne leur est indifférente, sera leur ennemie la plus acharnée.

Les débats des Assemblées françaises sont-là pour prouver aux Italiens la vérité de nos assertions.

L'Italie est en ce moment-ci en train de se régénérer, de se transformer, il faut qu'elle suive une ligne bien arrêtée. Quelle est son alliée naturelle? n'est-ce pas la France?

Elle ne doit donc pas, comme malheureusement on l'a fait depuis quelque temps, lui prodiguer journellement l'insulte et l'injure.

Les débats des Chambres sont-là pour prouver que l'évacuation complète de l'Italie aura lieu avant peu..... Il faut donc au moment où tout le monde a l'air de vouloir se retremper à

une source nouvelle, à une ére de liberté, que l'Italie se pénètre bien de ceci qu'il n'y a pas de temps à perdre, que là Providence ne donne à un peuple qu'un jour pareil dans une longue succession de siècles, que pour elle il n'y aura aucune sécurité que le jour où elle sera réunie en une seule nation, compacte et forte qui formera 26 millions d'habitants avec une armée de 400,000 hommes.

Il faut donc que l'Italie se groupe en un seul faisceau autour de Napoléon III et de Victor-Emmanuel pour qu'au jour du danger elle soit prête à assurer son indépendance et sa liberté.

Le nouveau ministère qui vient de se constituer à Turin le comprendra facilement.....

Naples le 30 Mars 1861.

LOUIS DE LA VARENNE.

Digitized by Google

LUCCHESI PALLI
22544

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTI